#### REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté—Patrie



#### CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)



# RAPPORT DE MISSION POUR L'ELABORATION ET LA VALIDATION DU RAPPORT FINAL DU COMITE DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RENOVATION DU LABORATOIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES DE LA FACULTE DES SCIENCES (FDS) AU PROFIT DU CERME

KPALIME, du 19 au 22 octobre 2022

SALLE DE CONFERENCE SALON NADZE DU REZ DE CHAUSSE DE l'Hôtel RCL

**Livrable 5 : Rapport de la retraite** 

Référence de la procédure : DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA

Projet : Centre d'Excellence Régionale pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

<u>Autorité Contractante</u>: Université de Lomé (UL)

Pays (Emprunteur): Togo

Sources de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Don IDA 536 IDA (Banque Mondiale)

Octobre 2022

#### I. Introduction

Dans le cadre du Projet des Centres d'Excellence de la Banque Mondiale destiné à renforcer les capacités de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest et du Centre y compris Djibouti, pour un impact sur le développement (CEA-Impact), le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de former des diplômés qualifiés dont le profil cadre avec le marché de l'emploi, de faire de la recherche pour résoudre en priorité les problèmes endogènes et mettre les moyens pour permettre les innovations technologiques afin de répondre aux défis de développement dans le secteur de l'électricité. Le plan d'actions du CERME comporte quatre axes : i) excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, ii) excellence dans la recherche, iii) impact de développement et iv) bonne gouvernance et coordination du projet.

Pour assurer une formation de qualité afin d'atteindre de façon efficace ses objectifs, notamment l'excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, le CERME se doit de créer un cadre favorable à l'apprentissage d'une part et d'autre part de mettre à la disposition des apprenants des équipements de formation. Aussi, en attendant la construction de ses propres locaux, le CERME a entrepris la rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté Des Sciences. Les travaux de rénovation ont été confiés à l'entreprise ECNG BTP par la conclusion du Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 suite à l'avis de demande de renseignement de pris (ADRP) N°07T/2021/UL-CERME/IDA.

Pour assurer une prestation de qualité, un comité technique de contrôle des travaux a été mis en place par la Note de service N°004/UL/CP/PRMP/03-2022 en date du 09 mars 2022 pour une durée de quatre (04) mois. Pendant l'exécution des travaux, des modifications des quantitatifs à certains postes sont survenues suivant les besoins du bénéficiaire entrainant un avenant N°1 au contrat initial.

La fin des travaux de rénovation et leur réception provisoire, prononcée le 31 août 2022, ont mis un terme à la mission confiée au comité technique de contrôle des travaux qui, conformément à son cahier de charge doit se réunir pour produire et valider de façon provisoire son rapport d'activités. Pour être plus efficaces dans la livraison du rapport, étant donné que les membres du comité technique de contrôle proviennent de différents services avec des agendas chargés, incompatibles et compte tenu de la spécificité du marché avec un avenant, cette retraite a été organisée pour rendre disponibles les rapports, mis à jour et validés suivants :

- rapport de mise à jour et validation des plans d'exécution et de la masse des travaux ;
- rapport de suivi et de sauvegarde environnemental et social ;
- rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux
- rapport du contrôle et surveillance des travaux

annexés à ce rapport de la retraite.

L'annexe 1 contient les rapports, l'annexe 2 les rapports, l'annexe 3 les rapports et l'annexe 4 la liste de présence des participants.

Le présent rapport comporte l'essentiel des activités menées au cours de l'atelier. Il est structuré de façon suivante :

- cérémonie d'ouverture et cadrage de l'atelier;
- méthodologie de travail;
- résultats et livrables obtenus;
- recommandations des participants à la direction du CERME.

#### II. Cérémonie d'ouverture et cadrage de l'atelier

Le Directeur Adjoint du CERME, Monsieur MANI KONGNINE Damgou, a dans son allocution d'ouverture souhaité une cordiale bienvenue à tou(te)s les participant(e)s. Puis, il a exhorté tou(te)s les participants à se surpasser pour rendre disponibles tous les livrables à la fin de l'atelier.

Puis, le Président du comité technique de contrôle, Monsieur M. GBAFA K. Sénanou, après avoir remercié les membres de son équipe pour le travail qu'ils ont abattu depuis le début de leur mission et les efforts qu'ils ont consentis pour être présents à l'atelier a rappelé l'objet de leur présence à Kpalimé, à savoir rendre disponibles les rapports, mis à jour et validés suivants :

- rapport de mise à jour et validation des plans d'exécution et de la masse des travaux ;
- rapport de suivi et de sauvegarde environnemental et social ;
- rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux
- rapport du contrôle et surveillance des travaux

Puis de commun accord, un chronogramme des activités a été adopté dont la modification dépendra de l'évolution des activités.

#### III. Méthodologie de travail

Les activités de l'atelier ont été organisées en deux étapes : une première étape à consister à mettre sur pied cinq (05) équipes suivant les cinq (05) livrables de l'atelier qui ont fait la mise à jour des rapports ; puis dans une seconde étape, en plénière s'est faite la validation de ces rapports.

Dans le tableau 1 est reporté les cinq (05) équipes de travail.

**Tableau 1 :** Equipe de travail

N	Tâche	Nom et Prénoms
1	Livrable 1 : Mise à jour du rapport des plans d'exécution et de la masse des travaux	M. GBAFA K. Sénanou M. DJONGOU LARE K. Koiassi
2	Livrable 2 : Mise à jour du rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux	M. SEBOU Igoma M. KOUTO Y. Agbéko
3	Livrable 3 : Mise à jour du rapport du suivi de la sauvegarde environnementale et sociale	M. SAGNA Koffi M. KPIAGOU Pamane
4	Livrable 4 : Mise à jour du rapport final du contrôle et surveillance des travaux	M. SETEKPO A. K. Mawuko M. DOTOU-SEGLA A. Apélété
5	Livrable 5 : Rapport de l'atelier	M. MANI KONGNINE Damgou

#### IV. Résultats des travaux et livrables

Les travaux effectués par l'ensemble des acteurs, en équipe et en plénière ont permis de mettre à jour et de valider provisoirement les rapports ci-dessous, qui constituent les livrables de l'atelier, conformément aux TDR :

- rapport de mise à jour et validation des plans d'exécution et de la masse des travaux ;
- rapport de suivi et de sauvegarde environnemental et social;
- rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux
- rapport du contrôle et surveillance des travaux
- rapport de l'atelier

#### VI. Recommandations des participants à la direction du CERME

Il est recommandé à la direction du CERME de prendre toutes les dispositions lors de la réalisation future des activités similaires de créer le comité technique et de l'associer à toutes les phases de réalisation, notamment, à :

- la rédaction du Dossier d'Appel d'Offre (DAO)
- l'élaboration du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)
- l'évaluation des offres et à l'attribution du marché
- la réception technique de l'ouvrage
- l'exploitation de l'ouvrage





## Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS)

#### ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT FINAL DU COMITE DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Livrable 1 : Rapport de la mise à jour et validations des plans d'exécution et de la masse des travaux

Livrable 2 : Rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux.

Référence de la procédure : DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA

Projet : Centre d'Excellence Régionale pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Autorité Contractante : Université de Lomé (UL)

Pays (Emprunteur): Togo

Sources de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Don IDA 536 IDA (Banque Mondiale)

Novembre 2021

#### Résumé

Le Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 a été conclu avec l'Entreprise ECNG BTP, suite à l'Avis de demande de renseignement de prix (ADRP) N°07T/2021/UL-CERME/IDA, en vue de l'exécution des « Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS).

L'Ordre de service de démarrage des travaux a été notifié au titulaire le 7 Mars 2022 pour une durée de trois (3) mois, suivi de la remise du site le 11 Mars 2022.

Le Maître d'ouvrage est l'Université de Lomé et le service bénéficiaire est le projet Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME).

Le présent marché, d'un montant TTC de 14 771 330 F CFA et son avenant n°1 d'un montant de 2 663 732 F CFA TTC, soit un montant global TTC de 17 435 062 ont été entièrement financés par Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale).

Le contrôle et surveillance des travaux ont été assurés par un comité technique mise en place par note de service n°004/UL/CP/PRMP/03-2022 en date du 9 Mars 2022 faisant office de mission de contrôle.

Prévu pour durer trois mois, les travaux ne sont arrivés à terme qu'après environ cinq (5) mois d'activité aux motifs des travaux supplémentaires ayant entrainés une incidence sur le délai contractuel et par conséquent un avenant au montant du marché initial.

Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 31 Août 2022 en présence de tous les acteurs impliqués.

A ce jour le décompte n°1 et 2 (final) ont été payé à 95 %. Les 5% constituent la retenue de garantie qui ne seront libérées qu'après la réception définitive ou après fourniture d'une caution bancaire de retenue de garantie.

Les difficultés rencontrées sont relatives à l'augmentation de la masse initiale des quantités de travaux dues à la modification du plan initial.

#### 1/ Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des Centres d'Excellence Africains (CEA Impact) initiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le Gouvernement togolais a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la réalisation des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé.

Pour répondre au besoin urgent du CERME en matière d'infrastructures de formation et de recherche, les travaux de rénovation du laboratoire sur l'énergie solaire de l'Université de Lomé (LES UL) ont fait objet d'appel d'offres lancé le 16 novembre 2021 pour l'exécution desdits travaux. Ces travaux ont été attribué à l'entreprise ECNG BTP (contrat MARCHE  $N^{\circ}00163/2022/DRP/UL$ -CERME/T/IDA et son avenant  $n^{\circ}1$ ). Les travaux démarrés le 11 mars 2022 ont été provisoirement réceptionnés le 31 aout 2022.

Le présent rapport du comité technique de contrôle et de surveillance des travaux mis sur pied le 08 mars 2022, pour une durée de quatre (04) mois regroupe les livrables suivants :

Livrable 1 : Rapport de la mise à jour et validations des plans d'exécution et de la masse des travaux

Livrable 2 : Rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux.

#### 2/ Contexte et caractéristiques du projet

#### 2.1. Contexte administratif et financier

#### 2.1.1. Contexte administratif

#### 2.1.1.1. Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité

Le CERME sera l'utilisateur du laboratoire rénové au même titre que le département de physique de l'Université de Lomé. A cet effet, CERME a mis sur pied un comité de contrôle technique et de surveillance des travaux.

#### 2.1.1.2. Laboratoire sur l'Energie Solaire (LES FDS\_UL)

Le bâtiment objet des présents travaux de rénovation est une unité du Laboratoire sur l'Energie Solaire (LES) du département de Physique de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé. Le LES est représenté dans le Comité de contrôle technique et de surveillance des travaux.

#### 2.1.1.3. Direction de la Planification et de la Prospective (DPP)

Dans le cadre de ce projet, la DPP s'est chargée de :

- o vérifier la conformité des plans de rénovation proposés conformément à l'état des lieux ;
- o se rassurer de l'existence ou non des différents réseaux à proximité du projet (activité menée de concert avec la Direction de la Gestion du Domaine Universitaire);
- o participer à la validation des différents échantillons de matériels et matériaux ;
- o participer aux activités du comité technique et de surveillance des travaux mis en place pour la gestion du projet dans le respect des règles de l'art.

#### 2.1.1.4. Direction de la Gestion du Domaine Universitaire (DGDU)

Le site des travaux est officiellement remis à l'entreprise (ECNG BTP) par la DGDU le 11 Mars 2022. Cette structure se chargera des recommandations et attentes en matière de la qualité des prestations et ouvrages à livrer selon les normes standards en général et celles relatives aux infrastructures au sein de l'Université de Lomé.

#### 2.1.2. Contexte financier

Le financement est octroyé au Gouvernement de la République Togolaise par l'Association Internationale pour le Développement (IDA), sur une initiative du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé en est le bénéficiaire direct.

En vue du nantissement éventuel du présent marché, il est clairement stipulé que l'autorité chargée de la liquidation des sommes dues en application du présent marché est la **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé** et l'autorité chargée l'ordre du paiement est la **Présidence de l'Université de Lomé**.

#### 2.2. Situation géographique du site de projet

Le site des travaux est situé au campus Sud de l'Université de Lomé dans l'enceinte du Laboratoire sur l'Energie solaire (Figure 1).

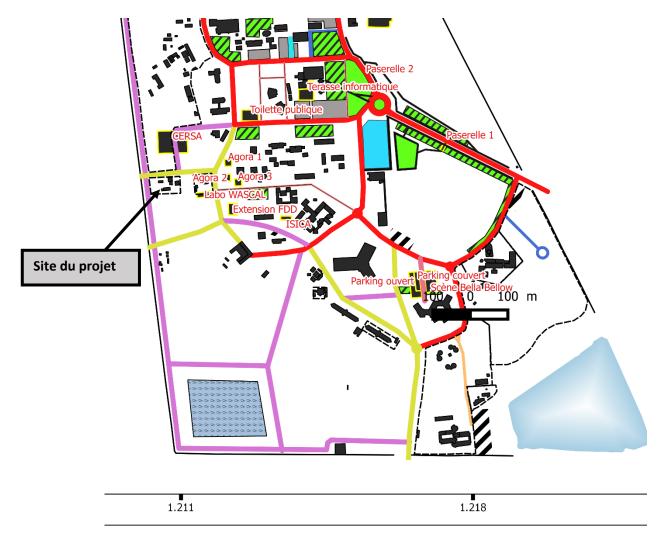


Figure 1: Zone de projet

#### 2.3. Consistance des travaux

Les travaux, objet du marché de l'entreprise, se composent des travaux préparatoires, de démolitions, de gros œuvres, de seconds œuvres et de sauvegarde environnementale et sociale.

#### 2.3.1. Travaux préparatoires

L'installation de chantier comprend l'aménagement des magasins et barraques de chantier, la clôture ou le balisage des aires de travail de même que l'amené du matériel de chantier. Les plans d'exécution sont composés des plans de structure, d'électricité, de plomberie, de revêtements et tous les autres documents techniques indiquant les méthodes et échantillons que l'entreprise envisage mettre en œuvre sur le site. Certains équipements du maître d'ouvrage sont stockés dans le bâtiment à rénover. Il faut impérativement aménager un espace de stockage pour ces équipements afin de libérer les espaces de travail.

#### 2.3.2. Travaux de démolition

Il s'agit d'isoler l'alimentation électrique du bâtiment depuis le tableau de répartition et de procéder en toute sécurité à la dépose des équipements et câblage électriques. Les éléments de menuiserie (portes et fenêtres) doivent être désolidarisés des murs et déposés dans un magasin indiqué par le maitre d'ouvrage ou son représentant. L'état de dégradation de la toiture en tuile fibrociment sur charpente bois étant très avancé, il est prévu sa dépose complète. La réutilisation initiale d'une partie des tuiles fibrociments envisagées n'étant plus possible, l'ensemble de la toiture a été déposé.

#### 2.3.3. Travaux de gros œuvres

Les travaux de fondations sont composés de terrassements, de bétons et de maçonneries de fondation. Les terrassements sont des fouilles (en puits sous les semelles isolées et en rigole sous les murs de fondation) et des remblais provenant des fouilles. Les bétons sont essentiellement du béton de propreté, du béton armé pour semelles isolées et poteaux en soubassement de même que des longrines et dallage partiel au sol. Les murs de fondation sont en agglos de 20 plein. Les travaux d'élévation concernent les bétons armés pour poteaux et chaînage, la maçonnerie en agglo de 15 creux et la fermeture des claustras y compris la construction de paillasses. Il est prévu la reprise de la toiture en tuiles fibrociment sur une charpente en bois dur traitée. Les fissures apparues sur les murs du bâtiment seront saignées et refermées en intégrant un renfort de grillage ou fillasse. Le mortier de fermeture est dosé à 400 Kg de ciment par mètre cube au moins.

Les réservations sont faites pour l'alimentation électrique par des tubes orange encastrés dans les murs. Des regards de visites sont prévus pour le tirage et raccordement des différents éléments. Réalisées en tuyaux PVC de différents diamètres, ces réservations serviront à l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. Des regards de visites sont prévus pour le tirage et raccordement des différents éléments. Les fosses et puisards de 30 usagers minimum sont positionnés à l'arrière du bâtiment.

#### 2.3.4. Travaux de seconds œuvres

Les murs intérieurs et extérieurs sont enduits d'un mortier de ciment réalisé au moyen de taquets. L'épaisseur varie entre 1,5 et 2,5 cm. La menuiserie est constituée de menuiserie aluminium vitrée, menuiserie métallique et menuiserie bois. Ainsi, les fenêtres et portes extérieures sont en aluminium vitré et les portes intérieures sont en bois dur. Le plafond est en contreplaqué et les grilles anti intrusions éventuelles en acier prélaqué ou non. Les revêtements carreau concernent la pose des carreaux grès cérame sur tous les sols (Bureaux, terrasse et salle

d'eau) et des faïences sur les murs des salles d'eau et les paillasses. Les plinthes font partie intégrante de ces travaux. La peinture vinylique est appliquée sur les murs alors que le vernis transparent est posé sur la menuiserie bois. Les menuiseries métalliques sont protégées par une peinture à huile. Les échantillons de peinture devant être initialement proposés au comité de contrôle et surveillance des travaux pour avis et observation.

Le bâtiment est ceinturé par un cuivre nu de diamètre minimum 16 cm² raccordé à un piquet de terre. La filerie est réalisée en fil TH et les échantillons des équipements seront présentés par l'entreprise pour validation du maitre d'ouvrage ou son représentant avant leur installation.

Les tuyaux d'alimentation d'eau potable sont des PVC pression tandis que les évacuations sont en PVC simple. Certains raccords sont des flexibles. Les échantillons des équipements seront présentés par l'entreprise pour validation du maitre d'ouvrage ou son représentant avant leur installation.

#### 2.4. Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Conformément au PGES du sous-projet préparé et validé par la Banque mondiale et aux directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Banque mondiale, l'entreprise présentera un rapport dont les directives sont inscrites dans le plan de gestion environnementale et sociale du chantier (PGES-C). Ce rapport donnera une description des activités réalisées en matière de la sensibilisation, des mesures d'atténuation et de suivi requis afin de prévenir, d'atténuer ou de compenser les effets néfastes sur l'environnement et le social durant les travaux de réhabilitation des infrastructures.

#### 3. Modifications apportées au plan architectural de base

Au démarrage des travaux, la première difficulté que le comité de contrôle et de surveillance a rencontrée est relative aux documents graphiques du projet. En effet les dossiers de consultation comportaient uniquement une esquisse de plan d'électricité (figure 2). Cette esquisse de plan d'une part ne permettait pas à l'entreprise d'établir des plans d'exécution et d'autre part ne satisfait ni le Laboratoire sur l'Energie Solaire ni le CERME.

Face à cette situation, le Comité Technique de Contrôle et de Surveillance a soumis deux propositions de plan (figure 3 et 4) sur la base des manquements relevés sur l'esquisse par les utilisateurs. Ces derniers ont retenu la proposition B (Figure 4) permettant ainsi au comité de faire établir le plan architectural révisé (figure 5) du projet de même que le plan d'exécution de l'électricité (figure 6).

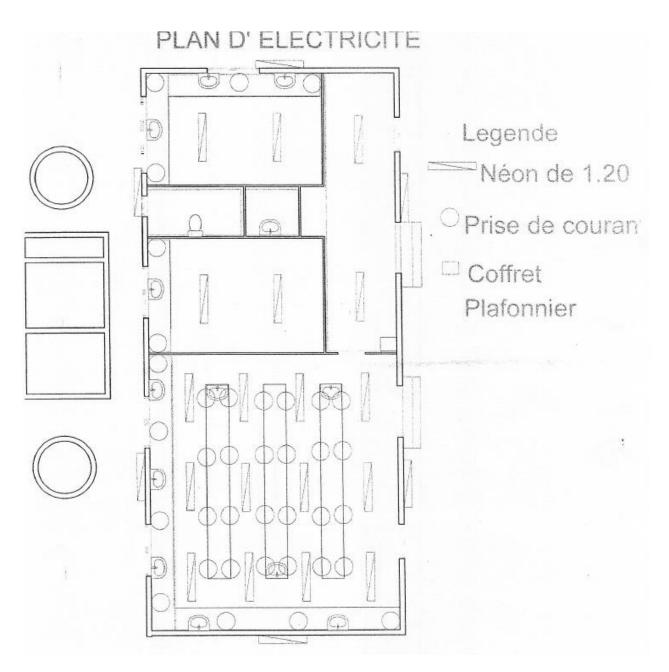
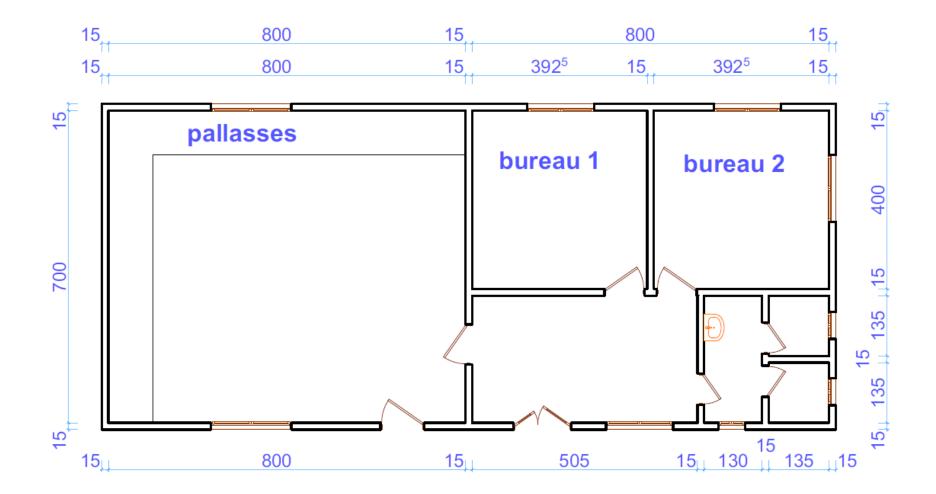


Figure 2: Esquisse de plan d'électricité contenue dans le DRP



### **PROPOSITION A**

Figure 3: Plan architecturale de la proposition A

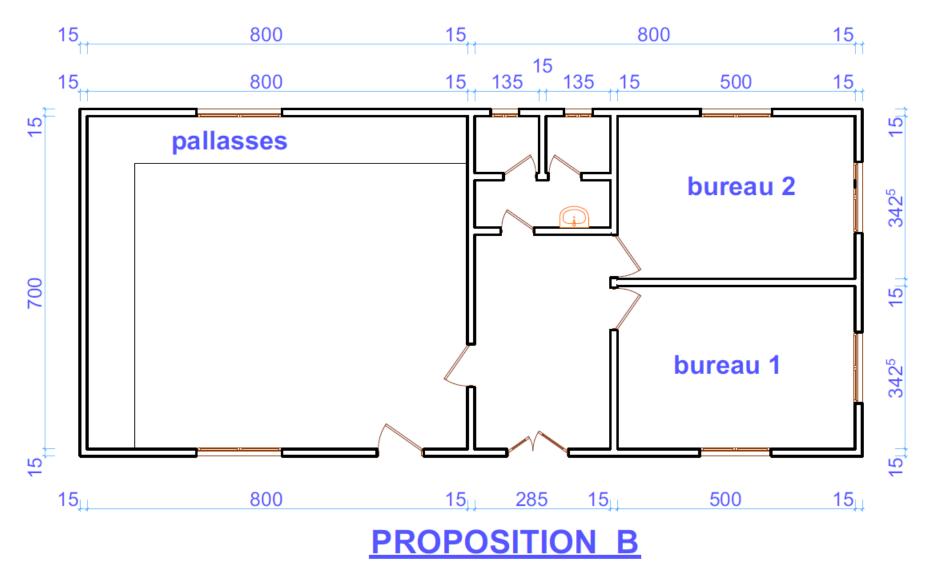


Figure 4: Plan architectural de la proposition B

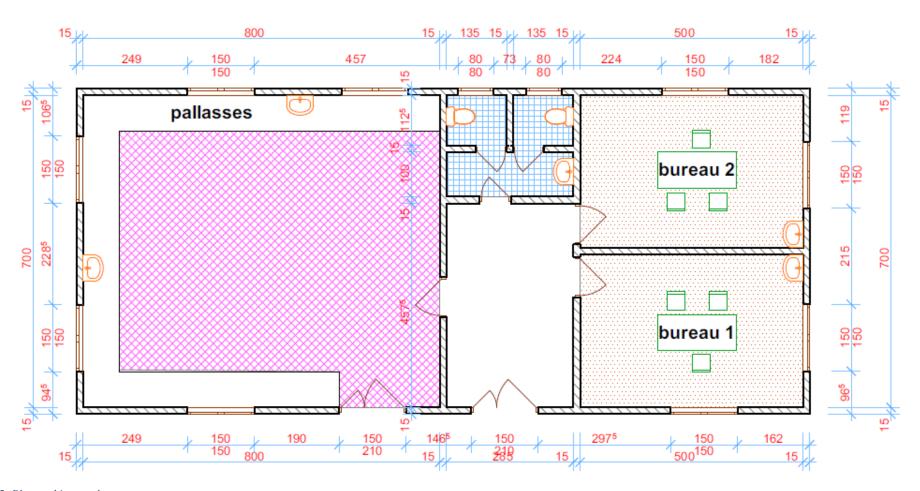


Figure 5: Plan architectural retenu

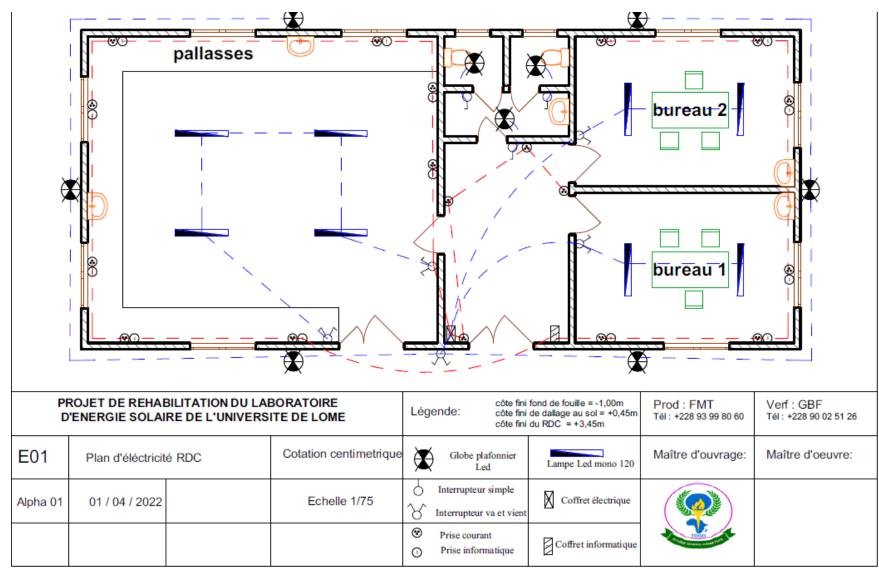


Figure 6: Plan d'exécution de l'électricité

#### 4. Modifications apportées à la masse des travaux

Le comité de contrôle et de surveillance des travaux a procédé à une étude d'actualisation du marché de l'entreprise suite aux différentes modifications intervenues lors de la réalisation des travaux. Cette étude d'actualisation a permis d'arrêter la masse réelle des travaux à exécuter et ressortir un avenant d'un montant de 2 663 732 F CFA TTC (voir les détails dans le cadre du devis quantitatif et estimatif en annexe 1).

Le plan architectural mis à jour impose une reprise du métré quantitatif et du descriptif des travaux à la suite de laquelle des moins-values et des plus-values ont été estimées. Le coût total des travaux réalisés après actualisation des quantités est de **17 181 808 F CFA TTC** défini comme suit :

- Marché initial= 14 518 076 F CFA TTC;
- Avenant au marché initial= 2 663 732 F CFA TTC. Soit 18,35 % du marché initial.

#### 5. Suivi administratif et technique du projet

#### 5.1 suivi administratif du projet

#### 5.1.1 Contrôle et suivi des travaux

Les activités du comité de suivi depuis le démarrage des travaux jusqu'à la réception provisoire ont porté sur :

- Réception, vérification et approbation du dossier de l'entreprise comportant les plans d'exécution, des résultats des essais de laboratoire sur les matériaux et des plannings d'exécutions des travaux;
- \* Réception technique des installations de chantier de l'entreprise ;
- Contrôle de l'organisation de chantier et vérification des moyens techniques de l'entreprise;
- Contrôle du suivi et respect des directives de l'exécution et de la mise en œuvre des matériaux;
- Vérification de la conformité des travaux aux plans d'exécution approuvés, documents contractuels et aux ordres de service;
- Vérification des formulations et des dosages de béton ;
- Suivi des travaux de terrassement notamment les fonds de fouilles, les déblais et remblais ;
- La prise quotidienne des quantités des travaux réalisées pour les attachements, les conditions climatiques ainsi que l'effectif ouvrier et matériel utilisés ;
- L'incitation au renforcement de l'effectif des ouvriers et matériels pour l'amélioration de l'avancement des travaux;
- Convocation et animation des réunions de chantier ;
- Réalisation du constat d'achèvement ;
- Préparation et participation à la réception technique ;

- Préparation et participation à la réception provisoire ;
- \* Rédaction des rapports mensuels et du présent rapport final.

#### 5.1.2. Contrôle de qualité

Le comité de suivi a veillé avec un accent particulier sur la bonne qualité des matériaux utilisés et leurs misent en œuvre au cours des travaux.

#### 5.1.3. Contrôle Topographique

La mission a assuré le contrôle de l'implantation des parties du bâtiment démolies, des fosses septiques et puisards, ainsi que les fonds de fouilles par apport à la cote TN.

#### 5.2 suivi technique du projet

A la date du 31 Juillet l'ensemble de tous les corps d'états ont été réalisés y compris les quantités supplémentaires ayant fait l'objet d'avenant. Les différents taux d'avancement physique enregistrés lors de l'exécution des travaux sont consignés dans le tableau 1

Tableau 1: Taux d'avancement physique des travaux durant la période

Date	Taux d'avancement mensuel (En %)	Taux d'avancement cumulé mensuel (En %)
1 <sup>er</sup> Avril 2022	12,46	12,46
1 <sup>er</sup> Mai 2022	35,72	48,18
1 <sup>er</sup> Juin 2022	30,33	78,51
1 <sup>er</sup> Juillet 2022	18,54	97,05
1 <sup>er</sup> Août 2022	2,95	100

La figure 7 ci-dessous présente l'évolution de l'état d'avancement des travaux mensuel et cumulé des travaux.

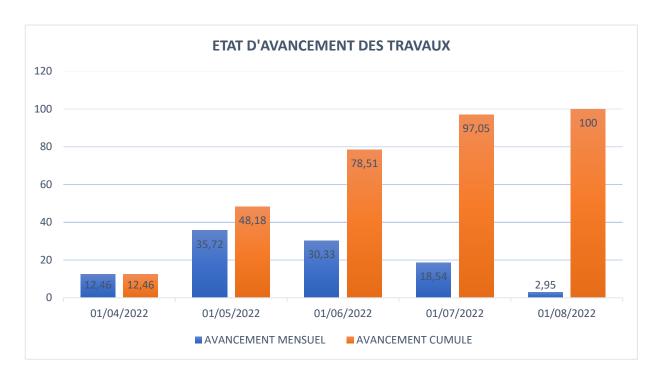


Figure 7: Histogramme d'évolution de l'état d'avancement des travaux.

#### 6. Suivi financier du projet

#### **6.1 COUT DU PROJET**

Le coût total des travaux réalisés après actualisation des quantités est de **17 181 808 F CFA TTC** défini comme suit :

- Marché initial= 14 518 076 F CFA TTC;
- Avenant au marché initial= 2 663 732 F CFA TTC. Soit 18,35 % du marché initial.

Le poids de chaque ouvrage élémentaire exécuté en fonction du coût est représenté par le diagramme de la figure 8 ci-après :

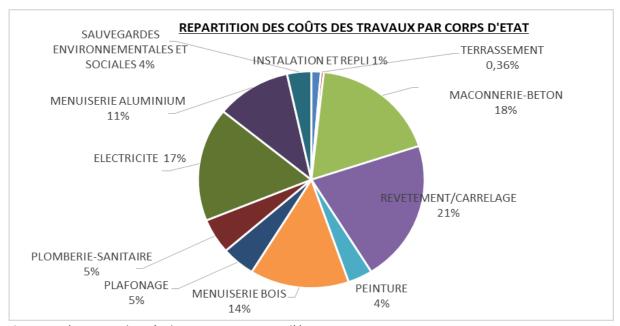


Figure 8: Répartition du coût des travaux par corps d'états

#### **6.2 SITUATION DES REGLEMENTS DE L'ENTREPRISE**

A la date du 2 Septembre 2022 la situation financière de l'Entreprise se présente comme suit dans le tableau 2.

Tableau 2 : Récapitulation des décomptes de l'Entreprise au 02 septembre 2022

N° du décompte	Montant initial du marché (En F CFA TTC)	avenant	Date d'émission du décompte	Montant du décompte (En F CFA TTC)	Taux du décompte (En %)	Observations
1	14 771 330	-	1 <sup>er</sup> /07/ 2022	13 085 346	88,59	Payé
2 & Final	14 7 7 1 330	2 663 732	02 /10/2022	4 096 462	23,84	Payé
	TOTAL		-	17 181 808	100	% pai rapport au Montant initial + Avenant

#### 5. Conclusion et recommandations

Démarrés le 11 mars 2022 (date de remise du site), les travaux de rénovation du laboratoire sur les énergies solaires (LES) de l'université de Lomé sont arrivés à termes le 31 aout 2022 (date de la réception provisoire). Soit environ cinq mois et demi environ après le démarrage effectif des travaux. Ce dépassement de délai se justifie par l'augmentation de la masse réelle des travaux à exécutés qui d'ailleurs a entrainé une incidence financière sur le montant prévisionnel des travaux.

L'objectif assigné est de répondre au besoin urgent du centre en matière d'infrastructures de formation et recherche. Ces travaux ont été exécuté par l'entreprise ECNG-BTP suivant le contrat de marché «  $N^{\circ}00163/2022/DRP/UL$ -CERME/T/IDA et son avenant  $n^{\circ}1$  ».

Les travaux réalisés ont concerné essentiellement les travaux préparatoires, les démolitions, les bétons, les maçonneries, les revêtements, la charpente ouvraison l'électricité, plomberie sanitaire, la menuiserie alu et bois. Le comité de suivi estime que sur le plan administratif, technique et financier toutes les procédures d'exécution ont été suivi et la qualité des travaux satisfaisante.

Toutefois il faudra envisager des travaux confortatifs pour améliorer la sécurité et le cadre de vie dans le laboratoire et que les bénéficiaires s'approprient de l'ouvrage afin d'assurer sa pérennité. Ainsi, il en ressort d'immenses satisfactions de la part des bénéficiaires eu égard aux objectifs fixés.

Il ressort du livrable 1 : Rapport de la mise à jour et validations des plans d'exécution et de la masse des travaux que la prise en compte des desiderata de tous acteurs au début des futurs projet permettra d'avoir une bonne maitrise de la quantité et de la qualité des travaux. Toutes fois, le comité de surveillance des travaux se réjouit de l'ambiance qui a prévalue sur le site des travaux lors de ces délicates manœuvres et salut le professionnalisme dont a fait preuve l'entreprise lord des dernières rencontres.

Le livrable 2 : Rapport du suivi administratif, technique et financier des travaux prouve que la procédure de passation de marché avait été respecté car l'entreprise attributaire a réalisé les travaux dans le temps et dans les règles de l'art. Cependant quelques imperfections surtout dans la finition des travaux pourraient être évité en prenant en compte la complexité intrinsèque des travaux de rénovation en choisissant une entreprise dont les prix unitaires concorde avec cette complexité.

#### Université de Lomé/CERME

#### **ACTUALISATION DU MARCHE**

Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA: Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Marché Initial							Marché Actualisé		Plus ou moins value	
N°	Désignations	U	Quantité	Prix unitaire	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	
1.	INSTALATION ET REPLI									
1.1	Installation et replis de chantier	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-	
1.2	Aménagement d'un espace magasin pour stocker les matériels entreposés dans le laboratoire	fft	0	100 000	-	1	100 000	1	100 000	
	SOUS -TOTAL1				100 000		200 000		100 000	
2.	TERRASSEMENT									
2.1	Fouille en puits	m3	8,3	1 000	8 300	18,3	18 300	10	10 000	
2.2	Remblai provenant des fouilles et d'apport	m3	12,72	800	10 176	53,97	43 176	41,25	33 000	
	SOUS -TOTAL 2				18 476		61 476		43 000	
3.	MACONNERIE-BETON									
3.1	Démolition du mur sur 20 ml (soubassement + élévation) y compris évacuation des gravas	Fft	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-	
3.2	Béton de propreté	m3	0,828	35 000	28 980	0,828	28 980	0	-	
3.2	Béton armé pour semelle isolée	m3	3,23	72 000	232 560	3,23	232 560	0	-	

3.3	Béton armé pour longrine	m3	0,79	72 000	56 880	1,3	93 600	0,51	36 720
3.4	Béton armé pour poteau	m3	1,8	72 000	129 600	1,8	129 600	0	-
3.5	Béton armé pour paillasses et terrasse d'entrée	m3	3,1	65 000	201 500	4,1	266 500	1	65 000
3.6	Béton armé pour chainage	m3	0,59	72 000	42 480	1,14	82 080	0,55	39 600
3.7	Maçonnerie en agglos pleins de 20 pour le soubassement	m <sup>2</sup>	23,76	5 500	130 680	47,26	259 930	23,5	129 250
3.8	Maçonnerie en agglos creux de 15 pour l'élévation	m <sup>2</sup>	75,24	5 000	376 200	173,24	866 200	98	490 000
3.9	Maçonnerie en agglos pleins de 15 pour paillasses	m <sup>2</sup>	22,5	5 500	123 750	32,5	178 750	10	55 000
3.10.	Construction d'une fausse sceptique de 30 usagés minimum	ff	1	300 000	300 000	1	300 000	0	-
3.11.	Construction d'un puisard pour eaux usagées de 30 usagés minimum	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
	SOUS-TOTAL 3				1 872 630		2 688 200		815 570
4.									
٠.	REVETEMENT/CARRELAGE								
4.1	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur	m2	148,5	1 000	148 500	279,23	279 230	130,73	130 730
	Enduit(crépissage) sur mur intérieur	m2	148,5	1 000	148 500 50 000	279,23	279 230 50 000	130,73	130 730
4.1	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur  Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes		<u> </u>			·		·	
4.1	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur  Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes suggestions  Fourniture et pose de carreaux sur	ff	1	50 000	50 000	1	50 000	0	-
4.1 4.2 4.3	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur  Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes suggestions  Fourniture et pose de carreaux sur paillasses et mur(paillasse)  Fourniture et pose de carreaux grès	ff m <sup>2</sup>	92,97	50 000 8 000	50 000 743 760	1 172,97	50 000 1 383 760	0 80	640 000
4.1 4.2 4.3 4.4	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur  Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes suggestions  Fourniture et pose de carreaux sur paillasses et mur(paillasse)  Fourniture et pose de carreaux grès cérame	ff m <sup>2</sup> m <sup>2</sup>	1 92,97 142,47	50 000 8 000 8 000	50 000 743 760 1 139 760	1 172,97 165,47	50 000 1 383 760 1 323 760	0 80 23	640 000 184 000

5.1	Peinture vinylique sur mur intérieur et extérieur y compris toutes suggestions	m2	441	800	352 800	650	520 000	209	167 200
	SOUS TOTAL 5				352 800		520 000		167 200
6.	MENUISERIE BOIS								
6.1	Dépose de quelques parties de la tuile	m2	85	300	25 500	186	55 800	101	30 300
6.2	Fourniture et Pose de charpente plus couvraison en tuiles fibrociment	m²	85	8 500	722 500	186	1 581 000	101	858 500
6.3	Fourniture et pose de bois de rive	ml	55	2 000	110 000	55	110 000	0	-
6.4	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0,70 m x 2,1 m	U	2	55 000	110 000	3	165 000	1	55 000
6.5	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0,90 m x 2,1m	U	3	60 000	180 000	3	180 000	0	-
6.6	Fourniture et pose de porte en bois dur dans cadre bois de 1,5m x 2,1m	U	1	100 000	100 000	0	-	-1	- 100 000
6.7	Fourniture et pose de porte en bois dur dans cadre bois de 0,90m x 2,1m	U	1	75 000	75 000	0	-	-1	- 75 000
6.8	Fourniture et pose de fenêtre en bois dur dans cadre bois de 1,80 m x 1,5m y compris toutes ses suggestions	U	7	90 000	630 000	0	-	-7	- 630 000
6.9	Fourniture et pose de fenêtres en bois dur dans cadre bois de 0,7 m x 0,65 y compris toutes ses suggestions	U	1	30 000	30 000	0	-	-1	30 000
6.10	Fourniture et pose des portillons sous paillasse	ff	1	80 000	80 000	0	-	-1	- 80 000
	SOUS TOTAL 6				2 063 000		2 091 800		28 800
7.	PLAFONAGE								

7.1	Plafonnage en contre plaque de 4 mm y compris toute suggestions	m <sup>2</sup>	158	4 500	711 000	158	711 000	0	-
	SOUS TOTAL 7				711 000		711 000		-
8.	PLOMBERIE-SANITAIRE								
8.1	Ensemble évacuation	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-
8.2	Ensemble installation	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-
8.3	Ensemble alimentation	ff	1	80 000	80 000	1	80 000	0	-
8.4	Fourniture et pose de lavabo (2WC estimés à 4 lavabos)	U	15	55 000	825 000	9	495 000	-6	- 330 000
	SOUS TOTAL 8				1 105 000		775 000		- 330 000
9.	ELECTRICITE								
9.1	Tubage en tube orange	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-
9.2	Tubage pour le réseau informatique	ff	0	100 000		1	100 000	1	100 000
9.3	Ceinturage au cuivre nu y compris piquet de terre et barrette de coupure	ff	0	150 000	-	1	150 000	1	150 000
9.4	Filerie et câblage	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
9.5	Coffret plastique de 600x500 équipé	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
9.6	Fourniture et pose de réglette de 0,60	U	2	8 000	16 000	2	16 000	0	-
9.7	Fourniture et pose de réglette de 1,20 (6 Globe étanches estimés à 12 réglettes)	U	23	9 000	207 000	23	207 000	0	-
9.8	Fourniture et pose de prise 2P+T	U	15	3 500	52 500	21	73 500	6	21 000
9.9	Fourniture et pose goulottes de 100/45(avec câble) y compris dismatic	U	4	50 000	200 000	4	200 000	0	-
9.10	Fourniture et pose et pose de climatiseurs de 2Cv y compris toutes suggestion	U	4	340 000	1 360 000	4	1 360 000	0	-
	SOUS TOTAL 9				2 235 500		2 506 500		271 000

10.	MENUISERIE ALUMINIUM								
10.1	Fourniture et pose de porte en aluminium	m2	10,2	55 000	561 000	7,04	387 200	-3,16	- 173 800
10.2	Fourniture et pose de fenêtres en aluminium	m2	15,4	55 000	847 000	21,73	1 195 150	6,33	348 150
	SOUS TOTAL 10				1 408 000		1 582 350		174 350
	SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTA	LES I	T SOCIAL	ES	1				
10.3	Élaboration du plan de gestion environnementale et sociale simplifié du chantier (PGES chantier) prenant en compte la santé et sécurité au travail et la gestion des déchets	FF	1	300 000	300 000	1	300 000	0	-
10.4	Mis en terre de 20 espèces de 1,20m de hauteurs à croissance rapide offrant de l'ombrage au sein du site du sous-projet et protégé avec les grillages	U	20	4 500	90 000	20	90 000	0	-
10.3	Suivi de la mise en œuvre des outils	FF	1	120 000	120 000	1	120 000	0	-
	SOUS TOTAL 11				510 000		510 000		-
	TOTAL HTVA				12 518 076		14 775 476		2 257 400
	TVA (18%)				2 253 254		2 659 586		406 332
	TOTAL GLOBAL TTC				14 771 330		17 435 062		2 663 732
	TAUX D'AUGME	ENTAT	ION DE LA	A CONSISTA	ANCE DES PRES	TATIONS			18,033%

## Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS)

## ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT FINAL DU COMITE DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

#### Livrable 3 : Rapport de suivi et de sauvegarde environnemental et social

Référence de la procédure : DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA

Projet : Centre d'Excellence Régionale pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

<u>Autorité Contractante</u>: *Université de Lomé (UL)* 

Pays (Emprunteur): Togo

Sources de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Don IDA 536 IDA (Banque Mondiale)

Octobre 2022

#### Table des matières

1.1. La Politique de sauvegarde environnementale et sociale de l'ECNG BTP	14
1.1.1. Politique et objectifs en matière d'hygiène santé- sécurité-environnement de l'entreprise ECNG BTP	1.4
<del></del>	
1.1.2. Engagements spécifiques de l'ECNG BTP	15
2.1. Définition des rôles acteurs.	15
3.1. Impacts positifs et mesures de bonification	17
3.3. Modalités de suivi de la mise en œuvre des mesures	22
3.3.1. Procédure opérationnelle environnemental	
3.3.2.2. Moyens de contrôle environnement : Plan de contrôle environnement	23
3.3.2.3 Description du Plan de Contrôle et Surveillance Environnement	23
3.3.3. Situation de non-conformité	24
4.1. Plan de santé et sécurité au chantier	1
4.2. Mesures sur la lutte contre les Violence Basées sur le Genre (VBG), EAS/HS et de Violence Contre les Enfants (VCE) ainsi que de la pandémie liée au COVID-19	5
4.3. Stratégie en matière de lutte contre la consommation d'alcool, de drogue et de substan	
prohibées sur les chantiers	
4.4. <u>Mécanisme de gestion des plaintes</u>	6

#### 1. Suivi de la Sauvegarde Environnementale et Sociale

Le suivi en sauvegarde environnementale et sociale a consisté à encourager, à sensibiliser et à amener tous les acteurs prenant part à la rénovation à suivre la politique de sauvegarde environnementale et sociale.

#### 1.1. La Politique de sauvegarde environnementale et sociale de l'ECNG BTP

## 1.1.1. Politique et objectifs en matière d'hygiène santé- sécurité-environnement de l'entreprise ECNG BTP

La priorité est que chaque collaborateur puisse exercer son activité dans les meilleures conditions de travail possible, de même que les populations riveraines sur le site. Par ailleurs, la mission en matière d'hygiène santé – sécurité – environnement de l'entreprise ECNG BTP dans les travaux publics et privés est de contribuer fondamentalement à la limitation des impacts environnementaux et sociaux, en concourant à la réduction des pollutions atmosphériques, aux risques sociales et la promotion du genre.

Nous avons veillé à ce que la politique HSSE (Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement) dont dispose l'ECNG BTP vise les objectifs suivants :

- **a.** garantir la sécurité et la santé des ouvriers, de chaque collaborateur, visiteur, sous-traitant et de la population riveraine du site ;
- **b.** prévenir les incidents, les lésions corporelles et les atteintes à la santé.
- c. assurer l'intégrité des actifs, la sauvegarde de l'environnement et la maitrise de la sécurité publique
   ;
- **d.** cultiver de l'Excellence dans les comportements et améliorer continuellement en matière de HSSE au sein de toutes les activités de l'Entreprise ;
- e. porter une attention particulière aux collaborateurs internes et externes tout en écoutant leurs attentes en matière de HSSE et en adoptant des stratégies opérationnelles et des éléments de réponse pertinents;
- **f.** minimiser les risques sociétaires liés aux activités HSSE et contribuer ainsi à la création d'une valeur économique pour l'entreprise ;
- **g.** assurer l'application rigoureuse des procédures en vigueur en matière de l'Hygiène Sécurité, de santé, d'environnement et de préservation de la sécurité publique.
- h. imposer une gestion opérationnelle avec des critères avancés en matière de sauvegarde environnementale, de prévention de la pollution, d'optimisation de l'énergie et la valorisation des eaux usées ;
- i. définir les indices et les indicateurs de performances, également économiques, pour le suivi des activités HSSE;
- j. respecter les exigences légales et réglementaires ainsi que les exigences de système de management en matière d'HSSE.

Nous avons alors amené toute l'entreprise suivant les exigences de la Banque Mondiale à s'engager avec l'ensemble sa direction technique à mettre en œuvre les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour promouvoir cette politique, et à veiller à ce que cette démarche soit comprise et appliquée de tous. L'engagement de tous et l'exemplarité de chacun ont été les clés de la réussite à temps de leur mission.

#### 1.1.2. Engagements spécifiques de l'ECNG BTP

La Politique opérationnelle environnementale et sociale de l'ECNG BTP appliquée décrit les engagements, les rôles, les procédures et les responsabilités en ce domaine. Les bonnes pratiques environnementales et sociales de l'entreprise sont de :

- s'assurer de planter de jeunes plants à la fin des travaux ;
- utiliser le site de décharge officiel autorisé par les autorités ;
- ne pas obstruer le passage aux riverains et protéger les propriétés avoisinantes du chantier;
- veiller au respect des mesures d'hygiène et de sécurité des installations du chantier ;
- éviter d'endommager la végétation existante ;
- ne pas brûler des déchets sur le chantier ;
- assurer la collecte et l'élimination des déchets occasionnés par les travaux ;
- anticiper et gérer les conflits entre le personnel de chantier et les riverains du site;
- sensibiliser le personnel de chantier et des étudiants sur les VBG, IST/VIH/SIDA et les maladies non transmissibles ;
- tenir compte des nuisances olfactives, sonore et visuelles (bruit, poussière et décomposition de la matière vivante) et de la sécurité de la population en organisant le chantier ;
- arroser le sol pour réduire la propagation de la poussière ;
- éviter tout rejet d'eaux usées, déversement accidentel ou non d'huile usagée et déversement de polluants sur les sols, dans les eaux superficielles ou souterraines, etc.;
- prendre et veiller à l'application de mesures de sécurité pour le personnel de chantier ;

#### 2. Objectifs du PGES-C

Ce PGES-C (plan de Gestion Environnementale et Sociale – Chantier) a permis d'assurer la durabilité environnementale et sociale du sous-projet non seulement à travers la prévention et l'élimination totale ou partielle de toutes les externalités négatives mais aussi à prendre en compte des mesures d'atténuation, de compensation, de prévention et de bonification sur les impacts et risques du sous-projet.

#### 2.1. Définition des rôles acteurs

#### a. Responsabilité de l'ECNG BTP sur la mise en œuvre du PGES-C

L'entreprise ECNG BTP a développé sa responsabilité vis à vis sociétale et environnementale et sociale conformément au PGES du sous-projet. Cette responsabilité consiste donc à la fois en un devoir de rendre compte de ses actes et d'en s'assumer les conséquences pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation ou de compensation des impacts et risques du sous-projet sur l'environnement et le social. Ainsi toutes les mesures d'atténuation proposées dans le PGES du sous-projet, PGES préalablement élaboré et validé par la Banque mondiale, ainsi que celles prévues par les bonnes pratiques générales sur la protection de l'environnement et le social, sont reportées dans le présent Plan de Gestion Environnementale et Sociale du chantier (PGES-C). Ce PGES-C identifie les actions proposées à chaque phase de l'exécution des travaux, du dimensionnement et du repliement du site, et les personnes responsables de leur mise en œuvre, du suivi et du contrôle

#### b. Responsabilité du responsable HSSE de l'entreprise

Le responsable HSSE sur le chantier a eu pour rôle de :

- faire le suivi HSSE des activités menées par l'Entreprise ECNG BTP ou ses sous-traitants ;
- prévenir, de détecter et de résoudre toutes les non-conformités HSSE ;
- vérifier le respect des normes et contrôler les mises en conformité ;
- gérer les déchets issus des activités du chantier ;
- préparer des documents techniques et rapports définis dans le PGES du sous-projet.

Il a dû montrer, conseiller, corriger les dysfonctionnements de chaque équipe et évaluer les risques et les situations d'urgence ainsi que les déviations.

Il a été responsable de la diffusion, de la gestion et de l'amélioration du programme HSSE. Il supervise la gestion des problèmes relatifs à l'Hygiène, Sécurité, Environnement et Social ainsi que la gestion des interventions d'urgences avec le soutien du Directeur Technique, du Conducteur des Travaux et du Chef Chantier. A cet effet, il a coordonné les pratiques de HSSE dans tous les secteurs d'activité des travaux.

Le Responsable HSSE a disposé d'un registre dans lequel il enregistre et sauvegarde toutes les activités menées en matière de santé, sécurité et environnement.

#### c. Responsabilité du Directeur des travaux

Le Directeur Technique représente en personne morale et physique l'entreprise ECNG BTP. Il dirige le service HSSE, il a été responsable de la mise en œuvre et de l'application du programme HSSE. Le directeur Technique est responsable des installations, de l'exécution des travaux, leur fiabilité, leur maintien et leur sécurité. A cet impact, il a fourni les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du programme HSSE.

Il a été assisté dans cette tâche par le Conducteur des Travaux, le Chef Chantier, le Responsable HSSE. Il est tenu de mettre à la disposition du responsable HSSE un planning journalier ou hebdomadaire d'exécution des travaux ou d'en valider ce que ce responsable propose à chaque poste afin de décider d'un commun accord des dispositions à prendre pour la mise en place des mesures HSSE et les tenir informer des modifications qui surviendront.

#### d. Conducteur des travaux et le chef chantier

Ils doivent connaître parfaitement le programme HSSE ainsi que leurs responsabilités individuelles et collectives concernant l'exécution dudit programme. Ainsi, ils sont responsables de la force de travail et la productivité de leurs équipes. Ils doivent s'assurer que la formation des équipes en matière de HSSE est suffisante et efficace pour garantir la protection de l'environnement et social de tout le personnel et celle des autres (riverains, occupants du site, les bénéficiaires directes ou indirectes...), leur bien-être, leur bon état de santé et leur bien et service.

#### e. Chef d'Equipe des travaux

Pendant les travaux, chaque chef d'équipe qui dirige les activités des employés et ouvriers surveillait également la mise en œuvre des mesures de HSSE du chantier. Les mesures de protection individuelle et collective seront incorporées à la planification et à l'exécution des travaux.

Il est de la responsabilité du chef d'équipe de corriger les comportements à risque et les conditions de travail.

#### f. Les ouvriers du chantier

Les ouvriers de chantier s'occupent de toutes les tâches manuelles. Sous les ordres d'un chef d'équipe, il a réalisé ses travaux en suivant les directives qui lui sont soumises. Leur mission est très variée. Elle va de la manipulation des matériaux, acheminements des gravillons et outils, à la réalisation de travaux spécifiques, confection de la fondation, ou encore la pose du carrelage. Dans le premier cas, il est le plus souvent appelé manœuvre de chantier. Les conducteurs d'engin sont également considérés comme ouvriers de chantier. Sont considérés comme ouvriers :les maçons responsables de la construction des gros œuvres, le coffreur qui s'occupe de tout bétonnage ; le conducteur d'engin qui manipule les pelleteuses ; l'électricien en charge de tout le système électrique domestique ou de l'installation d'un compteur de chantier ; le plombier et installateur des systèmes d'évacuation et d'adduction et le peintre qui réalise la finition des travaux.

#### 3. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMNTALE ET SOCIALE DU CHANTIER (PGES-C)

Un PGES Chantier a été exigé et préparé par l'entreprise afin de mieux s'y prendre pour le bon déroulement de leur mission lors toute la rénovation.

#### 3.1. Impacts positifs et mesures de bonification

les impacts positifs identifiés lors des travaux de rénovations du Laboratoire sur l'Energie Solaire pour le compte de CERME sont : la création d'emplois temporaires pour les employés et ouvriers ; la création de sources de revenus des prestataires; l'amélioration des conditions de vie des prestataires de services ; l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des étudiants ; la motivation pour les enseignants à pouvoir donner le meilleur d'eux même pour une meilleure éducation; l'embellissement du cadre d'enseignement et de la recherche

### 3.2. Identification des impacts négatifs majeurs et risques environnementaux liés aux travaux et mesures d'atténuation

ACTIVITES	IMPACTS OU RISQUES	MESURES D'ATTENUATION OU DE PREVENTION
	ENVIRONNEMENTAUX	
Dégagement	Pollution atmosphérique par émission	Doter et veiller au port effectif des EPI adaptés aux ouvriers et
de l'emprise	des gaz libérés liés aux stockages du	manœuvres,
	matériel dans le magasin et par le	Prévoir des endroits bien adaptés pour le stockage des équipements
	soulèvement des particules de	disposés dans le magasin,
	poussière Nuisances visuelles,	Stocker dans un endroit bien délimité les débris du manguier et autres déchets existant dans l'emprise du site
	Risque de chute à plein pied et de	decriets existant dans remprise du site
	blessure	
	Perturbation de la circulation et	Sensibilisation les conducteurs sur le respect du code de la route et
	risques d'accidents de circulation	balisage de la zone d'activités,
		Limiter ou signaler par la pause des panneaux de signalisation la
		vitesse des camions au niveau des agglomérations à 30 km/h,
		Interdire systématique la consommation d'alcool et les spécifiant sur
		le lieu de travail et les heures de travail, Insister sur la vigilance des conducteurs,
		Mettre en place des panneaux de chantier et de circulation
Fouilles et	Nuisances visuelles.	Veiller au port effectif des EPI adaptés tout en mettant en œuvre les
remblais	Risque de chute et de blessure,	mesures dissuasives.
	Soulèvement de poussière	Baliser le site en définissant l'aire de sécurité,
	•	Définir et respecter la voie de circulation sur le site,
		Afficher les pictogrammes (interdiction de fumer etc) et ceux du point
		de convergence pour le sauvetage
		Prévoir un poste de secours pour les premiers soins en cas d'accident
		ou incident
Descriptions	Occidita con la constationa	Disposer la trousse de soins du premier secours sur le site,
Recrutement	Conflits avec les populations riveraines	Prioriser la main d'œuvre locale à compétence égale, Faire signer les codes de conduite à tout le personnel enrôlé qui les
du personnel de chantier	Risques de propagation des IST-	engage à éviter tous comportements indécents sur le chantier (VBG,
de chartier	VIH/SIDA	VCE, HS/AS, etc.),
	Risques de troubles socioculturels	Sensibiliser le personnel de chantier sur les IST-VIH/SIDA,
	Risque de propagation et de	Sensibiliser et mettre à la disposition hebdomadairement des
	contamination du Covid 19	personnels du chantier et de base-vie les préservatifs
		Sensibiliser les travailleurs et tout le personnel sur les questions liées
		au genre et la protection des enfants,
		Respect des us et coutumes de la localité
		Disposer sur le site les dispositifs de lave main, et veiller au port effectif des bavettes à toute personne
		Empêcher les ouvriers de partir avec les matériels du laboratoires
		stockés sur le site
Ravitaillement	Pollution des sols par contamination	Informer et sensibiliser le personnel quant aux consignes particulières
des engins et	du sous-sol, des eaux superficielles et	à suivre afin d'éviter tout risque de déversement accidentel lors de la
matériels de	de la nappe phréatique par le	manipulation et de l'utilisation des produits liquides et sur les mesures
chantier	déversement des huiles de vidange,	d'interventions à mettre en place en cas de sinistre afin d'éviter tout
(Stockage et	d'hydrocarbures	déversement accidentel ;
utilisation des	Risque d'incendie	Veiller au port effectif des EPI adaptés tout en mettant en œuvre les
hydrocarbures)		mesures dissuasives,
		Réaliser des opérations de vidange dans des fûts étanches Installer un extincteur en bon état de fonctionnement et conforme aux
		normes à portée des employés dudit poste et les former à leur emploi ;
		Afficher les pictogrammes (interdiction de fumer etc) et ceux du point
		de convergence pour le sauvetage
		Prévoir un poste de secours pour les premiers soins en cas d'accident
		Disposer la trousse de soins du premier secours sur le site,

		Maintenir l'accès aux services publics de secours en tous lieux
Fouille, Maçonnerie, Plomberie Ferronnerie Peinture Electricité	Insalubrité du sol par les chutes de matériaux, les emballages et autres déchets ordinaires	Sensibiliser les employés et veiller à ce qu'ils fassent le tri des déchets Mettre des panneaux de signalisation Veiller au port effectif des EPI adaptés Récupérer systématiquement tout débris et ferraillage issus des travaux et assurer leur recyclage Récupérer systématiquement tout débris et ferraillage issus des travaux et assurer leur recyclage
Transport de matériaux de construction (remblais ou d'emprunt du sable, graviers et autres)	Emission des particules de fumées et de poussières par les engins (véhicules et camions de transports) Nuisances olfactives Perturbation de la circulation et risque d'accident Nuisance sonore Pollution de l'air	Faire des campagnes d'Information d'Education et de Communication (IEC) périodiquement sur les dangers de la pollution de l'air par les gaz d'échappement des véhicules à l'endroit des conducteurs Baliser les voix d'accès sur le site Bâcher les matériaux de déblais transportés avec l'équipement adéquat Veiller signer seulement le contrat aux fournisseurs de matériaux qui ont un certificat de conformité environnementale ou autre autorisation d'extraction minière et de carrière Stocker à des endroits bien choisis ces déblais en vue de leur réutilisation pour la remise en état de certaines carrières Equiper les contractants, chefs d'équipes des EPI adaptés et veiller à leur port effectif Empêcher les transports de matériaux aux heures de bouchons
Utilisation des liants (ciments, liants hydrocarbonés )	Atteinte à la santé, à la qualité de vie et au bien-être du personnel et des ouvriers du chantier Nuisances olfactives	Equiper les employés des EPI adaptés et veiller à leur port effectif depuis le chargement jusqu'à l'utilisation Prévoir une trousse de premier secours pour les ouvriers du chantier Bâcher le ciment pendant son transport
Travaux de béton ordinaire et de propreté	Risque d'atteinte respiratoire par inhalation Risque de contamination du sol, des eaux superficielles, phréatiques et de la retenue Risque d'accident et d'incident de manutention Risque d'infiltration	Veiller au port effectif des EPI adaptés (lunette, cache-nez, gants, bottes etc.) avant toute manutention de matériaux Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie Prévoir une trousse de premier secours pour les ouvriers du chantier Respecter la profondeur exigée par le service technique de l'hydraulique Respecter le dosage de déversoir et l'étanchéité des fosses pour éviter la contamination des nappes phréatiques Respecter la profondeur pré définit lors de la fondation et du forage
Travaux de menuiserie	Atteinte à la santé, à la qualité de vie et au bien-être du personnel et des ouvriers du chantier Nuisances olfactives	Veiller à la sécurité des installations de stockage des matériaux et hydrocarbures du chantier, disposer de produits absorbants en cas de déversement  Doter des ouvriers aux EPI adaptées et veiller à leurs ports effectifs  Prendre attache aux services techniques de la CEET pour les branchements  Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie
Travaux à hauteur	Risque de chute, du traumatisme mental et de vestige Atteinte à la sécurité et santé des ouvriers	Fournir aux ouvriers des ceintures de sécurités, et d'autres EPI spécifiques ; Disposer des échafaudages pour plusieurs corps d'état ; Réaliser au plus tôt des remblais périphériques ; Utiliser des échafaudages à Montage et Démontage en Sécurité ;

			Assurer les formations spécifiques du personnel Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie
Travaux	de	Risque d'atteinte à la santé	Doter des ouvriers aux EPI adaptées et veiller à leurs ports effectifs
l'utilisation peinture	de	Risque de contamination du sol et des eaux superficielles	Recycler les matériels après leur utilisation et les confier au service technique agrée pour leur élimination
•		·	Disposer de produits absorbants en cas de déversement
			Disposer une trousse de premier secours en l'accident par inhalation ou brulure
			Disposer des poubelles sur le chantier
			Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à
			pharmacie
Travaux	de	Risque d'atteinte respiratoire par	Veiller au port effectif des EPI adaptés (lunette, cache-nez, gants,
béton		inhalation	bottes etc) avant toute manutention à ce poste
		Mue des paumes des membres	Poser les affiches signalisation adéquates,
			Disposer de produits absorbants en cas de déversement
			Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à
			pharmacie

3.2.1. Indentification des impacts négatifs, d'importance moyenne et majeure et risques environnementaux liés à l'installation de chantier

ACTIVITES	IMPACTS OU RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	MESURES
L'installatio n du chantier	Réduction du couvert végétal, encombrement du sol par les débris, disparition de l'habitat faunique	Informer et sensibiliser les étudiants, les enseignants et les populations riveraines de l'exécution des travaux Avant élagage du manguier, nous venons avoir une autorisation de la du doyen de la FDS. Nous allons procéder au ramassage et au stockage des débris végétaux et les convoyer vers le site autorité par la commune. Nous allons faire un reboisement compensatoire de 20 plants en accord avec le responsable du chargé en sauvegarde environnementale du CERME. Nous allons empêcher les manœuvres du chantier à l'abattage anarchique des végétaux et ou la capture d'espèce animale, halieutique dans la zone du sous projet
	Obstructions des voies d'accès, trouble ou perturbation de la mobilité des riverains et des véhicules ou usagés	Baliser les zones de non-accès aux populations, Nous allons procéder à la réalisation des déviations de circulation pour faciliter et maintenir la mobilité des usagers et des véhicules dans l'enceinte du sous projet
	Trouble de la vision par le dégagement de la poussière  Nuisance sonore et olfactive	Eviter les travaux poussiéreux par temps de vents forts, Arroser périodiquement les abords libérés, Eviter les travaux bruyants aux heures de repos, arrêter les engins pendant les heures de pause et équiper les employés des EPI adaptés, Sensibiliser les employés sur l'importance du port effectif des EPI lors des travaux, Disposer des installations sanitaires sur le site, Interdire les klaxons des engins au sein de l'université
Installation de la base de vie	Destruction du sol par compactage au niveau du site de la base de vie, Production de déchets et risque de pollution du sol et des eaux	Réaménager la base de vie par un paysage esthétique du site, Mettre en place un système d'évacuation de déchets du chantier,

## 3.2.2. Indentification des impacts négatifs d'importance moyenne et risques environnementaux liés aux travaux de rénovation du laboratoire

Dégagement des matériaux installés	Nuisance sonore Risque de contamination du sol et des eaux superficielles Risque d'accident et d'incident Nuisance olfactive lors de la destruction des fosses de vidange sur la base vie	Doter des ouvriers aux EPI adaptés et veiller à leurs ports effectifs Recycler les matériaux après leur utilisation Disposer de produits absorbants en cas de déversement Décontaminer les sols souillés par les techniques appropriées de décaissement ou de remblaiement par du sable ou par des substances non nocives Eviter le démantèlement des installations aux heures de travail et de repos
Transport des matériaux	Risque de perturbation de la circulation Pollution sonore Pollution atmosphérique par des gaz à impacts de serre des camions	Sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route Bâcher les véhicules transportant ces matériaux Veiller au contrôle de bon état des camions de transport

#### 3.2.3. Description des mesures de bonne pratique environnementale

Le principe a permis de suivre avec régularité l'efficacité des mesures antipollution mises en œuvre sur les sites liés à la rénovation. Il s'est agi particulièrement de : mettre en application les procédures rigoureuses dans l'utilisation des produits chimiques dangereux, viabiliser les procédures d'intervention d'urgence en cas de déversement accidentel des produits dangereux ou des hydrocarbures, mettre en place des procédures rigoureuses dans la gestion des effluents liquides polluants.

En ce qui concerne les eaux de consommation ou d'usage à la consommation, le chlore résiduel sera mesuré pour évaluer la traçabilité effective du traitement de l'eau. Pour la mise en œuvre de ce plan, les mesures visant à réduire l'impact sur les eaux de surface et de profondeurs seront valorisées dans les bases vies, techniques et site de travaux. Il sera particulièrement question de mettre en place des mécanismes visant à protéger l'eau de toutes formes de contamination.

- Les eaux grises des bâtiments seront directement orientées vers les stations de traitement (fosse septique de la base vie) ;
- Les autres déchets de la base vie seront traités suivant le plan de gestion des déchets pour éviter toute contamination ;
- Le géotextile sera utilisé dans le chantier et dans tous les sites pour éviter la pollution des eaux de profondeur ;
- Pour les sites sensibles, les bassins de sédimentation seront mis sur pied afin de gérer efficacement les eaux pluviales ;
- Les effluents ayant des substances polluées et provenant des différentes unités seront collectés et traités suivant le plan de gestion des déchets ;
- Procéder à des sondages réguliers afin de détecter les fuites d'eau souterraine

#### 3.3. Modalités de suivi de la mise en œuvre des mesures

Les modalités de suivi de la mise en œuvre des mesures ont consisté à tout faire pour respecter en appliquant la procédure opérationnelle.

# 3.3.1. Procédure opérationnelle environnemental

Les procédures sont rédigées par le responsable environnement de l'entreprise ECNG BTP, vérifiées et validés par le Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale de CERME. Il veillera à la mise en œuvre des procédures. Les principales activités sont :

- Déviations et gestion du trafic sur les axes d'approvisionnement des matériaux de construction (sables, ravier ...);
- Protection de l'environnement contre les nuisances sonores et atmosphériques ;
- Protection de l'environnement contre les hydrocarbures et les gaz d'échappement ;
- Modification du paysage ;
- Gestion des déchets solides, liquides.

L'Entreprise ECNG BTP a procédé, sur demande du Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale de CERME, par des séances de sensibilisation sur l'importance de la gestion durable des composants du milieu physique (sol, air, eau) et le milieu social. Elle lutte contre les comportements néfastes qui peuvent engendrés les impacts sur ces composants.

Le suivi environnemental et social sert à vérifier la mise en œuvre des mesures d'atténuation environnementale et sociale. Le suivi en termes de supervision sera réalisé en majeure partie par le CERME qui est le maitre d'ouvrage du sous-projet, et sert à vérifier la qualité de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et les interactions entre le sous-projet et l'environnement. L'environnementaliste

de l'entreprise doit remettre à une fréquence prévue, un rapport sur la mise en œuvre des engagements contractuels de l'entreprise en matière de gestion environnementale et sociale. Les connaissances acquises avec le suivi environnemental permettront de corriger les mesures d'atténuation et éventuellement de réviser certaines normes de protection de l'environnement. Le Programme de suivi décrit : (i) les éléments devant faire l'objet d'un suivi ; (ii) les méthodes/dispositifs de suivi ; (ii) les responsabilités de suivi et (iv) la période de suivi

#### 3.3.2. Moyens de contrôle environnement

Le plan de contrôle environnemental a eu pour objet de rappeler pour chaque activité du chantier présentant un impact négatif ou un risque environnemental. Ceci concerne les personnes en charge des contrôles, les éléments à contrôler et les mesures à suivre en cas de non-conformité.

# 3.3.2.1. Description du Plan de Contrôle Environnemental

Cette partie du plan de gestion comporte essentiellement les activités qui constituent les sources d'impact, le responsable chargé de la mise en œuvre de la mesure d'atténuation, le support d'enregistrement sur lequel devra être portés tous les éléments objets de contrôle et suivi, le contrôle et/ou fréquence, la tolérance. Le Plan de Contrôle Environnement rappelle, pour chaque activité du chantier présentant un impact négatif d'importance moyenne ou majeure ou un risque environnemental : les personnes en charge des contrôles de la mise en œuvre des mesures de protection, les éléments à contrôler, les mesures à suivre en cas de non-conformité. Ce plan faisant partie du Plan de Gestion Environnementale et Sociale, est un document évolutif. Le Responsable Environnement du chantier assurera sa mise à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux et/ou de toute évolution nécessitant sa révision.

#### 3.3.2.2. Moyens de contrôle environnement : Plan de contrôle environnement

Le contrôle environnemental et social a eu pour but de vérifier, sur le terrain, la justesse de l'évaluation de certains impacts, l'effectivité et l'efficacité des mesures d'atténuation ou de compensation prévues par le PGES et pour lesquelles subsiste une incertitude. Le contrôle est essentiellement réalisé par les services techniques nationaux simultanément à leur mission technique. Ces dernières doivent s'assurer que l'entreprise respecte ses clauses contractuelles. Le Contrôle environnemental et social est assuré par l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE). Une convention devra être signée entre l'ANGE et CERME à cet effet. Ce tableau sera complété lors du suivi et évaluation du projet au cours d'exécution

# 3.3.2.3 Description du Plan de Contrôle et Surveillance Environnement

Cette partie du plan de gestion comporte essentiellement les activités qui constitue les sources d'impact, le responsable chargé de la mise en œuvre de la mesure d'atténuation, le support d'enregistrement sur lequel devra être portés tous les éléments objets de contrôle et suivi, le contrôle et/ou fréquence, la tolérance. Le Plan de Contrôle Environnement rappelle, pour chaque activité du chantier présentant un impact négatif d'importance moyenne ou majeure ou un risque environnemental : les personnes en charge des contrôles de la mise en œuvre des mesures de protection, les éléments à contrôler, les mesures à suivre en cas de non-conformité. Ce plan faisant partie du Plan de Gestion Environnementale et Sociale, est un document évolutif. Le Responsable Environnement du chantier assurera sa mise à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux et/ou de toute évolution nécessitant sa révision.

Le contrôle environnemental et social a eu pour but de vérifier, sur le terrain, la justesse de l'évaluation de certains impacts, l'effectivité et l'efficacité des mesures d'atténuation ou de compensation prévues par

le PGES et pour lesquelles subsiste une incertitude. Le contrôle est essentiellement réalisé par les services techniques nationaux simultanément à leur mission technique. Ces dernières doivent s'assurer que l'entreprise respecte ses clauses contractuelles. Le Contrôle environnemental et social est assuré par l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE). Une convention devra être signée entre l'ANGE et CERME à cet effet. Ce tableau sera complété lors du suivi et évaluation du projet au cours d'exécution

#### 3.3.3. Situation de non-conformité

Une non-conformité étant un écart constaté face à une règle établie, le personnel été formé et encouragé par le Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale de CERME à remonter de telles situations afin qu'un traitement approprié y soit apporté. On distinguera :

- les **non-conformités de niveau 1** feront l'objet d'une correction par le personnel de chantier. Elles découleront de l'autocontrôle ou des inspections menées par le Manager ;
- Les **non-conformités de niveau 2** n'entraînant pas de risque grave et immédiat pour l'environnement et la santé. Détectées par le personnel d'encadrement, le Responsable HSE ou le Maître d'œuvre, elles feront l'objet d'un rapport intégrant les préconisations visant à les corriger. Une fois validées, ces préconisations seront mises en place dans les brefs délais.
- Les **non-conformités de niveau 3** applicable à toute non-conformité ayant entrainée un dommage pour l'environnement ou la santé ou présentant un risque élevé pour l'environnement ou la santé. La même procédure que pour les non-conformités 1 est appliquée ; la résolution devrait se faire dans 48h. Le service HSE adressera son rapport de résolution.

Les données relatives aux non-conformités constitueront un élément majeur du système de management intégré QSE groupement d'entreprises. Une copie des rapports y afférents sera intégrée dans le rapport mensuel d'activités HSE transmis à la mission de contrôle. L'archivage des rapports de non-conformités ainsi que des éléments de leur traitement se fera conformément à la procédure de gestion documentaire du système de management intégré QSE. Ces non-conformités feront partie des indicateurs mensuels de performance du PGES-C

Tableau 1 : Synoptique du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Phase du sous-projet	Activité source d'impacts	Impact négatif	Mesure d'atténuation et de compensation	Période de mise en œuvre	Responsa bilité Exécution	Responsabilité Suivi	Responsable Contrôle	Indicateur de suivi	Moyen de vérification	Coûts (FCFA
	Nettoyage	Perte de la végétation	Déboiser et désherber la portion nécessaire	Pendant les travaux de la	Entreprise	CERME/ ANGE	Bureau de contrôle/comité de contrôle et de surveillance	Superficie désherbée et nombre d'arbres abattus	Visite de site	PM
			Mettre à la disposition du CERME 50 jeunes plants de 1,20 m d'hauteur à croissance rapide et protéger avec des grillages	phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage de jeunes plants mis en terre	PV de remise de jeunes plants	200 000
	Décapage, Remblais Déblais Nivellement	Pollution de l'air	Solliciter les services des engins et camions à jour de leur visite techniques et qui sont assurés	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Etat des engins et camions	Visite technique et assurance à jour	PM
	Terrassement Transport des matériaux Aménagement		Limiter la vitesse maximale des engins à 30 km/h et veiller à leur respect	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage de cas de plainte	Visite de site, Rapport d'activités	PM
AMENAGEMENT	de l'aire de stockage des matériaux de construction		Arroser le site afin de réduire l'émission des poussières selon la période de démarrage des travaux	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Etat du sol	Visite de site, Rapport d'activités	100 000
			Bâcher les matériaux transportés par les camions		Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Matériaux bâchés	Visite de site, Rapport d'activités	25 000
PHASE D'			Sensibiliser les conducteurs sur la pollution de l'air		Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage des conducteurs sensibilisés	Visite de site,	PM

Phase du sous-projet	Activité source d'impacts	Impact négatif	Mesure d'atténuation et de compensation	Période de mise en œuvre	Responsa bilité Exécution	Responsabilité Suivi	Responsable Contrôle	Indicateur de suivi	Moyen de vérification	Coûts (FCFA
									Rapport d'activités	
	Décapage, Remblais Déblais Nivellement Terrassement Transport des matériaux Aménagement de l'aire de stockage des matériaux de construction	Pollution du sol par des rejets accidentels d'huiles à moteur usagées	Eviter le déversement des huiles au sol et dépolluer en cas de déversement accidentel	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Absence de trace d'huiles au sol	Rapport de suivi	PM
		Pollution de l'eau souterraine par des rejets accidentels d'huiles à moteur usagées	Eviter le déversement des huiles au sol et dépolluer en cas de déversement accidentel	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Absence de trace d'huiles au sol	Rapport de suivi	PM
TNE	Décapage Remblais Déblais Nivellement		Collecter les huiles dans des bacs et les confier à une société agréée	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de bacs de rétention d'huile et contrat avec une société agréée		25 000
), AMENAGEMENT	Terrassement		Décaper la partie contaminée et la mélanger avec du sable en cas de déversement accidentel	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Absence de trace d'huiles au sol		PM
PHASE D'	Transport des matériaux,	Perturbation de la circulation	Mettre des panneaux de signalisation à l'approche du site	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de panneaux de signalisation installés	Visite de site	200 000

Phase du sous-projet	Activité source d'impacts	Impact négatif	Mesure d'atténuation et de compensation	Période de mise en œuvre	Responsa bilité Exécution	Responsabilité Suivi	Responsable Contrôle	Indicateur de suivi	Moyen de vérification	Coûts (FCFA
	Aménagement de l'aire de stockage des matériaux de construction		Désigner un ouvrier pour réguler la circulation à l'approche du site	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Présence d'un agent de régulation de la circulation à son poste	Panneaux installés	100 000
	construction	Perturbation de la circulation	Sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage de conducteurs sensibilisés	Rapport de sensibilisati on	PM
	Décapage du sol et prélèvement du sable et graviers pour la construction	Modification de la texture et la structure du sol	Décaper seulement la portion utile	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Etat du site		PM
	Décapage du sol et prélèvement du sable et graviers pour la construction	Création d'une zone de retenue d'eau	Réaménager et remblayer la superficie décapée à la fin des travaux (remise en état des carrières)	Phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Etat des sites des carrières	Rapport de suivi	PM
	Maçonnerie de	Pollution du sol par des déchets solides, emballages de ciments, de vernis, de	Disposer des bacs sur le site pour la collecte sélective des déchets de construction	Phase de	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de bacs installés	Rapport de suivi	PM
UCTION	Ferronnerie Peinture Electricité	peintures, restes de repas, bois, déchets métalliques, morceaux de verres, etc.	Sensibiliser les employés et veiller à ce qu'ils fassent le tri des déchets	construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage des ouvriers sensibilisés	Rapport d'activité	PM
PHASE DE CONSTRUCTION	Fouille Maçonnerie	Pollution de l'air par les particules de poussières	Solliciter les services des engins et camions à jour de leur visite techniques		Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Etat des engins	Vignette de visite technique à jour	PM
PHASE D	Transport des matériaux de construction	Pollution de l'air par les particules de poussières	Sensibiliser les conducteurs sur la pollution de l'air	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage des conducteurs sensibilisés	Rapport d'activité	PM

Phase du sous-projet	Activité source d'impacts	Impact négatif	Mesure d'atténuation et de compensation	Période de mise en œuvre	Responsa bilité Exécution	Responsabilité Suivi	Responsable Contrôle	Indicateur de suivi	Moyen de vérification	Coûts (FCFA
	Fouille Maçonnerie Plomberie Ferronnerie Peinture Electricité	Contamination des eaux souterraines par lixiviation des huiles à moteur usées et des hydrocarbures	Récupérer systématiquement les boîtes d'huiles de peinture, de solvants ou de tout autre liquide	Phase des travaux de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de boîtes de solvants et peintures disponible sur le site	Rapport de suivi	PM
	Transport des matériaux de construction		Sensibiliser les conducteurs sur les contaminations des eaux par les fuites des huiles à moteur et de carburant au sol par phénomène d'infiltration ou de ruissèlement	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage des conducteurs sensibilisés	Rapport d'activité	PM
	Fouille Maçonnerie Plomberie Ferronnerie	Encombrement du sol	Récupérer systématiquement tout débris et ferraillage issus des travaux et assurer leur recyclage	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Etat du sol	Rapport de suivi	PM
	Peinture Electricité		Eviter l'abandon des déblais sur le site	Phase des travaux	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de tas de déblais sur le site	Rapport d'activité	
RUCTION	Fouille, Maçonnerie, Plomberie Ferronnerie	Insalubrité du sol par les chutes de matériaux, les emballages et autres déchets ordinaires	Disposer des bacs sur le site pour la collecte sélective des déchets de construction	Phase des travaux	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de bacs sélectifs disponible	Rapport d'activité	PM
PHASE DE CONSTRUCTION	Peinture Electricité		Sensibiliser les employés et veiller à ce qu'ils fassent le tri des déchets	Pendant les travaux de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage d'employés sensibilisés	Rapport d'activité	
PHASE	Transport des matériaux de construction	Perturbations de la circulation	Mettre des panneaux de signalisation à l'approche du site	Pendant les travaux de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Nombre de panneaux installés à l'entrée du site	Rapport de suivi	

Phase du sous-projet	Activité source d'impacts	Impact négatif	Mesure d'atténuation et de compensation	Période de mise en œuvre	Responsa bilité Exécution	Responsabilité Suivi	Responsable Contrôle	Indicateur de suivi	Moyen de vérification	Coûts (FCFA
			Engager un agent de sécurité pour réglementer la circulation à l'approche du site	Pendant les travaux de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Présence d'un agent	Rapport de suivi	
			Sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route	Pendant les travaux de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	dem	Pourcentage des conducteurs sensibilisés	Rapport d'activité	

Tableau 2 : Synoptique du plan de gestion des risques (PGR)

Phases du sous- projet	Risques	Mesures de prévention et de gestion des risques	Période de mise en œuvre	Responsabi lité Exécution	Responsabilité Suivi	Respo
	Risques d'exposition des ouvriers aux bruits	Sensibiliser les conducteurs au respect des consignes (visite technique des engins à jour)	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
		Doter les ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Phase de préparation	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risques d'accident de	Mettre des panneaux de signalisation à l'entrée et à la sortie des engins et camions	Phase de préparation	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	circulation	Limiter la vitesse maximale des engins à 30 km/h et veiller à leur respect lors de la traversée des agglomérations	Phase de préparation	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
ıagement		S'assurer que les véhicules sont en bon état	Phase de préparation	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
Phase d'aménagement	Risques d'incendie	Disposer d'extincteurs fonctionnels et former le personnel à leur utilisation  Eviter de compléter le carburant à un moteur en fonction	Phase de préparation	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risque d'accident de travail	Sensibiliser les ouvriers et les étudiants sur les risques d'accident de travail	Phase de préparation	CERME / Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risque d'accident de travail	Mettre à la disposition des ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Phase de préparation	CERME /	CERME/ ANGE	Idem
		Confectionner et afficher les pictogrammes d'interdiction et de danger sur le lieu de travail	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
		Souscrire à une police d'assurance pour le chantier	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
		Disposer d'une trousse de premier secours pour les premiers soins médicaux	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
Phase d'aménagement	Risques d'atteinte à la santé et à la sécurité des ouvriers	Mettre à la disposition des ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
Phase d'a		Disposer d'une trousse de premiers secours pour les premiers soins et recourir au service d'un médecin en cas de blessures graves	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem

Phases du sous- projet	Risques	Mesures de prévention et de gestion des risques	Période de mise en œuvre	Responsabi lité Exécution	Responsabilité Suivi	Respo Contr
	Risque d'atteinte à la santé et à la sécurité des étudiants,	Informer et sensibiliser les étudiants, les enseignants et les populations riveraines de l'exécution des travaux	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	enseignants et des populations riveraines	Informer et sensibiliser le personnel et les riverains sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risques de VBG, EAS/HS et VCE	Sensibiliser les travailleurs et tout le personnels sur les questions liées au genre et la protection des enfants	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
		Faire signer les codes de conduite à tout le personnel enrôlé qui les engage à éviter tous comportements indécents sur le chantier (VBG, VCE, HS/AS, etc.)	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risque de Contamination des eaux souterraines par lixiviation des huiles à moteur usées et des hydrocarbures	Récupérer systématiquement les boîtes d'huiles de peinture, de solvants ou de tout autre liquide	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risque d'atteinte à la	Solliciter les services des engins et camions en bon état	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	santé et à la sécurité des employés	Sensibiliser les conducteurs sur les contaminations des eaux par les fuites des huiles à moteur et de carburants au sol par phénomène d'infiltration ou de ruissèlement	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
aménagement		Doter les employés d'équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
Phase d'am		Sensibiliser les employés sur les méthodes de prévention des IST et du VIH/SIDA et la responsabilité sexuelle	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
		Prévoir une trousse de premier secours pour les premiers soins en cas de blessures légères	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
n	Risque d'expositions des employées aux bruits	Eviter de faire des travaux bruyants pendant la nuit et aux heures de repos	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
Phase de construction		Mettre à la disposition des employés des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
Phase de	Risques d'exposition des employés aux nuisances olfactives du	Eviter l'utilisation des peintures et des diluants contenant des COV nocifs pour la santé	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem

Phases du sous- projet	Risques	Mesures de prévention et de gestion des risques	Période de mise en œuvre	Responsabi lité Exécution	Responsabilité Suivi	Respo Contr
	fait de l'utilisation des peintures	Mettre à la disposition des employés des cache-nez et veiller à leur port effectif			CERME/ ANGE	
	Risque d'intoxications du fait de l'utilisation des insecticides et fongicides	Mettre à disposition des employés les équipements de protection individuelle adéquats (gants, bottes, masque) pour éviter tout contact et inhalation de pesticides	Pendant les travaux de la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	Risques d'atteinte à la	Identifier les zones à risques et installer des balises	Pendant la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
	santé et à la sécurité des étudiants	Eviter de déposer des objets/matériaux dangereux dans l'enceinte de LES/FDS	Pendant la phase de construction	Entreprise	CERME/ ANGE	Idem
		Informer et sensibiliser le personnel enseignants, les étudiants et les riverains sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise/ CERME	CERME/ ANGE	Idem
	Risques de VBG, EAS/HS et VCE	Sensibiliser les travailleurs et tout le personnels sur les questions liées au genre et la protection des enfants	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise/ CERME	CERME/ ANGE	Idem
		Faire signer les codes de conduite à tout le personnel enrôlé qui les engage à éviter tous comportements indécents sur le chantier (VBG, HS/AS, VCE, etc.)	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Entreprise/ CERME	CERME/ ANGE	Idem

#### 4. PLAN DE GESTION DES DECHETS

#### Types de déchets produits sur le chantier

Les déchets qui sont produits sur le chantier ont été des déchets solides et des déchets liquides et gazeux. Les déchets liquides sont représentés par les eaux usées et de lavage de machines (bétonnier). Elles sont contrôlées avant leur rejet. Les déchets solides sont représentés par les ordures ménagères, les débris des travaux de chantier (sable, bois, cartons,). Les déchets gazeux sont les gaz à impacts de serre dégagés par les engins et véhicules du chantier.

- Gestion des déchets sur le chantier
- ✓ Réduction des déchets

# Gestion des déchets solides non dangereux

Les déchets solides non dangereux sont déposés dans des poubelles étanches qui seront vidées périodiquement; un tri préalable de ces déchets va faire avant leur acheminement vers les lieux d'élimination prévus par la commune. L'entreprise est souscrite au service agrée de collecte des déchets non dangereux. En accord avec les autorités décentralisées de la gestion et la protection de l'environnement de la région ou le maitre d'œuvre, les déchets non dangereux peuvent être éliminés par enfouissement, compostage dans le respect des normes environnementales.

#### Gestion des déchets dangereux

- Les déchets dangereux ont subi un traitement spécial de dépollution artificielle ou naturelle, puis ont été emballés dans des poubelles hermétiquement fermées avant leur collecte puis sont confiés à la DGDU pour conduite à tenir en accord avec le maitre d'œuvre, la Direction des Travaux Publics, le maitre d'ouvrage et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
- Communication sur la gestion des déchets
- Moyens de contrôle
- Conduite à tenir en cas d'urgence

#### 4.1. Plan de santé et sécurité au chantier

#### 4.1.1. Equipement de Protection Individuelle (EPI)

Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou moyen (Casque de sécurité, Lunettes de sécurités, Chaussures de sécurités ou de sport, Gants baudriers et bouchon d'oreilles, Giletréfléchissant, ceinture de sécurité, etc.) destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail. L'entreprise dispose des mesures dissuasives pour son personnel qui ne respecterait pas le port effectif des EPI. Le coût fixé pour le personnel est 2000f en cas d'un non-respect de la conformité et 1000f pour les ouvriers. Les séances de sensibilisation seront organisées hebdomadairement pour leur faciliter de comprendre sur le bien-fondé du port effectif de ces EPI.

# Responsabilités

#### Responsables Hygiènes, Sécurité, Social et Environnement (HSSE)

Ils sont responsables du développement, de la diffusion, de la gestion et de l'amélioration du programme HSSE. Ils supervisent la gestion des problèmes relatifs à l'Hygiène, Sécurité, Environnement et Social ainsi que la gestion des interventions d'urgences avec le soutien du Directeur Technique, du Conducteur des Travaux et du Chef Chantier. Ils coordonnent les pratiques de HSSE dans tous les secteurs d'activité

concernant un projet. Les Responsables d'Hygiène, Sécurité, Environnement et Social représentent l'entreprise face aux autorités de HSSE de la mission de contrôle. Ils sont responsables de l'intégration des directives et des recommandations de la mission de contrôle dans l'amélioration du programme HSSE. Ils sont responsables du suivi des indicateurs de performance en matière d'Hygiène, Sécurité, Environnement et social au travail et rapportent les résultats au Directeur Technique. Ils coordonnent la gestion des analyses de risques à chaque poste de travail. La sensibilisation des riverains et des occupants de l'emprise des sites de projet fait partie du cahier de charge du service HSSE.

#### Protection des yeux et du visage

#### Lunettes de sécurités

Elles sont sous formes de protection de vue qui enserrent la région des yeux d'un matériau résistant aux chocs, aux éclaboussures ou de la pression. Elles sont utilisées le plus souvent en menuiserie et en soudure sur le chantier. Ce sont des EPI utilisé pour une activité spécifique

#### Protection pour la tête

#### Casque de sécurité

Un casque de chantier ou de sécurité est un type de caque utiliser pour protéger la tête du porteur contre les blessures occasionnelles par la chute d'objets, des débris mais aussi du mauvais temps, de la chaleur et de la flamme ainsi que des chocs éclectiques. Le caque es thermoplastique et constitué de tour de tête, le serre-nuque et de la coiffe. Les différentes couleurs de casques sur un chantier permettent d'identifier la responsabilité de chaque personne sur le chantier. Le port de casque est obligatoire sur un chantier.

#### Protections pour le corps

#### Gilet-réfléchissant

C'est un Equipement de Protection Individuelle (EPI) et qui est destiné à augmenter la visibilité d'une personne sur un chantier. Très réfléchissant la nuit et très visible la journée, il offre une visibilité et une réflectivité à 360 degrés, améliorant ainsi considérablement nt notre sécurité. Le port de gilet sur un chantier est obligatoire et effectif.

#### Protections pour les oreilles

Baudriers et bouchon d'oreilles

Ce sont aussi des EPI qui sont utilisés sur le chantier. Le bouchon d'oreilles ou casque antibruit adapté à chaque décibel respectant les normes de l'OMS en milieu rural ou urbain. Le port de ces EPI est obligatoire suivant certaines activités spécifiques

#### Protections pour les mains

#### Gants

Les gants de protection sont destinés à être portés aux mains afin de prévenir les risques liés à la manutention (abrasion, brulure, coupures, écrasement ; irritations, risques thermiques. Le port de cet EPI est obligatoire suivant certaine activités spécifiques (ferraillage, coffrage, curage).

#### Réunions de sécurité au sein de l'entreprise

Le Responsable HSSE se chargera de l'organisation des réunions de sécurité. En cas d'accident de travail constaté, le Responsable HSSE convoque immédiatement une réunion du comité de supervision.

#### Réunions périodiques de sécurité (tout le personnel)

Avant le démarrage des travaux, une réunion d'information et sensibilisation sera fait pour inculquer aux ouvriers les mesures de sécurité. Après le démarrage effectif des activités des réunions périodiques seront organisées.

#### Procédure en cas d'accident/incendie

Des procédures doivent être établies et maintenues afin d'identifier, signaler et enquêter sur les dangers, incidents et accidents sur le lieu de travail ou sur toute situation préjudiciable en matière de HSSE. Ainsi, des actions hiérarchisées visant à prévenir la récurrence des évènements similaires seront mis en œuvre. Un système sera mis en œuvre afin de surveiller l'exécution et l'efficacité des actions préventives, y compris les personnes responsables et les délais d'exécution.

#### > Enquêtes

Un processus documenté d'enquête sur les incidents sera établi afin d'identifier les facteurs et les causes fondamentales des incidents ou accidents. Les membres de l'équipe d'enquête tiendront compte de la gravité ou des conséquences réelles ou potentielles de l'incident ou accident.

# > Production de rapport d'accident et /ou d'incident

L'Entreprise ECNG BTP mettra en œuvre des fiches de rapport d'accident pour chaque chef d'équipe visant à assurer le reporting détaillé des incidents ou accidents.

Le rapport d'incident devra aborder les éléments suivants :

- la date et l'heure de l'incident ou accident ;
- le lieu de l'incident ou accident ;
- > type de perte;
- description / circonstances de l'accident ;
- mesures immédiates prises ;
- causes immédiates :
- causes fondamentales :
- décisions / actions correctives ;
- nom et Prénom, Signature du Responsable HSSE.

#### Hygiène et Sécurité

L'entreprise ECNG BTP dispose des stratégies et objectifs en matière de HSSE. Les pictogrammes des stratégies et objectifs sont affichés à la direction et sur la base vie des chantiers d'exécution. L'entreprise prend toutes les mesures d'ordre sécuritaire propres à éviter les accidents/incidents, tant à l'égard de son personnel qu'à l'égard des tiers. Ainsi le programme de sensibilisation et de renforcement des capacités prévu permet au personnel de s'approprier des règles d'hygiène et de sécurité sur le chantier. Les ouvriers et les riverains sont sensibilisés sur les risques sanitaires en particulier les maladies liées à l'insalubrité et les IST-VIH/SIDA, du paludisme. Les risques professionnels sont identifiés et les mesures sont prises en compte. L'affichage de charte de règles d'hygiène et de sécurité est fait sur les diverses installations sur le chantier. En matière d'hygiène, les installations sur le chantier sont maintenues propres, un service de nettoyage, d'entretien et d'assainissement est prévu ; et la qualité de l'eau de boisson est sous haute surveillance. Pour la sécurité le chantier, le branchement électrique se fait par autorisation du maitre d'œuvre sous demande de l'entreprise auprès de la CEET et de la TdE. La sécurité le chantier est sous haute surveillance avec des agents de gardiennage, recruté spécialement de jours comme de nuits, même les jours fériés et dimanche. La signalisation des routes est fournie par des panneaux aux points appropriés afin d'avertir les piétons et les automobilistes des activités de construction et des déviations. Le site de rénovation est balisé avec une sécurisation de haut niveau. Le port obligatoire des EPI à toute personne (ouvriers, personnel, visiteurs) sur le chantier est effectif.

#### Panneau d'identification et de signalisation

La circulation des engins, des véhicules et l'accès au chantier sont réglementés et limités aux itinéraires imposés par le plan de circulation à l'intérieur du projet et des zones faisant l'objet d'occupation

temporaire. Les éventuelles difficultés de circulation pour les usagers sont atténuées par le rétablissement des communications aussitôt que possible en s'efforçant de respecter le calendrier annoncé. La circulation des véhicules est gérée à travers des déviations temporaires sans interruption de la circulation, des panneaux de signalisation d'obligation et d'interdiction adaptés.la circulation des engins, camions et des véhicules est bien scindée et orientée avec un stationnement aménagé aux véhicules.

# Condition d'accès au chantier :

#### Identification du Personnel

Tout personnel, pour pouvoir avoir accès au chantier, doit passer par la porte principale d'entrée. Tout le personnel doit porter obligatoire le gilet et le casque avant d'entrer sur le chantier. Pour le pointage, les documents suivants concernant le personnel de l'entreprise et de ses sous-traitants seront disponibles sur le chantier, une copie de la carte d'identité, le numéro de registre de personnel, les éventuels documents spécifiques relatifs aux qualifications et/ou spécialisation. La circulation est balisée en suivant les voies d'accès à la base vie et au chantier des ouvrages

# Visiteur d'une entreprise extérieure

Le chantier est interdit à tout visiteur (sauf autorisation préalable de l'accueil Hygiène, Sécurité, Environnement et Social, validés par le Directeur Technique et le Conducteur des Travaux). Ainsi, tout riverain ou visiteur doit donc impérativement dès son arrivée se présenter auprès du Responsable HSSE de l'entreprise en charge des travaux.

#### Prévention des Incendies

Des procédures de la prévention des incendies doivent être établies et maintenues afin d'identifier, signaler et enquêter sur les dangers, incidents sur le lieu de travail ou sur toute situation préjudiciable en matière de HSSE. Ainsi, des actions hiérarchisées visant à prévenir la récurrence des évènements similaires seront mis en œuvre. Un système sera mis en œuvre afin de surveiller l'exécution et l'efficacité des actions préventives, y compris les personnes responsables et les délais d'exécution.

# 4.1.2. Travaux en Hauteur Dispositions générales

Les travaux à hauteur sont liés à l'accès au bâtiment de plain-pied ou à défaut par franchissement de tranchée en sécurité et accès aux étages par escaliers, au charpente, ç l'élévation du mur

#### 4.1.2.1. Manutentions de matériel

Pour les travaux de manutentions de matériel, il est conseillé une utilisation en commun des équipements adaptés aux transferts de charges pour limiter les manutentions manuelles (grue à tour mise à disposition pour les approvisionnements à pied d'œuvre. À défaut de grue à tour ou en complément, utilisation de grues mobiles, monte matériaux, monte-charges de chantier, chariots ou diables, etc.); Remblaiement au plus tôt autour des accès pour éviter tout déniveler ou marche permettant le transfert des charges au moyen d'équipements adaptés (chariots, diables, etc.); Mise en commun de recettes à matériaux facilitant l'approvisionnement à la grue sans dépose des garde-corps à chaque niveau et judicieusement réparties.

#### 4.1.2.2. Travaux électriques

#### Électrocution et brûlures consécutives

Mise à disposition d'une puissance électrique suffisante pour les installations et les équipements mis en commun.

#### **Précautions**

Elaboration d'un plan d'installation du chantier avec la mention, notamment, des cantonnements communs tous corps d'état définis par une évaluation préalable des effectifs et des zones de stockage et de circulation.

Réalisation des voies de raccordement à la voierie publique.

Réalisation de la plate-forme attenante à l'ouvrage et des voies de circulation à flux séparés, éclairées et praticables par tous les temps (stabilisé, béton, platelage, etc.).

Mise à disposition, dès le démarrage des travaux, d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux usées, chacune raccordée au réseau principal correspondant.

En cas d'impossibilité technique, installation d'une réserve suffisante d'eau propre à la consommation, sous pression, ainsi qu'un système de fosse et vidange d'eau usées. Entretien régulier des installations Estimation préalable des besoins du chantier en puissance électrique.

Mise en œuvre, avant le début des travaux, d'une installation électrique conforme, comprenant une armoire principale de chantier alimentant les coffrets électriques secondaires.

Vérification périodique des installations électriques par une personne compétente ou un organisme habilité.

# Travaux de soudage, de découpe et de menuiserie aluminium

Pour les travaux de soudage, de découpe et de menuiserie aluminium, il est conseillé une utilisation en commun des équipements adaptés aux transferts de charges pour limiter les manutentions manuelles (grue à tour mise à disposition pour les approvisionnements à pied d'œuvre. À défaut de grue à tour ou en complément, utilisation de grues mobiles, monte matériaux, monte-charges de chantier, chariots ou diables, etc.) ; Remblaiement au plus tôt autour des accès pour éviter tout déniveler ou marche permettant le transfert des charges au moyen d'équipements adaptés (chariots, diables, etc.) ; Mise en commun de recettes à matériaux facilitant l'approvisionnement à la grue sans dépose des garde-corps à chaque niveau et judicieusement réparties

# 4.2. Mesures sur la lutte contre les Violence Basées sur le Genre (VBG), EAS/HS et de Violence Contre les Enfants (VCE) ainsi que de la pandémie liée au COVID-19

Pour lutter contre ces risques les actions suivantes seront menées :

- sensibilisation des travailleurs et tout le personnel sur les questions liées au genre et la protection des enfants;
- o mis en place d'un cadre d'écoute et de signalisation de risques liés à les risques de violences basées sur le genre (VBG), exploitation et abus sexuels (EAS), harcèlement sexuel (HS) et de violences contre les enfants (VCE);
- signature des codes de conduite à tout le personnel enrôlé qui les engage à éviter tous comportements indécents sur le chantier (VBG; VCE; HS/EAS, etc.);
- o élaboreration et mis en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes du chantier ;
- organisation des séances de sensibilisation sur les questions liées aux VBG, EAS/HS et
   VCE ;
- o mis en place de dispositif de lave-main au chantier ;
- o dotation des ouvriers de cache-nez et gel hydrolacoolique ;
- organisation des séances de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre la propagation de la COVID-19.

# 4.3. Stratégie en matière de lutte contre la consommation d'alcool, de drogue et de substances prohibées sur les chantiers

Il a été interdit à tout le personnel la consommation d'alcool, boissons alcoolisées et drogues sur les chantiers. Les pictogrammes seront affichés à l'entrée et à l'intérieur du chantier interdisant formellement la consommation de ces substances prohibées. Des mesures dissuasives même poursuites pénales sont prises par l'entreprise. Les ouvriers malveillants ou suspects de manifestation psychologique mentale ou comportementale sont interdits sur le chantier.

# 4.4. Mécanisme de gestion des plaintes

Dans le cadre de la réalisation du sous-projet, un mécanisme de gestion des plaintes du chantier a été élaboré par le et remis à l'entreprise ECNG BTP sur la base des éléments que le Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale a mis à disposition.

Ce mécanisme est mis en place pour :

- Répondre aux besoins des employés et des riverains du sous-Projet et pour traiter et résoudre leurs réclamations ;
- prendre en compte les aspects des VBG, et en fonction du niveau de risque des VBG, VCE EAS/HS,
   le MGP devra inclure la gestion de ces risques ;
- proposer un outil de réception et de traitement des requêtes et suggestions des employés et des riverains :
- améliorer la performance opérationnelle grâce à l'information recueillie;
- améliorer le dialogue et les interactions itératives entre l'entreprise et les ouvriers ;
- promouvoir la transparence et la redevabilité.

Le Responsable HSSE gérera tout conflit ou plainte dans l'impartialité et à l'amiable. Les plaintes non résolues au chantier par le Responsable HSSE seront transmises au Directeur de l'entreprise.

Les plaignants peuvent saisir Directement l'Unité de coordination du projet (UCP) du CERME.

L'entreprise ECNG BTP a signé et a fait signer le code de conduite individuel à tous les travailleurs du chantier.

# Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS)

# ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT FINAL DU COMITE DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

# Livrable 4 : Rapport final du contrôle et surveillance des travaux

Référence de la procédure : DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA

Projet : Centre d'Excellence Régionale pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Autorité Contractante : Université de Lomé (UL)

Pays (Emprunteur): Togo

Sources de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Don IDA 536 IDA (Banque Mondiale)

Octobre 2022

#### Résumé

Le Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 a été conclu avec l'Entreprise ECNG BTP, suite à l'Avis de demande de renseignement de prix (ADRP) N°07T/2021/UL-CERME/IDA, en vue de l'exécution des « Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS).

L'Ordre de service de démarrage des travaux a été notifié au titulaire le 7 Mars 2022 pour une durée de trois (3) mois, suivi de la remise du site le 11 Mars 2022.

Le Maître d'ouvrage est l'Université de Lomé et le service bénéficiaire est le projet Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME).

Le présent marché, d'un montant TTC de 14 771 330 F CFA et son avenant n°1 d'un montant de 2 663 732 F CFA TTC, soit un montant global TTC de 17 435 062 ont été entièrement financés par Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale).

Le contrôle et surveillance des travaux ont été assurés par un comité technique mise en place par note de service n°004/UL/CP/PRMP/03-2022 en date du 9 Mars 2022 faisant office de mission de contrôle.

Prévu pour durer trois mois, les travaux ne sont arrivés à terme qu'après environ cinq (5) mois d'activité aux motifs des travaux supplémentaires ayant entrainés une incidence sur le délai contractuel et par conséquent un avenant au montant du marché initial.

Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 31 Août 2022 en présence de tous les acteurs impliqués.

A ce jour le décompte n°1 et 2 (final) ont été payé à 95 %. Les 5% constituent la retenue de garantie qui ne seront libérées qu'après la réception définitive ou après fourniture d'une caution bancaire de retenue de garantie.

Les difficultés rencontrées sont relatives à l'augmentation de la masse initiale des quantités de travaux dues à la modification du plan initial.

# 1/ Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des Centres d'Excellence Africains (CEA Impact) initiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le Gouvernement togolais a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la réalisation des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé.

Pour répondre au besoin urgent du CERME en matière d'infrastructures de formation et de recherche, les travaux de rénovation du laboratoire sur l'énergie solaire de l'Université de Lomé (LES UL) ont fait objet d'appel d'offres lancé le 16 novembre 2021 pour l'exécution desdits travaux. Ces travaux ont été attribué à l'entreprise ECNG BTP (contrat MARCHE  $N^{\circ}00163/2022/DRP/UL$ -CERME/T/IDA et son avenant  $n^{\circ}1$ ). Les travaux démarrés le 11 mars 2022 ont été provisoirement réceptionnés le 31 aout 2022.

Le présent rapport du comité technique de contrôle et de surveillance des travaux mis sur pied le 08 mars 2022, pour une durée de quatre (04) mois marque la fin du projet de rénovation du LES. Il est subdivisé en quatre parties :

- Contexte et caractéristiques du projet ;
- Présentation des acteurs ;
- Déroulement des travaux :
- Difficultés rencontrées et approches de solutions.

# 2/ Contexte et caractéristiques du projet

#### 2.1. Contexte administratif et financier

#### 2.1.1. Contexte administratif

# 2.1.1.1. Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité

Le CERME sera l'utilisateur du laboratoire rénové au même titre que le département de physique de l'Université de Lomé. A cet effet, CERME a mis sur pied un comité de contrôle technique et de surveillance des travaux.

# 2.1.1.2. Laboratoire sur l'Energie Solaire (LES FDS\_UL)

Le bâtiment objet des présents travaux de rénovation est une unité du Laboratoire sur l'Energie Solaire (LES) du département de Physique de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé. Le LES est représenté dans le Comité de contrôle technique et de surveillance des travaux.

#### 2.1.1.3. Direction de la Planification et de la Prospective (DPP)

Dans le cadre de ce projet, la DPP s'est chargée de :

- vérifier la conformité des plans de rénovation proposés conformément à l'état des lieux ;
- se rassurer de l'existence ou non des différents réseaux à proximité du projet (activité menée de concert avec la Direction de la Gestion du Domaine Universitaire) ;
- participer à la validation des différents échantillons de matériels et matériaux ;
- participer aux activités du comité technique et de surveillance des travaux mis en place pour la gestion du projet dans le respect des règles de l'art.

# 2.1.1.4. Direction de la Gestion du Domaine Universitaire (DGDU)

Le site des travaux est officiellement remis à l'entreprise (ECNG BTP) par la DGDU le 11 Mars 2022. Cette structure se chargera des recommandations et attentes en matière de la qualité des prestations et ouvrages à livrer selon les normes standards en général et celles relatives aux infrastructures au sein de l'Université de Lomé.

# 2.1.2. Contexte financier

Le financement est octroyé au Gouvernement de la République Togolaise par l'Association Internationale pour le Développement (IDA), sur une initiative du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé en est le bénéficiaire direct.

En vue du nantissement éventuel du présent marché, il est clairement stipulé que l'autorité chargée de la liquidation des sommes dues en application du présent marché est la **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé** et l'autorité chargée l'ordre du paiement est la **Présidence de l'Université de Lomé**.

# 2.2. Situation géographique du site de projet

Le site des travaux est situé au campus Sud de l'Université de Lomé dans l'enceinte du Laboratoire sur l'Energie solaire (Figure 1).

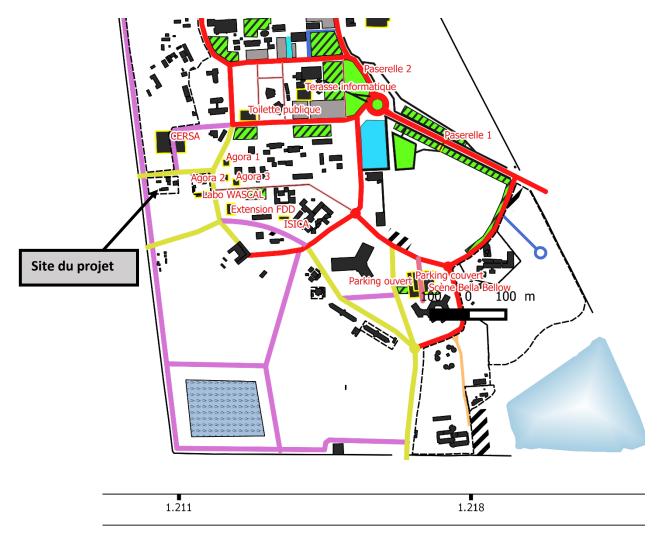


Figure 7: Zone de projet

#### 2.3. Consistance des travaux

Les travaux, objet du marché de l'entreprise, se composent des travaux préparatoires, de démolitions, de gros œuvres, de seconds œuvres et de sauvegarde environnementale et sociale.

# 2.3.1. Travaux préparatoires

#### 2.3.1.1. Installation de chantier

L'installation de chantier comprend l'aménagement des magasins et barraques de chantier, la clôture ou le balisage des aires de travail de même que l'amené du matériel de chantier.

# 2.3.1.2. Etablissement des plans d'exécution

Les plans d'exécution sont composés des plans de structure, d'électricité, de plomberie, de revêtements et tous les autres documents techniques indiquant les méthodes et échantillons que l'entreprise envisage mettre en œuvre sur le site.

#### 2.3.1.3. Aménagement d'un espace de stockage

Certains équipements du maître d'ouvrage sont stockés dans le bâtiment à rénover. Il faut impérativement aménager un espace de stockage pour ces équipements afin de libérer les espaces de travail.

#### 2.3.2. Travaux de démolition

#### 2.3.2.1. Dépose des éléments d'électricité

Il s'agit d'isoler l'alimentation électrique du bâtiment depuis le tableau de répartition et de procéder en toute sécurité à la dépose des équipements et câblage électriques.

# 2.3.2.2. Dépose des éléments de menuiserie

Les éléments de menuiserie (portes et fenêtres) doivent être désolidarisés des murs et déposés dans un magasin indiqué par le maitre d'ouvrage ou son représentant.

# 2.3.2.3. Dépose de la toiture

L'état de dégradation de la toiture en tuile fibrociment sur charpente bois étant très avancé, il est prévu sa dépose complète. La réutilisation initiale d'une partie des tuiles fibrociments envisagées n'étant plus possible, l'ensemble de la toiture a été déposé.

#### 2.3.3. Travaux de gros œuvres

#### 2.3.3.1. Fondation

Les travaux de fondations sont composés de terrassements, de bétons et de maçonneries de fondation. Les terrassements sont des fouilles (en puits sous les semelles isolées et en rigole sous les murs de fondation) et des remblais provenant des fouilles. Les bétons sont essentiellement du béton de propreté, du béton armé pour semelles isolées et poteaux en soubassement de même que des longrines et dallage partiel au sol. Les murs de fondation sont en agglos de 20 plein.

#### 2.3.3.2. Flévation

Les travaux d'élévation concernent les bétons armés pour poteaux et chaînage, la maçonnerie en agglo de 15 creux et la fermeture des claustras y compris la construction de paillasses.

#### 2.3.3.3. Toiture

Il s'agit de la reprise de la toiture en tuiles fibrociment sur une charpente en bois dur traitée.

#### 2.3.3.4. Traitement des fissures

Les fissures apparues sur les murs du bâtiment seront saignées et refermées en intégrant un renfort de grillage ou fillasse. Le mortier de fermeture est dosé à 400 Kg de ciment par mètre cube au moins.

#### 2.3.3.5. Construction de fosse septique et puisards

Il s'agit d'une fosse septique et d'un puisard pour 30 usagers minimum. Les fosses et puisards sont positionnés à l'arrière du bâtiment.

# 2.3.3.6. Réservations et tubage pour électricité

Les réservations sont faites pour l'alimentation électrique par des tubes orange encastrés dans les murs. Des regards de visites sont prévus pour le tirage et raccordement des différents éléments.

# 2.3.3.7. Réservations pour la plomberie

Réalisées en tuyaux PVC de différents diamètres, ces réservations serviront à l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. Des regards de visites sont prévus pour le tirage et raccordement des différents éléments.

#### 2.3.4. Travaux de seconds œuvres

#### 2.3.4.1. Enduit ciment

Les murs intérieurs et extérieurs sont enduits d'un mortier de ciment réalisé au moyen de taquets. L'épaisseur varie entre 1,5 et 2,5 cm.

#### 2.3.4.2. Menuiserie

La menuiserie est constituée de menuiserie aluminium vitrée, menuiserie métallique et menuiserie bois. Ainsi, les fenêtres et portes extérieures sont en aluminium vitré et les portes intérieures sont en bois dur. Le plafond est en contreplaqué et les grilles anti intrusions éventuelles en acier prélaqué ou non.

#### 2.3.4.3. Revêtement carreaux

Il s'agit de la pose des carreaux grès cérame sur tous les sols (Bureaux, terrasse et salle d'eau) et des faïences sur les murs des salles d'eau et les paillasses. Les plinthes font partie intégrante de ces travaux.

#### 2.3.4.4. Peintures

La peinture vinylique est appliquée sur les murs alors que le vernis transparent est posé sur la menuiserie bois. Les menuiseries métalliques sont protégées par une peinture à huile. Les

échantillons de peinture devant être initialement proposés au comité de contrôle et surveillance des travaux pour avis et observation.

#### 2.3.4.5. Ceinturage au cuivre nu

Le bâtiment est ceinturé par un cuivre nu de diamètre minimum 16 cm² raccordé à un piquet de terre.

#### 2.3.4.6. Filerie et pose des équipements électriques

La filerie est réalisée en fil TH et les échantillons des équipements seront présentés par l'entreprise pour validation du maitre d'ouvrage ou son représentant avant leur installation.

#### 2.3.4.7. Raccordement et pose des équipements de plomberie

Les tuyaux d'alimentation d'eau potable sont des PVC pression tandis que les évacuations sont en PVC simple. Certains raccords sont des flexibles. Les échantillons des équipements seront présentés par l'entreprise pour validation du maitre d'ouvrage ou son représentant avant leur installation.

#### 2.3.5. Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Conformément au PGES du sous-projet préparé et validé par la Banque mondiale et aux directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Banque mondiale, l'entreprise présentera un rapport dont les directives sont inscrites dans le plan de gestion environnementale et sociale du chantier (PGES-C). Ce rapport donnera une description des activités réalisées en matière de la sensibilisation, des mesures d'atténuation et de suivi requis afin de prévenir, d'atténuer ou de compenser les effets néfastes sur l'environnement et le social durant les trayaux de réhabilitation des infrastructures.

# 3/ Présentation des acteurs

# 3.1. Attributions et données contractuelles de l'Entreprise ECNG BTP

Les attributions et les données contractuelles de l'entreprise sont consignées dans le tableau 3.1 ci-après :

Tableau : 3.1 Données contractuelles du marché de l'entreprise

DESIGNATION	DONNEES
Numéro de marché	00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA
Attributaire	ECNG-BTP
Date approbation du Marché	02 MARS 2022
Montant du marché Initial	12 518 076 F CFA HT/HD soit 14 771 330 F CFA TTC
Avenant au Marché Initial	2 257 400 F CFA HT/HD soit 2 663 732 F CFA TTC
Délai d'exécution	TROIS (03) mois
Délai de garantie	Douze (12) mois
Retenue de Garantie	5 %
Garantie de bonne exécution	5 %
Financement	Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)
	Budget de l'Etat, Exercice 2022
Las as debies Desde étains	Imputation N° 55300412117101063500009803160211112
Imputation Budgétaire	« Recherche en vue de la valorisation des ressources
	humaines »
Date de l'OS de démarrage	09 Mars 2022 (M. DJONGOU LARE)
Date de la remise de site	11 Mars 2022

# 3.2. Rappel du contenu du mandat de l'entreprise

L'entreprise ECNG BTP a eu en charge l'exécution des « Travaux de rénovation du laboratoire sur l'énergie solaire de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME » conformément à l'ensemble des pièces constituant le marché et particulièrement aux spécifications techniques et les devis estimatifs joints en annexe 1 suivant la consistance des travaux ci-après :

- l'installation et le repli du chantier
- le terrassement ;
- la maçonnerie et le béton ;
- le revêtement/carrellage;
- la peinture ;
- la meunuiserie-bois, aluminium vitré et métallique ;
- le plafonnage;
- la plomberie-sanitaire ;
- l'électricité et la climatisation ;
- la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.

# 3.3. Moyens d'action mis en place par l'entreprise

# 3.3.1. Personnel cadre d'encadrement technique

Dans le cadre de l'exécution de ces travaux, l'entreprise ECNG BTP a mobilisé un personnel technique cadre suivant le tableau 3-2 ci-après :

Tableau 3-2 : Composition de l'équipe cadre de l'entreprise ECNG BTP

Nom Prénom	Fonction	Qualification		
TONOU Kodjovi	Directeur des Travaux	Technicien Supérieur Génie Civil		
GBONSIKE-EKLOU K. Apélété	Conducteur des Travaux	Technicien Supérieur Génie Civil		
NANGOUM Warapise Nasou	Chef Chantier	Technicien Génie Civil		

#### 3.3.2. Moyens matériels mobilisés

L'entreprise a mobilisé pour le chantier les engins et matériels suivants le tableau 3-3 cidessous :

Tableau 3: Moyens matériels de l'entreprise

Liste du matériel	Nombre affecté sur le site	Observations
Bétonnière	01	En bon état
Vibreur	01	En bon état
Véhicule de liaison	01	En bon état
Camion benne	01	En bon état
Petit outillage	Ensemble	En bon état

#### 3.4. Attributions du Comité de contrôle et surveillance des travaux

Dans le cadre de l'exécution du projet et dans l'optique de contribuer aux prestations de qualité relatives aux travaux, il a été mis en place par note de service N°004/UL/CP/PRMP/2022 signé par la Personne Responsable des Marchés Publics, un comité technique chargé d'assurer le contrôle et la surveillance de l'exécution desdits travaux.

# 3.4.1. Rappel du contenu du cahier de charges du comité technique

Le comité est chargé entre autres de :

- assister le CERME dans la coordination, l'administration, ainsi que l'installation du chantier et l'élaboration des documents préalables au démarrage des travaux par l'entreprise ECNG BTP;
- s'assurer de la conformité des plans d'exécution élaborés par l'entreprise ainsi que toutes les spécifications à usage du chantier avec le projet, conformément aux règles de l'art :
- vérifier la conformité du personnel et l'état du matériel et équipement de l'entreprise avec son offre ;
- s'assurer des dispositions sécuritaires mises en place par le titulaire sur le site ;
- veiller à la bonne exécution des travaux et la tenue du calendrier d'exécution des travaux;
- établir et appliquer une méthode appropriée pour le suivi de l'avancement des travaux;
- préparer et valider les attachements de concert avec les acteurs impliqués ;
- vérifier la présence du personnel et du matériel de l'entreprise afin de respecter le programme établi par le planning d'exécution ;
- contrôler la qualité des matériaux et du stock disponible;
- rappeler et vérifier des dispositions sécuritaires prises pour l'exécution des différentes partie de l'ouvrage ;
- réceptionner des fouilles partielles, des coffrages, des ferraillages, des travaux, etc. avant toute exécution ;
- mettre à jour le métré des ouvrages réalisés ;
- rédiger le rapport à chaque passage sur un chantier, rapport qui doit être envoyé à la PRMP et au Directeur du CERME en fin de journée ;
- vérifier les décomptes de travaux et assurer le suivi des dépenses ;
- établir les fiches de suivi des chantiers et les différents rapports périodiques ;
- s'assurer que les matériaux utilisés sont en quantité et de bonne qualité et qu'ils ont été bien mis en œuvre conformément aux clauses des contrats et aux règles de l'art ;
- convoquer les réunions de chantier et coordonner les débats ;
- veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ;
- valider les décomptes périodiques de l'entreprise ;
- valider les modifications nécessaires ;

- organiser la réception technique des travaux ;
- participer aux réceptions provisoires et définitives des travaux ;
- valider le plan de recollement de l'entreprise et ;
- exécuter toutes autres activités relevant de la mission de contrôle et de surveillance liées au présent marché.

# 3.4.2. Composition de l'équipe du comité de contrôle et de surveillance

Le tableau 3.4 ci-après présente la composition de l'équipe technique du comité de contrôle et surveillance des travaux.

<u>Tableau 3-4</u>: Composition de l'équipe du comité de suivi

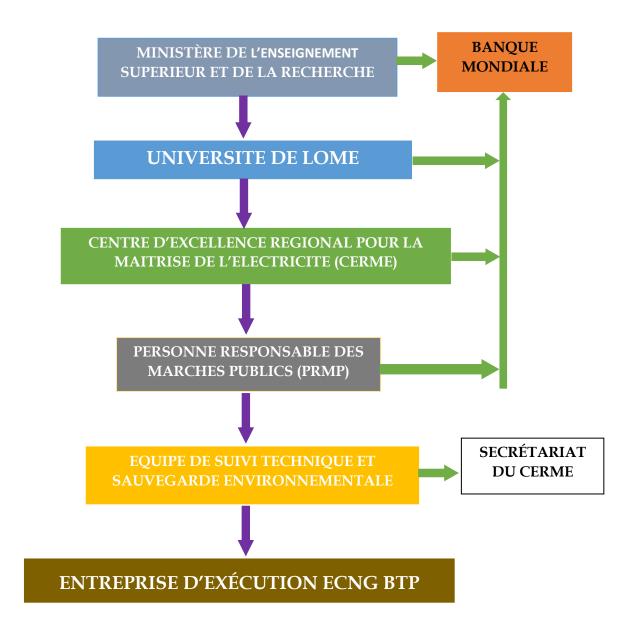
Nom Prénom	Qualification	ATTRIBUTION		
GBAFA K. Senanou	Docteur, Ingénieur Génie Civil,	Chef de Mission		
GB/1174 K. Serianoa	Enseignant-Chercheur à l'ENSI	Personne externe au CERME		
SEBOU Igoma	Ingénieur Génie Civil à l'ENSI	1 <sup>er</sup> Rapporteur		
SEBOO Igollia	Ingenieur Genie Civil a i Livsi	Personne externe au CERME		
AGBO Dermane	Ingénieur Génie Civil au bureau d'études	<b>2</b> <sup>ème</sup> <b>Rapporteur</b> , Personne		
7.000 Definition	INGERCO IC	Externe à l'UL		
SETEKPO Ayéwu Kodjo	   Technicien en électricité à l'ENSI	<b>Membre,</b> Personne externe		
Mawuko	recimient di electrone a i ENSI	au CERME		
DOTOU-SEGLA Ayawo	Membre de la Cellule permanente	Membre,		
Apélété	d'appui à la PRMP –UL	Personne externe au CERME		
	Chef division assainissement et			
KPIAGOU Pamane	environnement à la Direction de la	Membre,		
in in todo i amane	Gestion du Domaine Universitaire	Personne externe au CERME		
	(DGDU) de Lomé			
	Ingénieur Génie Civil à la Direction de la	Membre,		
KOUTO Yaovi Agbéko	Planification et de la Prospective à	Personne externe au CERME		
	l'Université de Lomé (DPP)	rersonne externe da centre		
	Maître de Conférences, 2ème vice Doyen			
PINDRA Nadjime	de la Faculté des Sciences à l'Université	Personne externe au CERME		
	de Lomé			
MANI KONGNINE	Maître de Conférences, Directeur	Damana Daga		
Damgou	Adjoint du CERME	Personne Ressource		
	Maître de Conférences, Chef Service			
SAGNA Koffi	sauvegardes environnementales et	Membre		
	sociales du CERME			

Nom Prénom	Qualification	ATTRIBUTION		
ASSOGBA Kossi	Spécialiste en sauvegarde environnement et sociale sur le projet	Mombro		
	d'appui à la compétitivité des services	Personne externe au CERME		
	logistiques pour le commerce (Financement Banque mondiale)			
DJONGOU LARE Kanto	Spécialiste en passation des marchés du	Membre		
Koiassi	CERME			
ALLOKPENOU Enoussa	Spécialiste en gestion financière du CERME	Membre		

# 3.4.3. Autre personnel d'appui

- Directeur du CERME ;
- Une (1) Secrétaire du CERME ;
- Un (1) Chauffeur du CERME;
- Un (1) Chargé de communication.

#### **ORGANIGRAMME DE LA MISSION**



# **LEGENDE**:

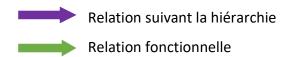


Figure 3.1: Organigramme de la mission

#### 3.4.4. Moyens logistiques du comité technique

# Equipements de bureau

- Quatre (4) micro-ordinateurs HP;
- Quatre (4) imprimantes Laser multifonctions de marque HP Pro MFPM428fdw;
- Deux (2) imprimantes couleur multifonctions HP Office Deskjet 7740;
- Un (1) photocopieur;
- Un (1) Scanner.

#### Equipements Topographiques

- Un (1) Théodolite;
- Un (1) niveau et accessoires;
- Un (1) appareil GPS;
- Un (1) podomètre;
- Deux (2) rubans à mesurer;
- Un (1) appareil photo numérique.

#### 4. TRAVAUX REALISES

#### 4.1. Consistance des travaux réalisés

# 4.1.1. Installation générale de chantier

- ❖ la préparation des aires des installations, du local de stockage des matériaux et des fournitures ;
- la mobilisation et la démobilisation des matériels ;
- l'identification, la signalisation et la sécurisation du chantier;
- le repli général de l'ensemble des installations et la remise en état du site après l'achèvement des travaux.

#### 4.1.2. Etudes d'exécution de l'entreprise

- Les différentes études pour l'élaboration du dossier d'exécution des travaux (plans d'exécutions, levées topographiques, essais de laboratoires pour l'identification des matériaux à mettre en œuvre et la formulation de béton, plannings d'exécution des travaux);
- ❖ la reconnaissance du niveau de fond de fouille et de l'implantation de l'ouvrage nécessaire aux travaux de terrassement ;
- l'implantation définitive de l'ouvrage en plan et en altitude.

#### 4.1.3. Les travaux préparatoires

- L'entretien du site (désherbage, abattage des arbustes et dessouchage, décapage et leur évacuation hors du chantier);
- ❖ La démolition des parties du bâtiment existant et évacuation des gravas ;
- ❖ Le dégagement des objets entreposés dans les locaux ;
- La dépose des éléments d'électricité ;
- La dépose des éléments de menuiserie ;
- La dépose de la toiture.

#### 4.1.4. Les travaux de gros œuvres

- Les terrassements (fouilles en puits, en masse et en tranchées pour fondation) ;
- Les bétons et béton armé (semelles, longrines, poteaux, chaînages, linteaux, chape au sol);
- Les maçonneries (mûrs en soubassement et en élévation) ;
- Charpente couvraison ;
- Travaux divers (construction des fosses septiques et puisards).

#### 4.1.5. Les travaux du seconds Œuvres

- Etanchéité;
- Enduit aux mûrs ;
- Revêtements en carreaux du sol et des murs ;
- Menuiseries aluminium ;
- Menuiseries métalliques Ferronnerie ;
- Menuiseries bois;
- Charpente Couverture ;
- Plomberie Equipements ;
- Electricité (tubage fillerie, cablage coffret,appareillage);
- Badigeon-Peinture;
- ❖ V.R.D.

# 4.2. Estimatif financier

Le coût total des travaux réalisés après actualisation des quantités est de **17 181 808 F CFA TTC** défini comme suit :

- Marché initial= 14 518 076 F CFA TTC;
- Avenant au marché initial= 2 663 732 F CFA TTC. Soit 18,35 % du marché initial.

Le poids de chaque ouvrage élémentaire exécuté en fonction du coût est représenté par le diagramme ci-après :

Le poids de chaque ouvrage élémentaire exécuté en fonction du coût est représenté par le diagramme ci-après :

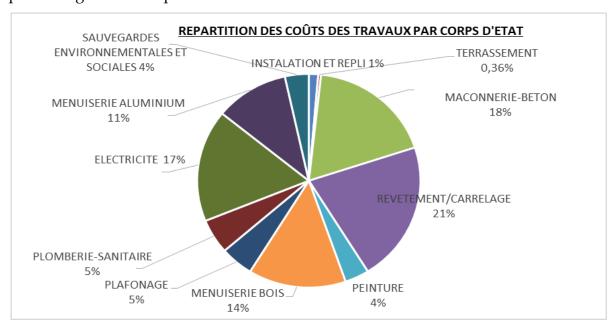


Figure 4.1: Répartition du coût des travaux par corps d'états

#### 4.3. Etat d'avancement des travaux

A la date du 31 Juillet l'ensemble de tous des corps d'états ont été réalisés y compris les quantités supplémentaires ayant fait l'objet d'avenant. L'annexe 2 présente la situation réelle des travaux réalisés.

# 4.3.1. Etat physique d'avancement des travaux

Les différents taux d'avancement physique enrregistrés lors de l'exécution des travaux sont consigné dans le tableau 4.1

<u>Tableau</u> **4.1:** Taux d'avancement physique des travaux durant la période

Date	Taux d'avancement mensuel (En %)	Taux d'avancement cumulé mensuel (En %)	
1 <sup>er</sup> Avril 2022	12,46	12,46	
1 <sup>er</sup> Mai 2022	35,72	48,18	
1er Juin 2022	30,33	78,51	
1er Juillet 2022	18,54	97,05	
1er Août 2022	2,95	100	

La figure 4.2 ci-dessous présente l'évolution de l'état d'avancement des travaux mensuel et cumulé des travaux.

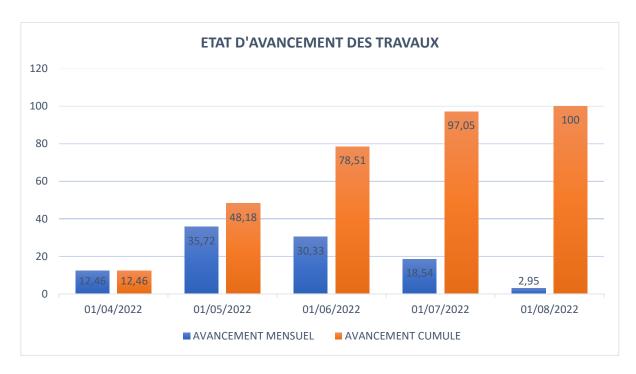


Figure 4.2: Histogramme d'évolution de l'état d'avancement des travaux.

# 4.3.2. Situation financière de l'entreprise

A la date du 2 Septembre 2022 la situation financière de l'Entreprise se présente comme suit dans le tableau 4.2.

Tableau 4.2: Récapitulation des décomptes de l'Entreprise au 02 septembre 2022

N° du décompte	Montant initial du marché (En F CFA TTC)	Montant avenant (En F CFA TTC)	Date d'émission du décompte	Montant du décompte (En F CFA TTC)	Taux du décompte (En %)	Observations
1	- 14 771 330	-	1 <sup>er</sup> /07/ 2022	13 085 346	88,59	Payé
2 & Final		2 663 732	02 /10/2022	4 096 462	23,84	Payé
TOTAL		-	17 181 808	100	% rapport au Montant initial + Avenant	

# 4.4. Prestations du comité de surveillance et de contrôle

# 4.4.1 Actualisation des quantités

Le comité de contrôle et de surveillance des travaux a procédé à une étude d'actualisation du marché de l'entreprise suite aux différentes modifications

intervenues lors de la réalisation des travaux. Cette étude d'actualisation a permis d'arrêter la masse réelle des travaux à exécuter et ressortir un avenant d'un montant de **2 663 732 F CFA TTC** (voir les détails dans le cadre du devis quantitatif et estimatif en annexe **4**).

#### 4.4.2 Contrôle et suivi des travaux

Les activités du comité de suivi depuis le démarrage des travaux jusqu'à la réception provisoire ont porté sur :

- \* Réception, vérification et approbation du dossier de l'entreprise comportant les plans d'exécution, des résultats des essais de laboratoire sur les matériaux et des plannings d'exécutions des travaux ;
- \* Réception technique des installations de chantier de l'entreprise;
- Contrôle de l'organisation de chantier et vérification des moyens techniques de l'entreprise;
- Contrôle du suivi et respect des directives de l'exécution et de la mise en œuvre des matériaux;
- Vérification de la conformité des travaux aux plans d'exécution approuvés, documents contractuels et aux ordres de service;
- Vérification des formulations et des dosages de béton ;
- Suivi des travaux de terrassement notamment les fonds de fouilles, les déblais et remblais;
- ❖ La prise quotidienne des quantités des travaux réalisées pour les attachements, les conditions climatiques ainsi que l'effectif ouvrier et matériel utilisés ;
- ❖ L'incitation au renforcement de l'effectif des ouvriers et matériels pour l'amélioration de l'avancement des travaux ;
- Convocation et animation des réunions de chantier ;
- Réalisation du constat d'achèvement ;
- Préparation et participation à la réception technique ;
- Préparation et participation à la réception provisoire ;
- \* Rédaction des rapports mensuels et du présent rapport final.

#### 4.4.3. Contrôle de qualité

Le comité de suivi a veillé avec un accent particulier sur la bonne qualité des matériaux utilisés et leurs misent en œuvre au cours des travaux.

#### 4.4.4. Contrôle Topographique

La mission a assuré le contrôle de l'implantation des parties du bâtiment démolies, des fosses septiques et puisards, ainsi que les fonds de fouilles par apport à la cote TN.

# 4.5. Suivi en Sauvegarde Environnementale et Sociale

Le suivi en sauvegarde environnementale et sociale a consisté à encourager, à sensibiliser et à amener toutes les parties prenantes de la rénovation à suivre la politique de sauvegarde environnementale et sociale.

#### 4.5.1. La Politique de sauvegarde environnementale et sociale de l'ECNG BTP

4.5.1.1. Politique et objectifs en matière d'hygiène santé- sécurité-environnement de l'entreprise ECNG BTP

La priorité est que chaque collaborateur puisse exercer son activité dans les meilleures conditions de travail possible, de même que les populations riveraines sur le site. Par ailleurs, la mission en matière d'hygiène santé – sécurité – environnement de l'entreprise ECNG BTP dans les travaux publics et privés est de contribuer fondamentalement à la limitation des impacts environnementaux et sociaux, en concourant à la réduction des pollutions atmosphériques, aux risques sociales et la promotion du genre.

Nous avons veillé à ce que la politique HSSE (Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement) dont dispose l'ECNG BTP vise les objectifs suivants :

- garantir la sécurité et la santé des ouvriers, de chaque collaborateur, visiteur, soustraitant et de la population riveraine du site ;
- prévenir les incidents, les lésions corporelles et les atteintes à la santé.
- assurer l'intégrité des actifs, la sauvegarde de l'environnement et la maitrise de la sécurité publique ;
- cultiver de l'Excellence dans les comportements et améliorer continuellement en matière de HSSE au sein de toutes les activités de l'Entreprise;
- porter une attention particulière aux collaborateurs internes et externes tout en écoutant leurs attentes en matière de HSSE et en adoptant des stratégies opérationnelles et des éléments de réponse pertinents ;
- minimiser les risques sociétaires liés aux activités HSSE et contribuer ainsi à la création d'une valeur économique pour l'entreprise ;
- assurer l'application rigoureuse des procédures en vigueur en matière de l'Hygiène Sécurité, de santé, d'environnement et de préservation de la sécurité publique.
- imposer une gestion opérationnelle avec des critères avancés en matière de sauvegarde environnementale, de prévention de la pollution, d'optimisation de l'énergie et la valorisation des eaux usées ;
- définir les indices et les indicateurs de performances, également économiques, pour le suivi des activités HSSE;
- respecter les exigences légales et réglementaires ainsi que les exigences de système de management en matière d'HSSE.

Nous avons alors amené toute l'entreprise suivant les exigences de la Banque Mondiale à s'engager avec l'ensemble sa direction technique à mettre en œuvre les moyens humains,

techniques et financiers nécessaires pour promouvoir cette politique, et à veiller à ce que cette démarche soit comprise et appliquée de tous. L'engagement de tous et l'exemplarité de chacun ont été les clés de la réussite à temps de leur mission.

# 4.5.1.2. Engagements spécifiques de l'ECNG BTP

- La Politique opérationnelle environnementale et sociale de l'ECNG BTP appliquée décrit les engagements, les rôles, les procédures et les responsabilités en ce domaine. Les bonnes pratiques environnementales et sociales de l'entreprise sont de :
- s'assurer de planter de jeunes plants à la fin des travaux ;
- utiliser le site de décharge officiel autorisé par les autorités ;
- ne pas obstruer le passage aux riverains et protéger les propriétés avoisinantes du chantier;
- veiller au respect des mesures d'hygiène et de sécurité des installations du chantier ;
- éviter d'endommager la végétation existante ;
- ne pas brûler des déchets sur le chantier ;
- assurer la collecte et l'élimination des déchets occasionnés par les travaux ;
- anticiper et gérer les conflits entre le personnel de chantier et les riverains du site;
- sensibiliser le personnel de chantier et des étudiants sur les VBG, IST/VIH/SIDA et les maladies non transmissibles ;
- tenir compte des nuisances olfactives, sonore et visuelles (bruit, poussière et décomposition de la matière vivante) et de la sécurité de la population en organisant le chantier;
- arroser le sol pour réduire la propagation de la poussière ;
- éviter tout rejet d'eaux usées, déversement accidentel ou non d'huile usagée et déversement de polluants sur les sols, dans les eaux superficielles ou souterraines, etc.;
- prendre et veiller à l'application de mesures de sécurité pour le personnel de chantier
  :

# 4.5.2. Objectifs du PGES-C

Ce PGES-C (plan de Gestion Environnementale et Sociale – Chantier) a permis d'assurer la durabilité environnementale et sociale du sous-projet non seulement à travers la prévention et l'élimination totale ou partielle de toutes les externalités négatives mais aussi à prendre en compte des mesures d'atténuation, de compensation, de prévention et de bonification sur les impacts et risques du sous-projet.

#### 4.5.2.1. Définition des rôles acteurs

#### a. Responsabilité de l'ECNG BTP sur la mise en œuvre du PGES-c

L'entreprise ECNG BTP a développé sa responsabilité vis à vis sociétale et environnementale et sociale conformément au PGES du sous-projet. Cette responsabilité consiste donc à la fois en un devoir de rendre compte de ses actes et d'en s'assumer les conséquences pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation ou de compensation des impacts et risques du sous-projet sur l'environnement et le social. Ainsi toutes les mesures d'atténuation proposées dans le PGES du sous-projet, PGES préalablement élaboré et validé par la Banque mondiale, ainsi que celles

prévues par les bonnes pratiques générales sur la protection de l'environnement et le social, sont reportées dans le présent Plan de Gestion Environnementale et Sociale du chantier (PGES-C). Ce PGES-C identifie les actions proposées à chaque phase de l'exécution des travaux, du dimensionnement et du repliement du site, et les personnes responsables de leur mise en œuvre, du suivi et du contrôle

#### b. Responsabilité du responsable HSSE de l'entreprise

Le responsable HSSE sur le chantier a eu pour rôle de :

- faire le suivi HSSE des activités menées par l'Entreprise ECNG BTP ou ses sous-traitants ;
- prévenir, de détecter et de résoudre toutes les non-conformités HSSE ;
- vérifier le respect des normes et contrôler les mises en conformité ;
- gérer les déchets issus des activités du chantier ;
- préparer des documents techniques et rapports définis dans le PGES du sous-projet.

Il a dû montrer, conseiller, corriger les dysfonctionnements de chaque équipe et évaluer les risques et les situations d'urgence ainsi que les déviations.

Il a été responsable de la diffusion, de la gestion et de l'amélioration du programme HSSE. Il supervise la gestion des problèmes relatifs à l'Hygiène, Sécurité, Environnement et Social ainsi que la gestion des interventions d'urgences avec le soutien du Directeur Technique, du Conducteur des Travaux et du Chef Chantier. A cet effet, il a coordonné les pratiques de HSSE dans tous les secteurs d'activité des travaux.

Le Responsable HSSE a disposé d'un registre dans lequel il enregistre et sauvegarde toutes les activités menées en matière de santé, sécurité et environnement.

#### c. Responsabilité du Directeur des travaux

Le Directeur Technique représente en personne morale et physique l'entreprise ECNG BTP. Il dirige le service HSSE, il a été responsable de la mise en œuvre et de l'application du programme HSSE. Le directeur Technique est responsable des installations, de l'exécution des travaux, leur fiabilité, leur maintien et leur sécurité. A cet impact, il a fourni les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du programme HSSE.

Il a été assisté dans cette tâche par le Conducteur des Travaux, le Chef Chantier, le Responsable HSSE. Il est tenu de mettre à la disposition du responsable HSSE un planning journalier ou hebdomadaire d'exécution des travaux ou d'en valider ce que ce responsable propose à chaque

poste afin de décider d'un commun accord des dispositions à prendre pour la mise en place des mesures HSSE et les tenir informer des modifications qui surviendront.

#### d. Conducteur des travaux et le chef chantier

Ils doivent connaître parfaitement le programme HSSE ainsi que leurs responsabilités individuelles et collectives concernant l'exécution dudit programme. Ainsi, ils sont responsables de la force de travail et la productivité de leurs équipes. Ils doivent s'assurer que la formation des équipes en matière de HSSE est suffisante et efficace pour garantir la protection de l'environnement et social de tout le personnel et celle des autres (riverains, occupants du site, les bénéficiaires directes ou indirectes...), leur bien-être, leur bon état de santé et leur bien et service.

#### e. Chef d'Equipe des travaux

Pendant les travaux, chaque chef d'équipe qui dirige les activités des employés et ouvriers surveillait également la mise en œuvre des mesures de HSSE du chantier. Les mesures de protection individuelle et collective seront incorporées à la planification et à l'exécution des travaux.

Il est de la responsabilité du chef d'équipe de corriger les comportements à risque et les conditions de travail.

# f. Les ouvriers du chantier

Les ouvriers de chantier s'occupent de toutes les tâches manuelles. Sous les ordres d'un chef d'équipe, il a réalisé ses travaux en suivant les directives qui lui sont soumises. Leur mission est très variée. Elle va de la manipulation des matériaux, acheminements des gravillons et outils, à la réalisation de travaux spécifiques, confection de la fondation, ou encore la pose du carrelage. Dans le premier cas, il est le plus souvent appelé manœuvre de chantier. Les conducteurs d'engin sont également considérés comme ouvriers de chantier. Sont considérés comme ouvriers :les maçons responsables de la construction des gros œuvres, le coffreur qui s'occupe de tout bétonnage ; le conducteur d'engin qui manipule les pelleteuses ; l'électricien en charge de tout le système électrique domestique ou de l'installation d'un compteur de chantier ; le plombier et installateur des systèmes d'évacuation et d'adduction et le peintre qui réalise la finition des travaux.

# 4.5.3. Plan de gestion environnementale et sociale du chantier (PGES-C)

Un PGES Chantier a été exigé et préparé par l'entreprise afin de mieux s'y prendre pour le bon déroulement de leur mission lors toute la rénovation.

#### 4.5.3.1. Impacts positifs et mesures de bonification

Les impacts positifs identifiés lors des travaux de rénovations du Laboratoire sur l'Energie Solaire pour le compte de CERME sont :

- la création d'emplois temporaires pour les employés et ouvriers ;
- la création de sources de revenus des prestataires;
- l'amélioration des conditions de vie des prestataires de services ;
- l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des étudiants ;
- la motivation pour les enseignants à pouvoir donner le meilleur d'eux même pour une meilleure éducation;
- l'embellissement du cadre d'enseignement et de la recherche.

#### 4.5.3.2.3-Description des mesures de bonne pratique environnementale

Le principe a permis de suivre avec régularité l'efficacité des mesures antipollution mises en œuvre sur les sites liés à la rénovation. Il s'est agi particulièrement de : mettre en application les procédures rigoureuses dans l'utilisation des produits chimiques dangereux, viabiliser les procédures d'intervention d'urgence en cas de déversement accidentel des produits dangereux ou des hydrocarbures, mettre en place des procédures rigoureuses dans la gestion des effluents liquides polluants.

En ce qui concerne les eaux de consommation ou d'usage à la consommation, le chlore résiduel sera mesuré pour évaluer la traçabilité effective du traitement de l'eau. Pour la mise en œuvre de ce plan, les mesures visant à réduire l'impact sur les eaux de surface et de profondeurs seront valorisées dans les bases vies, techniques et site de travaux. Il sera particulièrement question de mettre en place des mécanismes visant à protéger l'eau de toutes formes de contamination.

- Les eaux grises des bâtiments seront directement orientées vers les stations de traitement (fosse septique de la base vie) ;
- Les autres déchets de la base vie seront traités suivant le plan de gestion des déchets pour éviter toute contamination ;
- Le géotextile sera utilisé dans le chantier et dans tous les sites pour éviter la pollution des eaux de profondeur ;
- Pour les sites sensibles, les bassins de sédimentation seront mis sur pied afin de gérer efficacement les eaux pluviales ;
- Les effluents ayant des substances polluées et provenant des différentes unités seront collectés et traités suivant le plan de gestion des déchets ;
- Procéder à des sondages réguliers afin de détecter les fuites d'eau souterraine

# 4.5.3.4. Modalités de suivi de la mise en œuvre des mesures

Les modalités de suivi de la mise en œuvre des mesures ont consisté à tout faire pour respecter en appliquant la procédure opérationnelle.

# 4.5.3.4.1- Procédure opérationnelle environnemental

Les procédures sont rédigées par le responsable environnement de l'entreprise ECNG BTP, vérifiées et validés par le Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale de CERME. Il veillera à la mise en œuvre des procédures. Les principales activités sont :

- Déviations et gestion du trafic sur les axes d'approvisionnement des matériaux de construction (sables, ravier ...);
- Protection de l'environnement contre les nuisances sonores et atmosphériques ;
- Protection de l'environnement contre les hydrocarbures et les gaz d'échappement ;
- Modification du paysage;
- Gestion des déchets solides, liquides.

L'Entreprise ECNG BTP a procédé, sur demande du Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale de CERME, par des séances de sensibilisation sur l'importance de la gestion durable des composants du milieu physique (sol, air, eau) et le milieu social. Elle lutte contre les comportements néfastes qui peuvent engendrés les impacts sur ces composants. Le suivi environnemental et social sert à vérifier la mise en œuvre des mesures d'atténuation environnementale et sociale. Le suivi en termes de supervision sera réalisé en majeure partie par le CERME qui est le maitre d'ouvrage du sous-projet, et sert à vérifier la qualité de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et les interactions entre le sous-projet et l'environnement. L'environnementaliste de l'entreprise doit remettre à une fréquence prévue, un rapport sur la mise en œuvre des engagements contractuels de l'entreprise en matière de gestion environnementale et sociale. Les connaissances acquises avec le suivi environnemental permettront de corriger les mesures d'atténuation et éventuellement de réviser certaines normes de protection de l'environnement. Le Programme de suivi décrit : (i) les éléments devant faire l'objet d'un suivi ; (ii) les méthodes/dispositifs de suivi ; (ii) les responsabilités de suivi et (iv) la période de suivi

#### 4.5.3.4.2-Moyens de contrôle environnement

Le plan de contrôle environnemental a eu pour objet de rappeler pour chaque activité du chantier présentant un impact négatif ou un risque environnemental. Ceci concerne les personnes en charge des contrôles, les éléments à contrôler et les mesures à suivre en cas de non-conformité.

#### 4.5.3.4.2.1- description du Plan de Contrôle Environnemental

Cette partie du plan de gestion comporte essentiellement les activités qui constituent les sources d'impact, le responsable chargé de la mise en œuvre de la mesure d'atténuation, le support d'enregistrement sur lequel devra être portés tous les éléments objets de contrôle et suivi, le contrôle et/ou fréquence, la tolérance. Le Plan de Contrôle Environnement rappelle, pour chaque activité du chantier présentant un impact négatif d'importance moyenne ou majeure ou un risque environnemental : les personnes en charge des contrôles de la mise en œuvre des mesures de protection, les éléments à contrôler, les mesures à suivre en cas de non-conformité. Ce plan faisant partie du Plan de Gestion Environnementale et Sociale, est un document évolutif. Le Responsable Environnement du chantier assurera sa mise à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux et/ou de toute évolution nécessitant sa révision.

#### **4.5.3.5.** Moyens de contrôle environnement : Plan de contrôle environnement

Le contrôle environnemental et social a eu pour but de vérifier, sur le terrain, la justesse de l'évaluation de certains impacts, l'effectivité et l'efficacité des mesures d'atténuation ou de compensation prévues par le PGES et pour lesquelles subsiste une incertitude. Le contrôle est essentiellement réalisé par les services techniques nationaux simultanément à leur mission technique. Ces dernières doivent s'assurer que l'entreprise respecte ses clauses contractuelles. Le Contrôle environnemental et social est assuré par l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE). Une convention devra être signée entre l'ANGE et CERME à cet effet. Ce tableau sera complété lors du suivi et évaluation du projet au cours d'exécution

### 4.5.3.5.1. Description du Plan de Contrôle et surveillance Environnement

Cette partie du plan de gestion comporte essentiellement les activités qui constitue les sources d'impact, le responsable chargé de la mise en œuvre de la mesure d'atténuation, le support d'enregistrement sur lequel devra être portés tous les éléments objets de contrôle et suivi, le contrôle et/ou fréquence, la tolérance. Le Plan de Contrôle Environnement rappelle, pour chaque activité du chantier présentant un impact négatif d'importance moyenne ou majeure ou un risque environnemental : les personnes en charge des contrôles de la mise en œuvre des mesures de protection, les éléments à contrôler, les mesures à suivre en cas de non-conformité. Ce plan faisant partie du Plan de Gestion Environnementale et Sociale, est un document évolutif. Le Responsable Environnement du chantier assurera sa mise à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux et/ou de toute évolution nécessitant sa révision.

Le contrôle environnemental et social a eu pour but de vérifier, sur le terrain, la justesse de l'évaluation de certains impacts, l'effectivité et l'efficacité des mesures d'atténuation ou de

compensation prévues par le PGES et pour lesquelles subsiste une incertitude. Le contrôle est essentiellement réalisé par les services techniques nationaux simultanément à leur mission technique. Ces dernières doivent s'assurer que l'entreprise respecte ses clauses contractuelles. Le Contrôle environnemental et social est assuré par l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE). Une convention devra être signée entre l'ANGE et CERME à cet effet. Ce tableau sera complété lors du suivi et évaluation du projet au cours d'exécution

#### 4.5.3.5.2. Situation de non-conformité

Une non-conformité étant un écart constaté face à une règle établie, le personnel été formé et encouragé par le Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale de CERME à remonter de telles situations afin qu'un traitement approprié y soit apporté. On distinguera :

- les **non-conformités de niveau 1** feront l'objet d'une correction par le personnel de chantier. Elles découleront de l'autocontrôle ou des inspections menées par le Manager ;
- Les **non-conformités de niveau 2** n'entraînant pas de risque grave et immédiat pour l'environnement et la santé. Détectées par le personnel d'encadrement, le Responsable HSE ou le Maître d'œuvre, elles feront l'objet d'un rapport intégrant les préconisations visant à les corriger. Une fois validées, ces préconisations seront mises en place dans les brefs délais ;
- Les **non-conformités de niveau 3** applicable à toute non-conformité ayant entrainée un dommage pour l'environnement ou la santé ou présentant un risque élevé pour l'environnement ou la santé. La même procédure que pour les non-conformités 1 est appliquée ; la résolution devrait se faire dans 48h. Le service HSE adressera son rapport de résolution.

Les données relatives aux non-conformités constitueront un élément majeur du système de management intégré QSE groupement d'entreprises. Une copie des rapports y afférents sera intégrée dans le rapport mensuel d'activités HSE transmis à la mission de contrôle. L'archivage des rapports de non-conformités ainsi que des éléments de leur traitement se fera conformément à la procédure de gestion documentaire du système de management intégré QSE. Ces non-conformités feront partie des indicateurs mensuels de performance du PGES-C.

Les impacts négatifs majeurs et risques environnementaux de même que les mesures d'atténuation liés aux travaux sont identifiées et répertoriées en annexe 8. Identification des impacts négatifs majeurs et risques environnementaux liés aux travaux et mesures d'atténuation

# 4.5.4. Plan de gestion des déchets

#### **Types de déchets produits sur le chantier**

Les déchets qui sont produits sur le chantier ont été des déchets solides et des déchets liquides et gazeux. Les déchets liquides sont représentés par les eaux usées et de lavage de machines (bétonnier). Elles sont contrôlées avant leur rejet. Les déchets solides sont représentés par les

ordures ménagères, les débris des travaux de chantier (sable, bois, cartons,). Les déchets gazeux sont les gaz à impacts de serre dégagés par les engins et véhicules du chantier.

- **Gestion des déchets sur le chantier**
- ✓ Réduction des déchets

#### Gestion des déchets solides non dangereux

Les déchets solides non dangereux sont déposés dans des poubelles étanches qui seront vidées périodiquement; un tri préalable de ces déchets va faire avant leur acheminement vers les lieux d'élimination prévus par la commune. L'entreprise est souscrite au service agrée de collecte des déchets non dangereux. En accord avec les autorités décentralisées de la gestion et la protection de l'environnement de la région ou le maitre d'œuvre, les déchets non dangereux peuvent être éliminés par enfouissement, compostage dans le respect des normes environnementales.

#### Gestion des déchets dangereux

- Les déchets dangereux ont subi un traitement spécial de dépollution artificielle ou naturelle, puis ont été emballés dans des poubelles hermétiquement fermées avant leur collecte puis sont confiés à la DGDU pour conduite à tenir en accord avec le maitre d'œuvre, la Direction des Travaux Publics, le maitre d'ouvrage et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche;
- Communication sur la gestion des déchets ;
- Moyens de contrôle ;
- Conduite à tenir en cas d'urgence.

#### 4.5.5. Plan de santé et sécurité au chantier

# **4.5.5.1.** Equipment de Protection Individuelle (EPI)

Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou moyen (Casque de sécurité, Lunettes de sécurités, Chaussures de sécurités ou de sport, Gants baudriers et bouchon d'oreilles, Gilet-réfléchissant, ceinture de sécurité, etc) destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail. L'entreprise dispose des mesures dissuasives pour son personnel qui ne respecterait pas le port effectif des EPI. Le coût fixé pour le personnel est 2000f en cas d'un non-respect de la conformité et 1000f pour les ouvriers. Les séances de sensibilisation seront organisées hebdomadairement pour leur faciliter de comprendre sur le bien-fondé du port effectif de ces EPI.

#### Responsabilités

#### Responsables Hygiènes, Sécurité, Social et Environnement (HSSE)

Ils sont responsables du développement, de la diffusion, de la gestion et de l'amélioration du programme HSSE. Ils supervisent la gestion des problèmes relatifs à l'Hygiène, Sécurité, Environnement et Social ainsi que la gestion des interventions d'urgences avec le soutien du

Directeur Technique, du Conducteur des Travaux et du Chef Chantier. Ils coordonnent les pratiques de HSSE dans tous les secteurs d'activité concernant un projet. Les Responsables d'Hygiène, Sécurité, Environnement et Social représentent l'entreprise face aux autorités de HSSE de la mission de contrôle. Ils sont responsables de l'intégration des directives et des recommandations de la mission de contrôle dans l'amélioration du programme HSSE. Ils sont responsables du suivi des indicateurs de performance en matière d'Hygiène, Sécurité, Environnement et social au travail et rapportent les résultats au Directeur Technique. Ils coordonnent la gestion des analyses de risques à chaque poste de travail. La sensibilisation des riverains et des occupants de l'emprise des sites de projet fait partie du cahier de charge du service HSSE.

# Protection des yeux et du visage

#### Lunettes de sécurités

Elles sont sous formes de protection de vue qui enserrent la région des yeux d'un matériau résistant aux chocs, aux éclaboussures ou de la pression. Elles sont utilisées le plus souvent en menuiserie et en soudure sur le chantier. Ce sont des EPI utilisé pour une activité spécifique

# Protection pour la tête

# Casque de sécurité

Un casque de chantier ou de sécurité est un type de caque utiliser pour protéger la tête du porteur contre les blessures occasionnelles par la chute d'objets, des débris mais aussi du mauvais temps, de la chaleur et de la flamme ainsi que des chocs éclectiques. Le caque es thermoplastique et constitué de tour de tête, le serre-nuque et de la coiffe. Les différentes couleurs de casques sur un chantier permettent d'identifier la responsabilité de chaque personne sur le chantier. Le port de casque est obligatoire sur un chantier.

#### Protections pour le corps

#### Gilet-réfléchissant

C'est un Equipement de Protection Individuelle (EPI) et qui est destiné à augmenter la visibilité d'une personne sur un chantier. Très réfléchissant la nuit et très visible la journée, il offre une visibilité et une réflectivité à 360 degrés, améliorant ainsi considérablement nt notre sécurité. Le port de gilet sur un chantier est obligatoire et effectif.

#### Protections pour les oreilles

#### Baudriers et bouchon d'oreilles

Ce sont aussi des EPI qui sont utilisés sur le chantier. Le bouchon d'oreilles ou casque antibruit adapté à chaque décibel respectant les normes de l'OMS en milieu rural ou urbain. Le port de ces EPI est obligatoire suivant certaines activités spécifiques

#### Protections pour les mains

#### Gants

Les gants de protection sont destinés à être portés aux mains afin de prévenir les risques liés à la manutention (abrasion, brulure, coupures, écrasement ; irritations, risques thermiques. Le port de cet EPI est obligatoire suivant certaine activités spécifiques (ferraillage, coffrage, curage)

# **Réunions de sécurité au sein de l'entreprise**

Le Responsable HSSE se chargera de l'organisation des réunions de sécurité. En cas d'accident de travail constaté, le Responsable HSSE convoque immédiatement une réunion du comité de supervision.

# **Réunions périodiques de sécurité (tout le personnel)**

Avant le démarrage des travaux, une réunion d'information et sensibilisation sera fait pour inculquer aux ouvriers les mesures de sécurité. Après le démarrage effectif des activités des réunions périodiques seront organisées.

# **♣** Procédure en cas d'accident/incendie

Des procédures doivent être établies et maintenues afin d'identifier, signaler et enquêter sur les dangers, incidents et accidents sur le lieu de travail ou sur toute situation préjudiciable en matière de HSSE. Ainsi, des actions hiérarchisées visant à prévenir la récurrence des évènements similaires seront mis en œuvre. Un système sera mis en œuvre afin de surveiller l'exécution et l'efficacité des actions préventives, y compris les personnes responsables et les délais d'exécution.

# **4** Enquêtes

Un processus documenté d'enquête sur les incidents sera établi afin d'identifier les facteurs et les causes fondamentales des incidents ou accidents. Les membres de l'équipe d'enquête tiendront compte de la gravité ou des conséquences réelles ou potentielles de l'incident ou accident.

# **♣** Production de rapport d'accident et /ou d'incident

L'Entreprise ECNG BTP mettra en œuvre des fiches de rapport d'accident pour chaque chef d'équipe visant à assurer le reporting détaillé des incidents ou accidents.

Le rapport d'incident devra aborder les éléments suivants :

- la date et l'heure de l'incident ou accident ;
- le lieu de l'incident ou accident;
- type de perte;
- description / circonstances de l'accident ;
- mesures immédiates prises ;
- causes immédiates ;

- causes fondamentales;
- décisions / actions correctives ;
- nom et Prénom, Signature du Responsable HSSE.

#### Hygiène et Sécurité

L'entreprise ECNG BTP dispose des stratégies et objectifs en matière de HSSE. Les pictogrammes des stratégies et objectifs sont affichés à la direction et sur la base vie des chantiers d'exécution. L'entreprise prend toutes les mesures d'ordre sécuritaire propres à éviter les accidents/incidents, tant à l'égard de son personnel qu'à l'égard des tiers. Ainsi le programme de sensibilisation et de renforcement des capacités prévu permet au personnel de s'approprier des règles d'hygiène et de sécurité sur le chantier. Les ouvriers et les riverains sont sensibilisés sur les risques sanitaires en particulier les maladies liées à l'insalubrité et les IST-VIH/SIDA, du paludisme. Les risques professionnels sont identifiés et les mesures sont prises en compte. L'affichage de charte de règles d'hygiène et de sécurité est fait sur les diverses installations sur le chantier. En matière d'hygiène, les installations sur le chantier sont maintenues propres, un service de nettoyage, d'entretien et d'assainissement est prévu ; et la qualité de l'eau de boisson est sous haute surveillance. Pour la sécurité le chantier, le branchement électrique se fait par autorisation du maitre d'œuvre sous demande de l'entreprise auprès de la CEET et de la TdE. La sécurité le chantier est sous haute surveillance avec des agents de gardiennage, recruté spécialement de jours comme de nuits, même les jours fériés et dimanche. La signalisation des routes est fournie par des panneaux aux points appropriés afin d'avertir les piétons et les automobilistes des activités de construction et des déviations. Le site de rénovation est balisé avec une sécurisation de haut niveau. Le port obligatoire des EPIs à toute personne (ouvriers, personnel, visiteurs) sur le chantier est effectif.

#### Panneau d'identification et de signalisation

La circulation des engins, des véhicules et l'accès au chantier sont réglementés et limités aux itinéraires imposés par le plan de circulation à l'intérieur du projet et des zones faisant l'objet d'occupation temporaire. Les éventuelles difficultés de circulation pour les usagers sont atténuées par le rétablissement des communications aussitôt que possible en s'efforçant de respecter le calendrier annoncé. La circulation des véhicules est gérée à travers des déviations temporaires sans interruption de la circulation, des panneaux de signalisation d'obligation et d'interdiction adaptés.la circulation des engins, camions et des véhicules est bien scindée et orientée avec un stationnement aménagé aux véhicules.

Condition d'accès au chantier :

Identification du Personnel

Tout personnel, pour pouvoir avoir accès au chantier, doit passer par la porte principale d'entrée. Tout le personnel doit porter obligatoire le gilet et le casque avant d'entrer sur le chantier. Pour le pointage, les documents suivants concernant le personnel de l'entreprise et de ses sous-traitants seront disponibles sur le chantier, une copie de la carte d'identité, le numéro de registre de personnel, les éventuels documents spécifiques relatifs aux qualifications et/ou spécialisation. La circulation est balisée en suivant les voies d'accès à la base vie et au chantier des ouvrages

#### Visiteur d'une entreprise extérieure

Le chantier est interdit à tout visiteur (sauf autorisation préalable de l'accueil Hygiène, Sécurité, Environnement et Social, validés par le Directeur Technique et le Conducteur des Travaux). Ainsi, tout riverain ou visiteur doit donc impérativement dès son arrivée se présenter auprès du Responsable HSSE de l'entreprise en charge des travaux.

#### **Prévention des Incendies**

Des procédures de la prévention des incendies doivent être établies et maintenues afin d'identifier, signaler et enquêter sur les dangers, incidents sur le lieu de travail ou sur toute situation préjudiciable en matière de HSSE. Ainsi, des actions hiérarchisées visant à prévenir la récurrence des évènements similaires seront mis en œuvre. Un système sera mis en œuvre afin de surveiller l'exécution et l'efficacité des actions préventives, y compris les personnes responsables et les délais d'exécution.

# 4.5.5.2. <u>Travaux en Hauteur</u> Dispositions générales

Les travaux à hauteur sont liés à l'accès au bâtiment de plain-pied ou à défaut par franchissement de tranchée en sécurité et accès aux étages par escaliers, au charpente, ç l'élévation du mur

#### 4.5.5.2.1. Manutentions de matériel

Pour les <u>travaux de manutentions</u> de matériel, il est conseillé une utilisation en commun des équipements adaptés aux transferts de charges pour limiter les manutentions manuelles (grue à tour mise à disposition pour les approvisionnements à pied d'œuvre. À défaut de grue à tour ou en complément, utilisation de grues mobiles, monte matériaux, monte-charges de chantier, chariots ou diables, etc.); Remblaiement au plus tôt autour des accès pour éviter tout déniveler ou marche permettant le transfert des charges au moyen d'équipements adaptés (chariots, diables, etc.); Mise en commun de recettes à matériaux facilitant l'approvisionnement à la grue sans dépose des garde-corps à chaque niveau et judicieusement réparties.

#### 4.5.5.2.2.Travaux électriques

# Électrocution et brûlures consécutives

Mise à disposition d'une puissance électrique suffisante pour les installations et les équipements mis en commun.

#### **Précautions**

Elaboration d'un plan d'installation du chantier avec la mention, notamment, des cantonnements communs tous corps d'état définis par une évaluation préalable des effectifs et des zones de stockage et de circulation.

Réalisation des voies de raccordement à la voierie publique.

Réalisation de la plate-forme attenante à l'ouvrage et des voies de circulation à flux séparés, éclairées et praticables par tous les temps (stabilisé, béton, platelage, etc.).

Mise à disposition, dès le démarrage des travaux, d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux usées, chacune raccordée au réseau principal correspondant.

En cas d'impossibilité technique, installation d'une réserve suffisante d'eau propre à la consommation, sous pression, ainsi qu'un système de fosse et vidange d'eau usées. Entretien régulier des installations

Estimation préalable des besoins du chantier en puissance électrique.

Mise en œuvre, avant le début des travaux, d'une installation électrique conforme, comprenant une armoire principale de chantier alimentant les coffrets électriques secondaires.

Vérification périodique des installations électriques par une personne compétente ou un organisme habilité.

#### Travaux de soudage, de découpe et de menuiserie aluminium

Pour les <u>travaux de soudage</u>, <u>de découpe et de menuiserie aluminium</u>, il est conseillé une utilisation en commun des équipements adaptés aux transferts de charges pour limiter les manutentions manuelles (grue à tour mise à disposition pour les approvisionnements à pied d'œuvre. À défaut de grue à tour ou en complément, utilisation de grues mobiles, monte matériaux, monte-charges de chantier, chariots ou diables, etc.); Remblaiement au plus tôt autour des accès pour éviter tout déniveler ou marche permettant le transfert des charges au moyen d'équipements adaptés (chariots, diables, etc.); Mise en commun de recettes à matériaux facilitant l'approvisionnement à la grue sans dépose des garde-corps à chaque niveau et judicieusement réparties

# 4.5.6. Mesures sur la lutte contre les Violence Basées sur le Genre (VBG), EAS/HS et de Violence Contre les Enfants (VCE) ainsi que de la pandémie liée au COVID-

Pour lutter contre ces risques les actions suivantes seront menées :

- sensibilisation des travailleurs et tout le personnel sur les questions liées au genre et la protection des enfants :
- mis en place d'un cadre d'écoute et de signalisation de risques liés à les risques de violences basées sur le genre (VBG), exploitation et abus sexuels (EAS), harcèlement sexuel (HS) et de violences contre les enfants (VCE);
- signature des codes de conduite à tout le personnel enrôlé qui les engage à éviter tous comportements indécents sur le chantier (VBG; VCE; HS/EAS, etc.);
- élaboreration et mis en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes du chantier ;
- organisation des séances de sensibilisation sur les questions liées aux VBG, EAS/HS et VCE;
- mis en place de dispositif de lave-main au chantier ;
- dotation des ouvriers de cache-nez et gel hydrolacoolique ;
- organisation des séances de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre la propagation de la COVID-19.

# 4.5.7. Stratégie en matière de lutte contre la consommation d'alcool, de drogue et de substances prohibées sur les chantiers

Il est interdit à tout le personnel la consommation d'alcool, boissons alcoolisées et drogues sur les chantiers. Les pictogrammes seront affichés à l'entrée et à l'intérieur du chantier interdisant formellement la consommation de ces substances prohibées. Des mesures dissuasives même poursuites pénales sont prises par l'entreprise. Les ouvriers malveillants ou suspects de manifestation psychologique mentale ou comportementale sont interdits sur le chantier.

# 4.5.8. Mécanisme de gestion des plaintes

Dans le cadre de la réalisation du sous-projet, un mécanisme de gestion des plaintes du chantier a été élaboré par l'entreprise ECNG BTP sur la base des éléments que le Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale a mis à disposition.

#### Ce mécanisme est mis en place pour :

- Répondre aux besoins des employés et des riverains du sous-Projet et pour traiter et résoudre leurs réclamations ;
- prendre en compte les aspects des VBG, et en fonction du niveau de risque des VBG, VCE EAS/HS, le MGP devra inclure la gestion de ces risques ;
- proposer un outil de réception et de traitement des requêtes et suggestions des employés et des riverains :
- améliorer la performance opérationnelle grâce à l'information recueillie ;
- améliorer le dialogue et les interactions itératives entre l'entreprise et les ouvriers ;
- promouvoir la transparence et la redevabilité.
- Le Responsable HSSE gérera tout conflit ou plainte dans l'impartialité et à l'amiable. Les plaintes non résolues au chantier par le Responsable HSSE seront transmises au Directeur de l'entreprise.
- Les plaignants peuvent saisir Directement l'Unité de coordination du projet (UCP) du CERME.
- L'entreprise ECNG BTP signera et fera signer le code de conduite individuel à tous les travailleurs du chantier.

Le tableau synoptique du PGES est présenté en annexe 9 Annexe 9 : Tableau synoptique du Plan de

Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

# 5/ Difficultés rencontrées et approches de solution

5.1. Début d'activité du comité de contrôle et surveillance des travaux Le retard dans la mise sur pied du comité de contrôle et surveillance des travaux est déplorable. Ce comité devait participer à la définition de la masse des travaux et à la sélection de l'entreprise. En effet une mise en place précoce du comité pouvait résoudre les problèmes d'omission de travaux et de la qualité des ouvrages.

#### 5.2. Omission de travaux

#### 5.2.1. Terrasse couverte

Il est impératif de disposer d'une terrasse couverte sur toute la façade du laboratoire. La couverture protègera les murs, portes et fenêtres de la façade contre les rayons du soleil et par ricochet une efficacité énergétique vis-à-vis de la climatisation. La terrasse couverte assurera une propreté du laboratoire en servant de sas de nettoyage des pieds surtout par temps de pluie.

#### 5.2.2. Grilles anti intrusion

La pose de grille de protection est indispensable pour la sécurité des équipements et des personnes. Elles seront posées à l'intérieur de toutes les fenêtres et sur toutes les portes extérieures suivant leur sens d'ouverture.

# 5.2.3. Allées piétonnes

Les allées piétonnes bétonnées ou pavées contribuerons également à la propreté des bâtiments et à l'image du centre. Leur construction renforcera le cadre de vie par la création d'un espace vert le long de ces allées. Il faudra prévoir des travaux de terrassement lors de l'aménagement de la cour du laboratoire pour résoudre le problème d'érosion par ruissellement qui prend actuellement de l'ampleur sur le site.

#### 5.2.4. Alimentation électrique

La pose des climatiseurs est un élément essentiel qui a fortement influencé la puissance initiale installée (bilan de puissance). Une vérification des sections des câbles et du calibre des disjoncteurs de tête dans le tableau divisionnaire s'avère nécessaire. Il est aussi opportun d'automatiser les luminaires extérieurs en les mettant sur commande à déclanchement crépusculaire ou de minuterie.

#### 5.3. Qualité des ouvrages

La qualité des équipements et des ouvrages est intrinsèquement liée au prix de vente du prestataire. Les prix du marché du prestataire étant à la limite des prix anormalement bas, il a été très compliqué de valider des échantillons durables. Toutefois un effort appréciable a été fait de la part du prestataire en l'amenant à comprendre les avantages à livrer des équipements et ouvrages de bonne qualité en se référant à la garantie de douze mois.

# 6/ Conclusion et recommandations

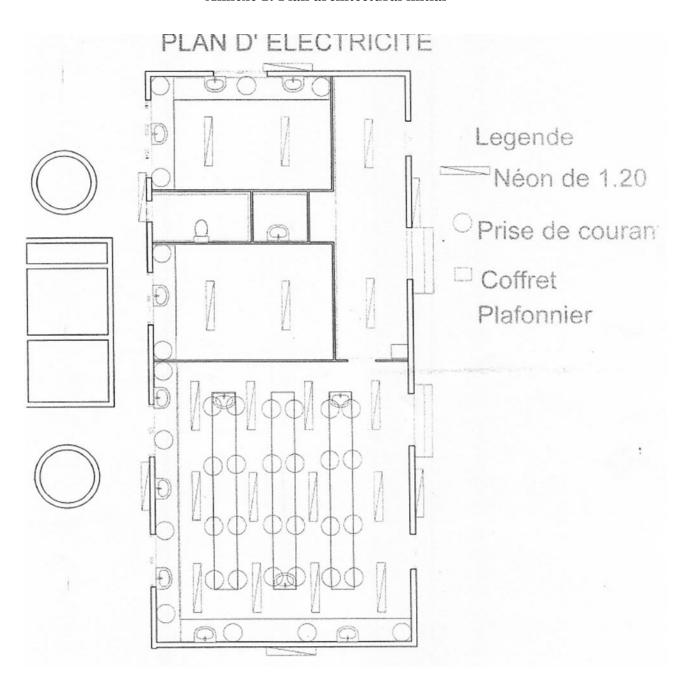
Les travaux de rénovation du laboratoire sur les énergies solaires (LES) de l'université de Lomé ont été réalisés pour répondre au besoin urgent du centre en matière d'infrastructures de formation et de recherche. Les travaux ont été exécuté par l'entreprise ECNG-BTP suivant le contrat « MARCHE N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA et son avenant n°1 » du 11 mars 2022 (date de remise du site au 31 aout 2022 (date de la réception provisoire). A la fin du projet de rénovation du LES le Comité Technique de contrôle et de surveillance des travaux dresse le bilan suivant :

Au démarrage des travaux, des mises à jour ont été apporté aux plans et à la masse quantitative et descriptive des travaux. Ce qui a valu la signature d'un avenant au marché de base.

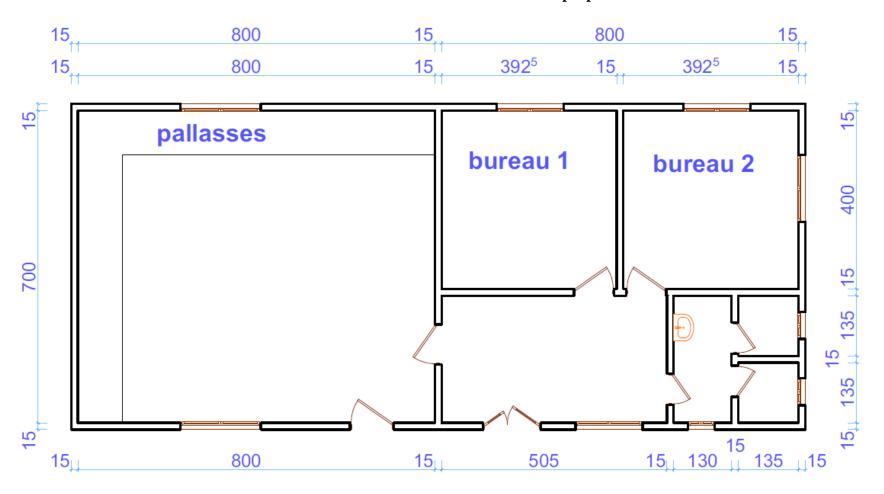
Durant les travaux, les règles de l'art ont été observés lors de la réalisation des ouvrages élémentaires et la fourniture des équipements. Les délais contractuels ont été respectés.

A la fin des travaux, l'ouvrage est fonctionnel et la réception provisoire a été prononcé le 31 aout 2022. Toutefois il faudra envisager des travaux confortatifs pour améliorer la sécurité et le cadre de vie dans le laboratoire.

**Annexe 1: Plan architectural initial** 

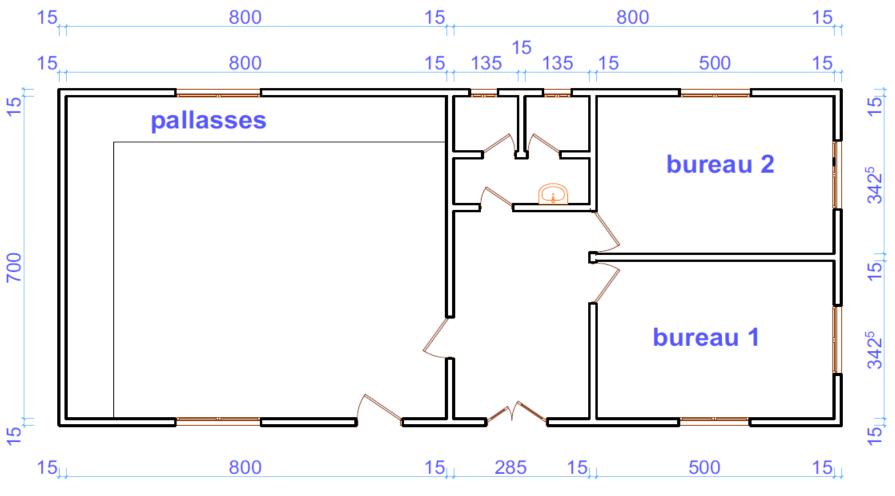


Annexe 2 : Plan architectural de la proposition n°1



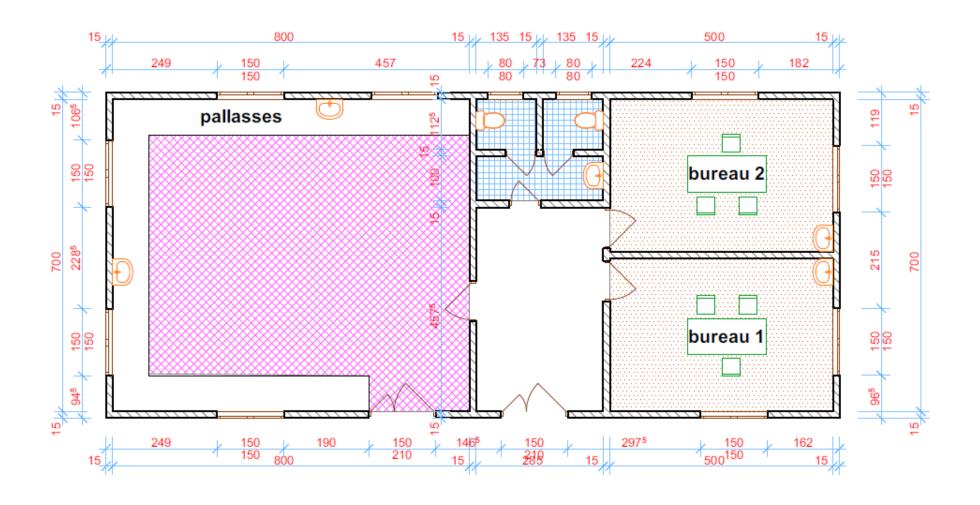
# **PROPOSITION A**

Annexe 3: Plan architectural de la proposition n°2

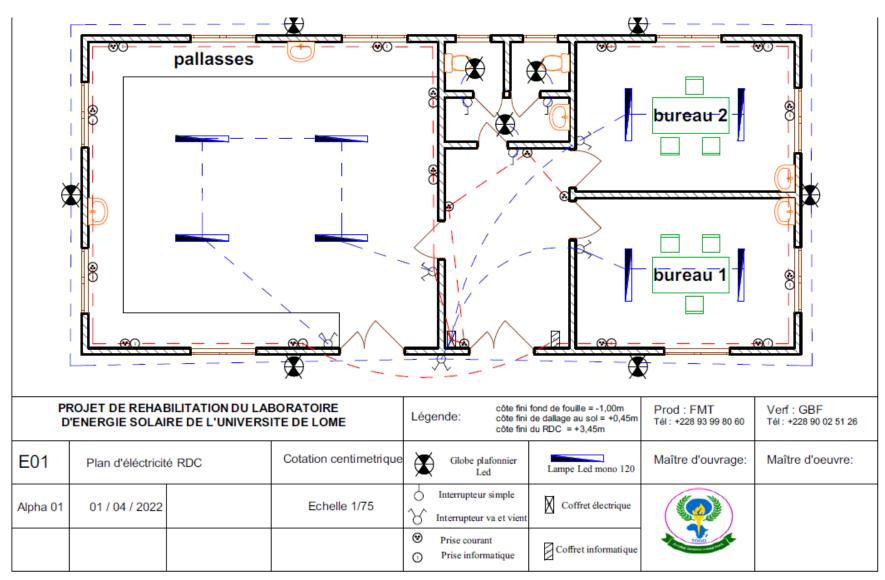


**PROPOSITION B** 

Annexe 4: Plan architectural retenu



Annexe 5 : Plan d'électricité validé



# Université de Lomé/CERME

#### **ACTUALISATION DU MARCHE**

Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA: Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Marché Initial							Marché Actualisé		Plus ou moins-value	
N°	Désignations	U	Quantité	Prix unitaire	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	
1.	INSTALATION ET REPLI									
1.1	Installation et replis de chantier	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-	
1.2	Aménagement d'un espace magasin pour stocker les matériels entreposés dans le laboratoire	fft	0	100 000	-	1	100 000	1	100 000	
	SOUS -TOTAL1				100 000		200 000		100 000	
2.	TERRASSEMENT									
2.1	Fouille en puits	m3	8,3	1 000	8 300	18,3	18 300	10	10 000	
2.2	Remblai provenant des fouilles et d'apport	m3	12,72	800	10 176	53,97	43 176	41,25	33 000	
	SOUS -TOTAL 2				18 476		61 476		43 000	
3.	MACONNERIE-BETON									
3.1	Démolution du mur sur 20 ml (soubassement + élévation) y compris évacuation des gravas	Fft	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-	
3.2	Béton de propreté	m3	0,828	35 000	28 980	0,828	28 980	0	-	
3.2	Béton armé pour semelle isolée	m3	3,23	72 000	232 560	3,23	232 560	0	-	
3.3	Béton armé pour longrine	m3	0,79	72 000	56 880	1,3	93 600	0,51	36 720	

3.4	Béton armé pour poteau	m3	1,8	72 000	129 600	1,8	129 600	0	-
3.5	Béton armé pour paillasses et terrasse d'entrée	m3	3,1	65 000	201 500	4,1	266 500	1	65 000
3.6	Béton armé pour chainage	m3	0,59	72 000	42 480	1,14	82 080	0,55	39 600
3.7	Maçonnerie en agglos pleins de 20 pour le soubassement	m <sup>2</sup>	23,76	5 500	130 680	47,26	259 930	23,5	129 250
3.8	Maçonnerie en agglos creux de 15 pour l'élévation	m <sup>2</sup>	75,24	5 000	376 200	173,24	866 200	98	490 000
3.9	Maçonnerie en agglos pleins de 15 pour paillasses	m <sup>2</sup>	22,5	5 500	123 750	32,5	178 750	10	55 000
3.10.	Construction d'une fausse sceptique de 30 usagés minimum	ff	1	300 000	300 000	1	300 000	0	-
3.11.	Construction d'un puisard pour eaux usagées de 30 usagés minimum	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
	SOUS-TOTAL 3				1 872 630		2 688 200		815 570
4.	REVETEMENT/CARRELAGE								
4.1	Enduit(crépissage) sur mur intérieur et extérieur	m2	148,5	1 000	148 500	279,23	279 230	130,73	130 730
4.2	Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes suggestions	ff	1	50 000	50 000	1	50 000	0	-
4.3	Fourniture et pose de carreaux sur paillasses et mur(paillasse)	m <sup>2</sup>	92,97	8 000	743 760	172,97	1 383 760	80	640 000
4.4	Fourniture et pose de carreaux grès cérame	m <sup>2</sup>	142,47	8 000	1 139 760	165,47	1 323 760	23	184 000
4.5	Fourniture et pose de plienthe	ml	59,65	1 000	59 650	92,4	92 400	32,75	32 750
5.	SOUS-TOTAL 4				2 141 670		3 129 150		987 480
	PEINTURE								
5.1	Peinture vinylique sur mur intérieur et extérieur y compris toutes suggestions	m2	441	800	352 800	650	520 000	209	167 200
	SOUS TOTAL 5				352 800		520 000		167 200

6.	MENUISERIE BOIS								
6.1	Dépose de quelques parties de la tuile	m2	85	300	25 500	186	55 800	101	30 300
6.2	Fourniture et Pose de charpente plus couvraison en tuiles fibro-ciment	m²	85	8 500	722 500	186	1 581 000	101	858 500
6.3	Fourniture et pose de bois de rive	ml	55	2 000	110 000	55	110 000	0	-
6.4	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0,70 m x 2,1 m	U	2	55 000	110 000	3	165 000	1	55 000
6.5	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0,90 m x 2,1m	U	3	60 000	180 000	3	180 000	0	-
6.6	Fourniture et pose de porte en bois dur dans cadre bois de 1,5m x 2,1m	U	1	100 000	100 000	0	-	-1	- 100 000
6.7	Fourniture et pose de porte en bois dur dans cadre bois de 0,90m x 2,1m	U	1	75 000	75 000	0	-	-1	- 75 000
6.8	Fourniture et pose de fenêtre en bois dur dans cadre bois de 1,80 m x 1,5m y compris toutes ses suggestions	U	7	90 000	630 000	0	-	-7	- 630 000
6.9	Fourniture et pose de fenêtres en bois dur dans cadre bois de 0,7 m x 0,65 y compris toutes ses suggestions	U	1	30 000	30 000	0	-	-1	30 000
6.10	Fourniture et pose des portillons sous paillasse	ff	1	80 000	80 000	0	-	-1	- 80 000
	SOUS TOTAL 6				2 063 000		2 091 800		28 800
7.	PLAFONAGE								
7.1	Plafonnage en contre plaque de 4 mm y compris toute suggestions	m <sup>2</sup>	158	4 500	711 000	158	711 000	0	_
	SOUS TOTAL 7				711 000		711 000		-
8.	PLOMBERIE-SANITAIRE								
8.1	Ensemble évacuation	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-

8.2	Ensemble installation	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	_
8.3	Ensemble alimentation	ff	1	80 000	80 000	1	80 000	0	-
8.4	Fourniture et pose de lavabo (2WC estimés à 4 lavabos)	U	15	55 000	825 000	9	495 000	-6	- 330 000
	SOUS TOTAL 8				1 105 000		775 000		- 330 000
9.	ELECTRICITE								
9.1	Tubage en tube orange	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-
9.2	Tubage pour le réseau informatique	ff	0	100 000		1	100 000	1	100 000
9.3	Ceinturage au cuivre nu y compris piquet de terre et barrette de coupure	ff	0	150 000	-	1	150 000	1	150 000
9.4	Filerie et câblage	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
9.5	Coffret plastique de 600x500 équipé	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
9.6	Fourniture et pose de réglette de 0,60	U	2	8 000	16 000	2	16 000	0	-
9.7	Fourniture et pose de réglette de 1,20 (6 Globe étanches estimés à 12 réglettes)	U	23	9 000	207 000	23	207 000	0	-
9.8	Fourniture et pose de prise 2P+T	U	15	3 500	52 500	21	73 500	6	21 000
9.9	Fourniture et pose goulottes de 100/45(avec câble) y compris dismatic	U	4	50 000	200 000	4	200 000	0	-
9.10	Fourniture et pose et pose de climatiseurs de 2Cv y compris toutes suggestion	U	4	340 000	1 360 000	4	1 360 000	0	-
	SOUS TOTAL 9				2 235 500		2 506 500		271 000
10.	MENUISERIE ALUMINIUM								
10.1	Fourniture et pose de porte en aluminium	m2	10,2	55 000	561 000	7,04	387 200	-3,16	- 173 800
10.2	Fourniture et pose de fenêtres en aluminium	m2	15,4	55 000	847 000	21,73	1 195 150	6,33	348 150

	SOUS TOTAL 10				1 408 000		1 582 350		174 350
	SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTAL	ES ET	SOCIALE	S					
10.3	Élaboration du plan de gestion environnementale et sociale simplifié du chantier (PGES chantier) prenant en compte la santé et sécurité au travail et la gestion des déchets	FF	1	300 000	300 000	1	300 000	0	-
10.4	Mis en terre de 20 espèces de 1,20m de hauteurs à croissance rapide offrant de l'ombrage au sein du site du sous-projet et protégé avec les grillages	U	20	4 500	90 000	20	90 000	0	-
10.3	Suivi de la mise en œuvre des outils	FF	1	120 000	120 000	1	120 000	0	-
	SOUS TOTAL 11				510 000		510 000		-
	TOTAL HTVA				12 518 076		14 775 476		2 257 400
	TVA (18%)				2 253 254		2 659 586		406 332
	TOTAL GLOBAL TTC				14 771 330		17 435 062		2 663 732
TAUX D'AUGMENTATION DE LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS									18,033%

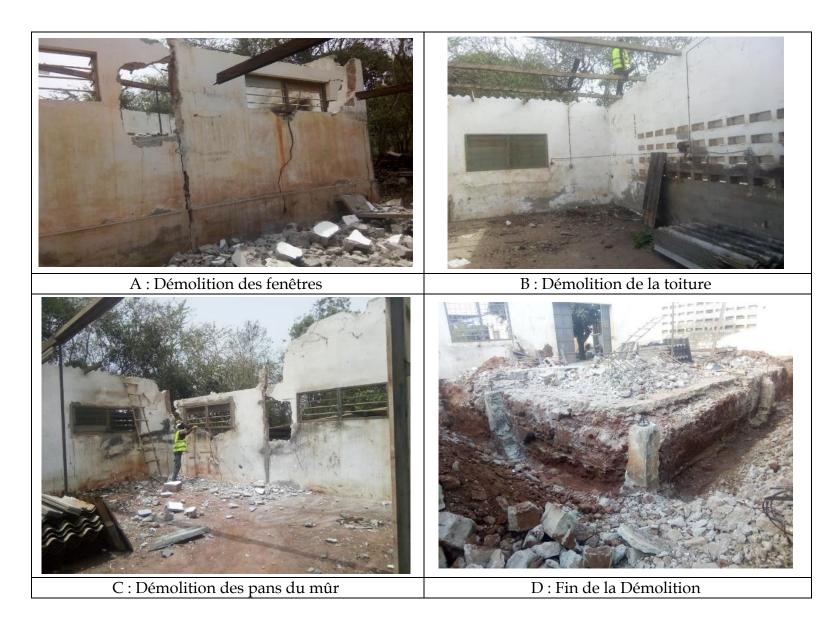


Photo 1 : Travaux de démolition



Photo 2 : Construction de la fondation



Photo 3 : Elévation des mûrs





A : Pose de la charpente à bois traités







C : Fin de la pose de la toiture

Photo 4: Toiture





A : Evolution de la fermeture des fissures et costrats





B : Fin de la fermeture des fissures et costrats

Photo 5 : Fermeture des fissures et costrats



Photo 6 : Construction des paillasses et Lavabos



Photo 7 : Construction des fosses septiques et du puisard



Photo 8 : Réservations et tubage pour électricité



Photo 9 : Pose des éléments de menuiserie (Bois et Aluminium)



Photo 10 : Raccordement et pose des équipements de plomberie





A : Début de la réalisation de l'enduit ciment





A : Fin de la réalisation de l'enduit ciment

Photo 11: Enduit ciment





A : Evolution des travaux de revêtement





A : Fin des travaux de revêtement

Photo 12 : Revêtement carreaux





A : Début des travaux de peinture





B : Evolution et fin des travaux de peinture

Photo 13 : Peinture





A : Filerie et pose des récepteurs lumineux





B : Fin de la pose des récepteurs d'air conditionné

Photo 14 : Filerie et pose des équipements électriques

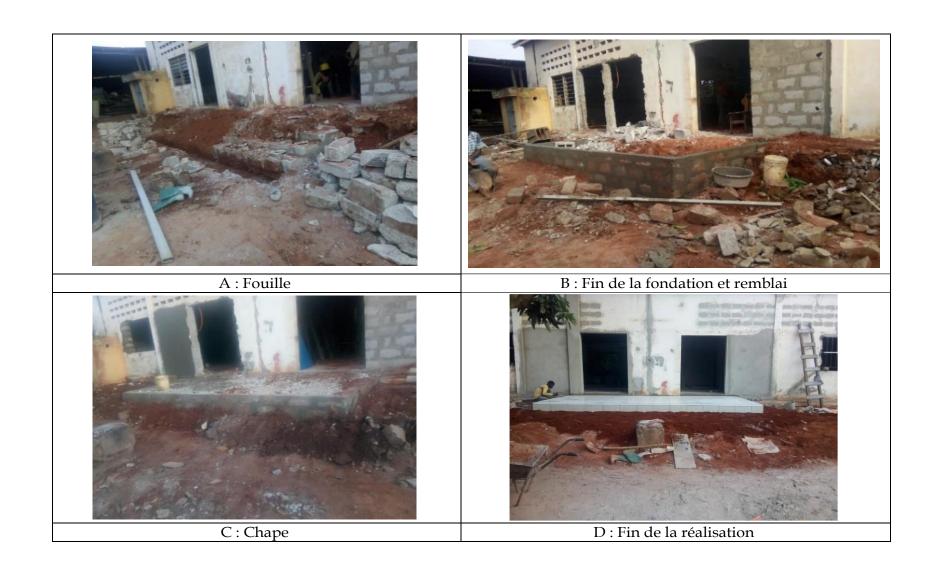


Photo 15: Travaux de construction de la terrasse



Photo 16 : Travaux de finition et de réception technique

Annexe 8	: Identification d	les impacts négatif	s majeurs et risqu	ues environneme	ntaux liés aux trav	vaux et mesures d	'atténuation

ACTIVITES	IMPACTS OU RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	MESURES D'ATTENUATION OU DE PREVENTION
Dégagement de	Pollution atmosphérique par émission des gaz	Doter et veiller au port effectif des EPI adaptés aux ouvriers et manœuvres,
l'emprise	libérés liés aux stockages du matériel dans le magasin et par le soulèvement des particules de poussière  Nuisances visuelles,  Risque de chute à plein pied et de blessure  Perturbation de la circulation et risques d'accidents de circulation	Prévoir des endroits bien adaptés pour le stockage des équipements disposés dans le magasin,  Stocker dans un endroit bien délimité les débris du manguier et autres déchets existant dans l'emprise du site  Sensibilisation les conducteurs sur le respect du code de la route et balisage de la zone d'activités,  Limiter ou signaler par la pause des panneaux de signalisation la vitesse des camions au niveau des agglomérations à 30 km/h,  Interdire systématique la consommation d'alcool et les spécifiant sur le lieu de travail et les heures de travail,  Insister sur la vigilance des conducteurs,
		Mettre en place des panneaux de chantier et de circulation
Fouilles et	Nuisances visuelles,	Veiller au port effectif des EPI adaptés tout en mettant en œuvre les mesures
remblais	Risque de chute et de blessure,	dissuasives,
	Soulèvement de poussière	Baliser le site en définissant l'aire de sécurité,

			Définir et respecter la voie de circulation sur le site,
			Afficher les pictogrammes (interdiction de fumer etc) et ceux du point de convergence pour le sauvetage
			Prévoir un poste de secours pour les premiers soins en cas d'accident ou incident
			Disposer la trousse de soins du premier secours sur le site,
Recrutement	du	Conflits avec les populations riveraines	Prioriser la main d'œuvre locale à compétence égale,
personnel	de	Risques de propagation des IST- VIH/SIDA	Faire signer les codes de conduite à tout le personnel enrôlé qui les engage à
chantier		Risques de troubles socioculturels	éviter tous comportements indécents sur le chantier (VBG, VCE, HS/AS, etc.),
		Risque de propagation et de contamination du	Sensibiliser le personnel de chantier sur les IST-VIH/SIDA,
		Covid 19	Sensibiliser et mettre à la disposition hebdomadairement des personnels du
			chantier et de base-vie les préservatifs
			Sensibiliser les travailleurs et tout le personnel sur les questions liées au genre
			et la protection des enfants,
			Respect des us et coutumes de la localité
			Disposer sur le site les dispositifs de lave main, et veiller au port effectif des
			bavettes à toute personne
			Empêcher les ouvriers de partir avec les matériels du laboratoires stockés sur le
			site

Ravitaillement	Pollution des sols par contamination du sous-	Informer et sensibiliser le personnel quant aux consignes particulières à suivre
des engins et	sol, des eaux superficielles et de la nappe	afin d'éviter tout risque de déversement accidentel lors de la manipulation et de
matériels de	phréatique par le déversement des huiles de	l'utilisation des produits liquides et sur les mesures d'interventions à mettre en
chantier	vidange, d'hydrocarbures	place en cas de sinistre afin d'éviter tout déversement accidentel ;
(Stockage et	Risque d'incendie	Veiller au port effectif des EPI adaptés tout en mettant en œuvre les mesures
utilisation des		dissuasives,
hydrocarbures)		Réaliser des opérations de vidange dans des fûts étanches
		Installer un extincteur en bon état de fonctionnement et conforme aux normes à
		portée des employés dudit poste et les former à leur emploi ;
		Afficher les pictogrammes (interdiction de fumer etc) et ceux du point de
		convergence pour le sauvetage
		Prévoir un poste de secours pour les premiers soins en cas d'accident
		Disposer la trousse de soins du premier secours sur le site,
		Maintenir l'accès aux services publics de secours en tous lieux
Fouille,	Insalubrité du sol par les chutes de matériaux,	Sensibiliser les employés et veiller à ce qu'ils fassent le tri des déchets
Maçonnerie,	les emballages et autres déchets ordinaires	Mettre des panneaux de signalisation
Plomberie		Veiller au port effectif des EPI adaptés
Ferronnerie		Récupérer systématiquement tout débris et ferraillage issus des travaux et
Peinture		assurer leur recyclage
Electricité		

		Récupérer systématiquement tout débris et ferraillage issus des travaux et
		assurer leur recyclage
Transport de	Emission des particules de fumées et de	Faire des campagnes d'Information d'Education et de Communication (IEC)
matériaux de	poussières par les engins (véhicules et camions	périodiquement sur les dangers de la pollution de l'air par les gaz
construction	de transports)	d'échappement des véhicules à l'endroit des conducteurs
(remblais ou	Nuisances olfactives	Baliser les voix d'accès sur le site
d'emprunt du	Perturbation de la circulation et risque	Bâcher les matériaux de déblais transportés avec l'équipement adéquat
sable, graviers et	d'accident	Veiller signer seulement le contrat aux fournisseurs de matériaux qui ont un
autres)	Nuisance sonore	certificat de conformité environnementale ou autre autorisation d'extraction
	Pollution de l'air	minière et de carrière
		Stocker à des endroits bien choisis ces déblais en vue de leur réutilisation pour
		la remise en état de certaines carrières
		Equiper les contractants, chefs d'équipes des EPI adaptés et veiller à leur port
		effectif
		Empêcher les transports de matériaux aux heures de bouchons
Utilisation des	Atteinte à la santé, à la qualité de vie et au bien-	Equiper les employés des EPI adaptés et veiller à leur port effectif depuis le
liants (ciments,	être du personnel et des ouvriers du chantier	chargement jusqu'à l'utilisation
liants	Nuisances olfactives	Prévoir une trousse de premier secours pour les ouvriers du chantier
hydrocarbonés)		Bâcher le ciment pendant son transport

Travaux de béton	Risque d'atteinte respiratoire par inhalation	Veiller au port effectif des EPI adaptés (lunette, cache-nez, gants, bottes etc.)
ordinaire et de	Risque de contamination du sol, des eaux	avant toute manutention de matériaux
propreté	superficielles, phréatiques et de la retenue	Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie
	Risque d'accident et d'incident de manutention	Prévoir une trousse de premier secours pour les ouvriers du chantier
	Risque d'infiltration	Respecter la profondeur exigée par le service technique de l'hydraulique
		Respecter le dosage de déversoir et l'étanchéité des fosses pour éviter la
		contamination des nappes phréatiques
		Respecter la profondeur pré définit lors de la fondation et du forage
Travaux de	Atteinte à la santé, à la qualité de vie et au bien-	Veiller à la sécurité des installations de stockage des matériaux et hydrocarbures
menuiserie	être du personnel et des ouvriers du chantier	du chantier, disposer de produits absorbants en cas de déversement
	Nuisances olfactives	Doter des ouvriers aux EPI adaptées et veiller à leurs ports effectifs
		Prendre attache aux services techniques de la CEET pour les branchements
		Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie
Travaux à hauteur	Risque de chute, du traumatisme mental et de	Fournir aux ouvriers des ceintures de sécurités, et d'autres EPI spécifiques ;
	vestige	Disposer des échafaudages pour plusieurs corps d'état ;
	Atteinte à la sécurité et santé des ouvriers	Réaliser au plus tôt des remblais périphériques ;
		Utiliser des échafaudages à Montage et Démontage en Sécurité ;
		Assurer les formations spécifiques du personnel

		Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie
Travaux de	Risque d'atteinte à la santé	Doter des ouvriers aux EPI adaptées et veiller à leurs ports effectifs
l'utilisation de peinture	Risque de contamination du sol et des eaux superficielles	Recycler les matériels après leur utilisation et les confier au service technique agrée pour leur élimination  Disposer de produits absorbants en cas de déversement  Disposer une trousse de premier secours en l'accident par inhalation ou brulure
		Disposer des poubelles sur le chantier  Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie
Travaux de béton	Risque d'atteinte respiratoire par inhalation  Mue des paumes des membres	Veiller au port effectif des EPI adaptés (lunette, cache-nez, gants, bottes etc) avant toute manutention à ce poste  Poser les affiches signalisation adéquates,  Disposer de produits absorbants en cas de déversement  Disposer sur le site la trousse de premier secours ou la boite à pharmacie

Annexe 9- Indentification des impacts négatifs, d'importance moyenne et majeure et risques environnementaux liés à l'installation de chantier

ACTIV	IMPACTS OU RISQUES	MESURES
ITES	ENVIRONNEMENTAUX	
L'instal	Réduction du couvert végétal,	Informer et sensibiliser les étudiants, les enseignants et les populations riveraines de l'exécution
lation	encombrement du sol par les débris,	des travaux
du	disparition de l'habitat faunique	Avant élagage du manguier, nous venons avoir une autorisation de la du doyen de la FDS. Nous
chantier		allons procéder au ramassage et au stockage des débris végétaux et les convoyer vers le site
		autorité par la commune. Nous allons faire un reboisement compensatoire de 20 plants en accord
		avec le responsable du chargé en sauvegarde environnementale du CERME. Nous allons
		empêcher les manœuvres du chantier à l'abattage anarchique des végétaux et ou la capture
		d'espèce animale, halieutique dans la zone du sous projet
		Baliser les zones de non-accès aux populations,
	Obstructions des voies d'accès,	Nous allons procéder à la réalisation des déviations de circulation pour faciliter et maintenir la
	trouble ou perturbation de la mobilité	mobilité des usagers et des véhicules dans l'enceinte du sous projet
	des riverains et des véhicules ou	
	usagés	
	Trouble de la vision par le	Eviter les travaux poussiéreux par temps de vents forts,
	dégagement de la poussière	Arroser périodiquement les abords libérés,
		Eviter les travaux bruyants aux heures de repos, arrêter les engins pendant les heures de pause
		et équiper les employés des EPI adaptés,

	Nuisance sonore et olfactive	Sensibiliser les employés sur l'importance du port effectif des EPI lors des travaux,  Disposer des installations sanitaires sur le site,
		Interdire les klaxons des engins au sein de l'université
Installat	Destruction du sol par compactage au	Réaménager la base de vie par un paysage esthétique du site,
ion de	niveau du site de la base de vie,	Mettre en place un système d'évacuation de déchets du chantier,
la base	Production de déchets et risque de	
de vie	pollution du sol et des eaux	

# 4.5.3.2.2- Indentification des impacts négatifs d'importance moyenne et risques environnementaux liés aux travaux de rénovation du laboratoire

Dégage	Nuisance sonore	Doter des ouvriers aux EPI adaptées et veiller à leurs ports effectifs
ment	Risque de contamination du sol et des	Recycler les matériaux après leur utilisation
des	eaux superficielles	Disposer de produits absorbants en cas de déversement
matéria	Risque d'accident et d'incident	Décontaminer les sols souillés par les techniques appropriées de décaissement ou de
ux	Nuisance olfactive lors de la	remblaiement par du sable ou par des substances non nocives
installé	destruction des fosses de vidange sur	Eviter le démantèlement des installations aux heures de travail et de repos
S	la base vie	

Transp	Risque de	perturbation	de ]	la	Sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route
ort des	circulation				Bâcher les véhicules transportant ces matériaux
matéria	Pollution sonor	e			Veiller au contrôle de bon état des camions de transport
ux	Pollution atmos	sphérique par o	des gaz	à	
	impacts de serr	e des camions	1		

 Tableau 4 : Synoptique du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
	Nettoyage	Perte de la	Déboiser et		Entrepr	CERME/	Bureau de	Superficie	Visite de	PM
		végétation	désherber la		ise	ANGE	contrôle/comi	désherbée et	site	
			portion				té de contrôle	nombre d'arbres		
			nécessaire	D 1			et de	abattus		
				Pendant les			surveillance			
			Mettre à la	travaux de la phase	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage de	PV de	
			disposition du	priase préparatoire	ise	ANGE		jeunes plants mis	remise de	200
			CERME 50	preparatorie				en terre	jeunes	000
			jeunes plants de						plants	
LZ			1,20 m d'hauteur							
AMENAGEMENT			à croissance							
AGI			rapide et							
<b>AEN</b>			protéger avec							
			des grillages							
E D	Décapage,		Solliciter les	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Etat des engins	Visite	PM
PHASE D'	Remblais		services des	travaux de la	ise	ANGE		et camions	techniqu	

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise er	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
	Déblais		engins et	phase					e et	
	Nivellement		camions à jour	préparatoire					assuranc	
	Terrasseme	Pollution de l'air	de leur visite						e à jour	
	nt Transport	Tonación de Fan	techniques et qui							
	des		sont assurés							
	matériaux		Limiter la	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage de	Visite de	PM
	Aménagem		vitesse	travaux de la	ise	ANGE		cas de plainte	site,	
	ent de l'aire		maximale des	phase					Rapport	
	de stockage		engins à 30 km/h	préparatoire					d'activité	
	des		et veiller à leur						S	
	matériaux		respect							
	de		Arroser le site	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Etat du sol	Visite de	100
	construction		afin de réduire	travaux de la	•	ANGE			site,	000
			l'émission des	phase					Rapport	
			poussières selon	préparatoire					d'activité	
			la période de	1					S	
			r							

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période d	de R	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise e	en s	abilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	E	Exécuti				vérificati	A
projet					O	on				on	
			démarrage des travaux								
			Bâcher les		Е	Entrepr	CERME/	Idem	Matériaux	Visite de	25
			matériaux		is	se	ANGE		bâchés	site,	000
			transportés par							Rapport	
			les camions							d'activité	
										S	
			Sensibiliser les		Е	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage des	Visite de	PM
			conducteurs sur		is	se	ANGE		conducteurs	site,	
			la pollution de						sensibilisés	Rapport	
			1'air							d'activité	
										S	
	Décapage,	Pollution du sol	Eviter le	Pendant le	es E	Entrepr	CERME/	Idem	Absence de trace	Rapport	
	Remblais	par des rejets	déversement des	travaux de	la is	se	ANGE		d'huiles au sol	de suivi	PM
	Déblais	accidentels	huiles au sol et	phase							
	Nivellement		dépolluer en cas	préparatoire	e						

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
	Terrasseme	d'huiles à	de déversement							
	nt	moteur usagées	accidentel							
	Transport									
	des									
	matériaux									
	Aménagem									
	ent de l'aire									
	de stockage									
	des									
	matériaux									
	de									
	construction									
		Pollution de	Eviter le	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Absence de trace	Rapport	
		l'eau souterraine	déversement des	travaux de la	ise	ANGE		d'huiles au sol	de suivi	PM
		par des rejets	huiles au sol et	phase						
		accidentels	dépolluer en cas	préparatoire						

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
		d'huiles à	de déversement							
		moteur usagées	accidentel							
	Décapage		Collecter les	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Nombre de bacs		25
	Remblais		huiles dans des	travaux de la	ise	ANGE		de rétention		000
	Déblais		bacs et les	phase				d'huile		
	Nivellement		confier à une	préparatoire				et contrat avec		
	Terrasseme		société agréée					une société		
	nt							agréée		
			Décaper la partie	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Absence de trace		PM
L			contaminée et la	travaux de la	ise	ANGE		d'huiles au sol		
AMENAGEMENT			mélanger avec	phase						
AGI			du sable en cas	préparatoire						
1EN			de déversement							
			accidentel							
E D	Transport	Perturbation de	Mettre des	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Nombre de	Visite de	200
PHASE D'	des	la circulation	panneaux de	travaux de la	ise	ANGE		panneaux de	site	000

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
	matériaux,		signalisation à	phase				signalisation		
	Aménagem		l'approche du	préparatoire				installés		
	ent de l'aire		site							
	de stockage		Désigner un	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Présence d'un	Panneau	100
	des		ouvrier pour	travaux de la	ise	ANGE		agent de	X	000
	matériaux		réguler la	phase				régulation de la	installés	
	de		circulation à	préparatoire				circulation à son		
	construction		l'approche du					poste		
			site							
		Perturbation de	Sensibiliser les	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage de	Rapport	PM
		la circulation	conducteurs sur	travaux de la	ise	ANGE		conducteurs	de	
			le respect du	phase				sensibilisés	sensibilis	
			code de la route	préparatoire					ation	
	Décapage	Modification de	Décaper	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Etat du site		PM
	du sol et	la texture et la	seulement la	travaux de la	ise	ANGE				
	prélèvement	structure du sol	portion utile							

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
	du sable et			phase						
	graviers			préparatoire						
	pour la									
	construction									
	Décapage	Création d'une	Réaménager et	Phase de	Entrepr	CERME/	Idem	Etat des sites des	Rapport	PM
	du sol et	zone de retenue	remblayer la	construction	ise	ANGE		carrières	de suivi	
	prélèvement	d'eau	superficie							
	du sable et		décapée à la fin							
	graviers		des travaux							
	pour la		(remise en état							
ON	construction		des carrières)							
JCT	Fouille	Pollution du sol	Disposer des		Entrepr	CERME/	Idem	Nombre de bacs	Rapport	PM
TRI	Maçonnerie	par des déchets	bacs sur le site		ise	ANGE		installés	de suivi	
SNC	Plomberie	solides,	pour la collecte							
E C	Ferronnerie	emballages de	sélective des	DI I						
SE D	Peinture	ciments, de	déchets de	Phase de						
PHASE DE CONSTRUCTION	Electricité	vernis, de	construction	construction						

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période d	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
		peintures, restes	Sensibiliser les		Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage des	Rapport	PM
		de repas, bois,	employés et		ise	ANGE		ouvriers	d'activité	
		déchets	veiller à ce qu'ils					sensibilisés		
		métalliques,	fassent le tri des							
		morceaux de	déchets							
		verres, etc.								
	Fouille	Pollution de l'air	Solliciter les		Entrepr	CERME/	Idem	Etat des engins	Vignette	PM
	Maçonnerie	par les particules	services des		ise	ANGE			de visite	
		de poussières	engins et						techniqu	
			camions à jour						e à jour	
			de leur visite							
			techniques							
	Transport	Pollution de l'air	Sensibiliser les	Pendant le	s Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage des	Rapport	PM
	des	par les particules	conducteurs sur	travaux de l	ise	ANGE		conducteurs	d'activité	
	matériaux	de poussières	la pollution de	phase de				sensibilisés		
	de		l'air	construction						

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période	de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur	de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise	en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi		de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre		Exécuti					vérificati	A
projet						on					on	
	construction											
	Fouille	Contamination	Récupérer	Phase of	des	Entrepr	CERME/	Idem	Nombre	de	Rapport	PM
	Maçonnerie	des eaux	systématiqueme	travaux	de	ise	ANGE		boîtes	de	de suivi	
	Plomberie	souterraines par	nt les boîtes	construction	on				solvants	et		
	Ferronnerie	lixiviation des	d'huiles de						peintures			
	Peinture	huiles à moteur	peinture, de						disponible sur	le		
	Electricité	usées et des	solvants ou de						site			
		hydrocarbures	tout autre liquide									
	Transport		Sensibiliser les	Pendant	les	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage d	es	Rapport	PM
	des		conducteurs sur	travaux de	e la	ise	ANGE		conducteurs		d'activité	
	matériaux		les	phase	de				sensibilisés			
	de		contaminations	construction	on							
	construction		des eaux par les									
			fuites des huiles									
			à moteur et de									
			carburant au sol									

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre	Exécuti				vérificati	A
projet					on				on	
			par phénomène							
			d'infiltration ou							
			de ruissèlement							
	Fouille		Récupérer	Pendant les	Entrepr	CERME/	Idem	Etat du sol	Rapport	PM
	Maçonnerie		systématiqueme	travaux de la	ise	ANGE			de suivi	
	Plomberie		nt tout débris et	phase de						
	Ferronnerie		ferraillage issus	construction						
	Peinture		des travaux et							
	Electricité	Encombrement	assurer leur							
Z <sub>C</sub>		du sol	recyclage							
CTI			Eviter l'abandon	Phase des	Entrepr	CERME/	Idem	Nombre de tas	Rapport	
 rru			des déblais sur le	travaux	ise	ANGE		de déblais sur le	d'activité	
SNC			site					site		PM
ECC	Fouille,	Insalubrité du	Disposer des	Phase des	Entrepr	CERME/	Idem	Nombre de bacs	Rapport	
E D	Maçonnerie	sol par les chutes	bacs sur le site	travaux	ise	ANGE		sélectifs	d'activité	
PHASE DE CONSTRUCTION	, Plomberie	de matériaux, les	pour la collecte					disponible		

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure		Période	de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation	et	mise	en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensati	on	œuvre		Exécuti				vérificati	A
projet							on				on	
	Ferronnerie	emballages et	sélective d	des								
	Peinture	autres déchets	déchets	de								
	Electricité	ordinaires	construction									
			Sensibiliser	les	Pendant	les	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage	Rapport	•
			employés	et	travaux	de	ise	ANGE		d'employés	d'activité	
			veiller à ce qu'	ils	construct	ion				sensibilisés		
			fassent le tri d	des								
			déchets									
	Transport	Perturbations de	Mettre d	des	Pendant	les	Entrepr	CERME/	Idem	Nombre de	Rapport	
	des	la circulation	panneaux	de	travaux	de	ise	ANGE		panneaux	de suivi	
	matériaux		signalisation	à	construct	ion				installés à		
	de		l'approche	du						l'entrée du site		
	construction		site									
			Engager	un	Pendant	les	Entrepr	CERME/	Idem	Présence d'un	Rapport	
			agent de sécur	rité	travaux	de	ise	ANGE		agent	de suivi	
			pour		construct	ion						

Phase	Activité	Impact négatif	Mesure	Période	de	Respon	Responsabilité	Responsable	Indicateur de	Moyen	Coûts
du	source		d'atténuation et	mise	en	sabilité	Suivi	Contrôle	suivi	de	(FCF
sous-	d'impacts		de compensation	œuvre		Exécuti				vérificati	A
projet						on				on	
			réglementer la								
			circulation à								
			l'approche du								
			site								
			Sensibiliser les	Pendant	les	Entrepr	CERME/	Idem	Pourcentage des	Rapport	
			conducteurs sur	travaux	de	ise	ANGE		conducteurs	d'activité	
			le respect du	construct	ion				sensibilisés		
			code de la route								

Tableau 5 : Synoptique du plan de gestion des risques (PGR)

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens	de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérificatio	on	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise			A)
projet								en œuvre			
	Risques	Sensibiliser les conducteurs	Pendant 1	les	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	PV	de	
	d'exposition	au respect des consignes	travaux	de		ANGE		des	sensibilis	ati	
	des ouvriers	(visite technique des engins à	la pha	ise				conducteurs	on		
	aux bruits	jour)	préparatoi	re				sensibilisés,	Rapport	de	
								Nombre de cas	suivi		150
								de plaintes			000
		Doter les ouvriers des	Phase	de	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	Rapport	de	
		équipements de protection	préparatio	n		ANGE		des ouvriers	suivi		
		individuelle et veiller à leur						portant des EPI			
aménagement		port effectif									
nage		Mettre des panneaux de	Phase	de	Entreprise	CERME/	Idem	Présence des	-Visite	de	
amé <sub>l</sub>		signalisation à l'entrée et à la	préparatio	n		ANGE		panneaux de	site,	-	PM
		sortie des engins et camions						signalisation	Rapport		LIVI
Phase d'									d'activité	S	

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
	Risques	Limiter la vitesse maximale	Phase	de	Entreprise	CERME/	Idem	Nombre de cas	Rapport	
	d'accident de	des engins à 30 km/h et veiller	préparati	on		ANGE		de plaintes	d'activités,	PM
	circulation	à leur respect lors de la								PWI
		traversée des agglomérations								
		S'assurer que les véhicules	Phase	de	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentages	Rapport	
		sont en bon état	préparati	on		ANGE		de véhicule à	d'activités	
								visite		PM
								technique à		
								jour		
	Risques	Disposer d'extincteurs	Phase	de	Entreprise	CERME/	Idem	Nombre	Rapport	
	d'incendie	fonctionnels et former le	préparati	on		ANGE		d'extincteurs	d'activités	
		personnel à leur utilisation						installés sur le		
		Eviter de compléter le						chantier		PM
		carburant à un moteur en						Nombre de cas		
		fonction						d'incendie		

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise er	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre				suivi de mise		A)
projet							en œuvre		
	Risque d'accident de travail	Sensibiliser les ouvriers et les étudiants sur les risques d'accident de travail	Phase de préparation	CERME /Entreprise	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage des ouvriers et étudiants sensibilisés	Rapport de sensibilisati on	PM
	Risque d'accident de travail	Mettre à la disposition des ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Phase de préparation	CERME /	CERME/ ANGE	Idem	Pourcentage d'ouvriers dotés d'EPI adaptés	Visite de site Rapport de suivi	
Phase d'aménagement		Confectionner et afficher les pictogrammes d'interdiction et de danger sur le lieu de travail	Pendant les travaux de la phase préparatoire		CERME/ ANGE	Idem	Nombre d'affiches d'interdiction et de dangers disponibles sur le chantier	Visite de site Rapport de suivi	PM

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
		Souscrire à une police	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	Visite de	
		d'assurance pour le chantier	travaux	de		ANGE		d'ouvriers	site	200
			la ph	ase				assurés	Rapport de	000
			préparato	ire					suivi	
		Disposer d'une trousse de	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Présence d'une	Visite de	
		premier secours pour les	travaux	de		ANGE		trousse de	site	300
		premiers soins médicaux	la ph	ase				premier	Rapport de	000
			préparato	ire				secours	suivi	
	Risques	Mettre à la disposition des	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	Visite de	
	d'atteinte à la	ouvriers des équipements de	travaux	de		ANGE		d'ouvriers bien	site,	DM
	santé et à la	protection individuelle et	la ph	ase				équipés	Rapport	PM
	sécurité des	veiller à leur port effectif	préparato	ire					d'activités	
	ouvriers	Disposer d'une trousse de	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Nombre de	Visite de	
		premiers secours pour les	travaux	de		ANGE		trousses	site	PM
		premiers soins et recourir au	la ph	ase				disponibles et	Rapport de	
			préparato	ire					suivi	

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période o	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
		service d'un médecin en cas						équipées des		
		de blessures graves						produits		
		Informer et sensibiliser les	Avant	le	Entreprise	CERME/	Idem	Nombre de	Rapport	
		étudiants, les enseignants et	démarrage	;		ANGE		séances	d'activités	
	Risque	les populations riveraines de	des travai	ux				d'information		PM
	d'atteinte à la	l'exécution des travaux	de la pha	se				et de		
	santé et à la		préparatoi	re				sensibilisation		
	sécurité des	Informer et sensibiliser le	Avant	le	Entreprise	CERME/	Idem	Nombre de	Rapport	
	étudiants,	personnel et les riverains sur	démarrage	;		ANGE		séances	d'activités	
	enseignants et	les risques liés aux	des travai	ux				d'information		PM
	des populations	IST/VIH/SIDA	de la pha	se				et de		
	riveraines		préparatoi	re				sensibilisation		
	Risques de	Sensibiliser les travailleurs et	Avant	le	Entreprise	CERME/	Idem	Nombre de	Rapport	
	VBG, EAS/HS	tout le personnels sur les	démarrage	;		ANGE		séances	d'activités	PM
	et VCE	questions liées au genre et la	des travai	ux				d'information		I IVI
		protection des enfants								

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période de	e Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise e	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre				suivi de mise		A)
projet							en œuvre		
			de la phase				et de		
			préparatoire				sensibilisation		
		Faire signer les codes de	Avant le	e Entreprise	CERME/	Idem	Nombre de	Rapport	
		conduite à tout le personnel	démarrage		ANGE		séances	d'activités	
		enrôlé qui les engage à éviter	des travaux	ζ			d'information		PM
		tous comportements indécents	de la phase				et de		1 1/1
		sur le chantier (VBG, VCE,	préparatoire				sensibilisation		
		HS/AS, etc.)							
	Risque de	Récupérer systématiquement	Pendant le	s Entreprise	CERME/	Idem	Absence de	Rapport de	
	Contamination	les boîtes d'huiles de peinture,	travaux d		ANGE		boîtes d'huile	suivi	
<del> </del>	des eaux	de solvants ou de tout autre	la phase de				et de peintures		
men	souterraines par	liquide	construction	1			au sol		PM
nage	lixiviation des								1 1/1
aménagement	huiles à moteur								
	usées et des								
Phase d'	hydrocarbures								

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise er	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre				suivi de mise		A)
projet							en œuvre		
		Solliciter les services des	Pendant le	Entreprise	CERME/	Idem	Etat des engins	Visite	
		engins et camions en bon état	travaux de		ANGE		et camions	technique à	
	Risque		la phase de	>				jour	
	d'atteinte à la		construction						
	santé et à la	Sensibiliser les conducteurs	Pendant le	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	Rapport	
	sécurité des	sur les contaminations des	travaux de		ANGE		des	d'activités	
	employés	eaux par les fuites des huiles à	la phase de				conducteurs		
		moteur et de carburants au sol	construction				sensibilisés		
		par phénomène d'infiltration							
		ou de ruissèlement							50 00
		Doter les employés	Pendant les	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	Rapport de	0
		d'équipements de protection	travaux de		ANGE		des ouvriers	suivi	
		individuelle et veiller à leur	la phase de				ayant porté les		
		port effectif	construction				EPI		
		Sensibiliser les employés sur	Pendant les	Entreprise	CERME/	Idem	Affiches de	Rapport de	
		les méthodes de prévention	travaux de		ANGE		sensibilisation	suivi	

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
		des IST et du VIH/SIDA et la	la phase	de				contre les		
		responsabilité sexuelle	constructi	on				IST/SIDA,		
								Sensibilisation		
								sur les VBG		
		Prévoir une trousse de premier	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Présence d'un	Rapport de	
		secours pour les premiers	travaux	de		ANGE		premier	suivi,	PM
		soins en cas de blessures	la phase	de				secours		1 IVI
		légères	constructi	on						
	Risque	Eviter de faire des travaux	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Niveau de	Visite de	
	d'expositions	bruyants pendant la nuit et aux	travaux	de		ANGE		décibel,	site	
	des employées	heures de repos	la phase	de				Absence de		
uc	aux bruits		constructi	on				plaintes		PM
ruction		Mettre à la disposition des	Pendant	les	Entreprise	CERME/	Idem	Port effectif	Rapport de	LIVI
		employés des équipements de	travaux	de		ANGE		d'équipements	suivi	
de c		protection individuelle et	la phase	de				de protection		
Phase de construction		veiller à leur port effectif	constructi	on				individuelle		

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
	Risques	Eviter l'utilisation des	Pendant 1	les	Entreprise	CERME/	Idem	Composition	Etiquettes	
	d'exposition	peintures et des diluants	travaux	de		ANGE		des peintures et	des	
	des employés	contenant des COV nocifs	la phase	de				diluants	peintures et	
	aux nuisances	pour la santé	construction	on					diluants	PM
	olfactives du	Mettre à la disposition des				CERME/		Pourcentage	Rapport de	FIVI
	fait de	employés des cache-nez et				ANGE		des employés	suivi	
	l'utilisation des	veiller à leur port effectif						équipés de		
	peintures							cache-nez		
	Risque	Mettre à disposition des	Pendant 1	les	Entreprise	CERME/	Idem	Pourcentage	Rapport de	
	d'intoxications	employés les équipements de	travaux	de		ANGE		des employés	suivi	
	du fait de	protection individuelle	la phase	de				équipés		
	l'utilisation des	adéquats (gants, bottes,	construction	on						PM
	insecticides et	masque) pour éviter tout								
	fongicides	contact et inhalation de								
		pesticides								

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période	de	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise	en	exécution	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
		Identifier les zones à risques et	Pendant	la	Entreprise	CERME/	Idem	Présence de	Visite de	
		installer des balises	phase	de		ANGE		balises	site	PM
			construct	ion						
	Risques	Eviter de déposer des	Pendant	la	Entreprise	CERME/	Idem	Etat de la cour	Visite de	
	d'atteinte à la	objets/matériaux dangereux	phase	de		ANGE		dans l'enceinte	site	DM
	santé et à la	dans l'enceinte de LES/FDS	construct	ion				de LES/FDS	Rapport de	PM
	sécurité des								suivi	
	étudiants	Informer et sensibiliser le	Avant	le	Entreprise/	CERME/	Idem	Nombre de	Rapport	
		personnel enseignants, les	démarrag	e	CERME	ANGE		séances	d'activités	
		étudiants et les riverains sur	des trava	aux				d'information		PM
		les risques liés aux	de la ph	ase				et de		
		IST/VIH/SIDA	préparato	ire				sensibilisation		
		Sensibiliser les travailleurs et	Avant	le	Entreprise/	CERME/	Idem	Pourcentage du	Rapport	
		tout le personnels sur les	démarrag	e	CERME	ANGE		personnel	d'activités	PM
		questions liées au genre et la	des trava	aux				sensibilisé		L IAI
		protection des enfants								

Phases	Risques	Mesures de prévention et de	Période d	e Responsa	bilité	Responsabilité	Responsabilité	Indicateurs de	Moyens de	Coût
du		gestion des risques	mise e	n exécution	1	suivi	contrôle	contrôle et de	vérification	(FCF
sous-			œuvre					suivi de mise		A)
projet								en œuvre		
	Risques de		de la phas	e						
	VBG, EAS/HS		préparatoire							
	et VCE	Faire signer les codes de	Avant 1	e Entreprise	e/	CERME/	Idem	Pourcentage	Rapport	
		conduite à tout le personnel	démarrage	CERME		ANGE		des ouvriers	d'activités	
		enrôlé qui les engage à éviter	des travau	x				ayant signé le		DM
		tous comportements indécents	de la phas	e				code de		PM
		sur le chantier (VBG, HS/AS,	préparatoire	,				conduite		
		VCE, etc.)								





NATURE
OBJET

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE/MAIL	EMARGEMENT
01	SETECPO Ayen KM	M.	_	PATOPU	90189677 ay eurenet@gm	con les &
02	KPiAGOU Pamane	7.	-	Eagetier Geine Sun Joire	3/938573 Kopagongamane Domo	1.cm e
03	SEBOU Igoma	M	-	Ing. Genie Civil	90064425 nimery igoma Photma	0 // 0
40	BAGNIOU T. FLOTION	ce F	-	PATSICIPLE	Bagning Porence 20 ama	J. Com Buil
55	MANI K. Damgou	M	MC	DA-CERME	21798872 Damail. com	, 37
06	BADZI 3K, Agbery	M	PAT	Chauffeur CERME	918/9573 agranda	MIT,
7	GBAFA K. Semanou	19	A	Resident Comité de	90025/26 grand com	- Chifey
08	DOTON-SEGLA A. Ajelelé	M	_	Membre CPA-PRMP	91753245 ayawadetre sefg agina	Vicon Ason
09	SAGNAJGIR	M	MC	Chef Serv. Saus. Env.	90395876/sakosem@gnalos	
10	D'TONGOU LAREKK	М		SPM-CERME	00 54 6258 dyongou 2014 Qgr	
1	GBODUI Abra	F	-	SP AGIETICE comptable	324865,93 christiates balon	D STAN

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE/MAIL	EMARGEMENT
12	SOSSOY A Gran	F	_	PRMP	90045880	000
13	Sossoy A Gran Konto Tangi A.	n		SPP_UL	90045880	- Int
-						
-						





NATURE OBJET Ateliet hour l'élaboration et la validation du rapport transport de contrête et de surveillance des transport de renouation du laboratoire des Energies renouvelesse de la Faculte des Sciences (FDS) au profit du CEPME 20 Octobre 2022, Salon Nagle de l'Hotel RCL-Kpaliné

LIEU DATE

NOM ET PRENOMS GRADE TELEPHONE/MAIL EMARGEMENT Ing. Genie Civil 30064425 nimery igomach hormanifican SEBOU Igoma 91798872/kongrune@ MANI K. Damgou DA-CERME M 3 EPIAGON Panine Ing Genie Sanifur ra et Env 31938573 kpragonpaman agmaite 4 SETEKPO Tyen 14 PAT-GE-EPL Charffein CERME agrenisaciones.

Traintent Com Ni pte 90021/12 gmoul. Com
Cantrile o inveillance aprofetio e gmoul. Com
Secretaire CERME bagnon florencesa grant.

20000 91753245 again de tourest. chauffen CERME Resident Comiliate Controle of anveillance PAT M GBAFA K. Senamou 7. BAGNIOUT. Floruence GOTOU-SEGLA A Byolok M SAGNA KOR SPTI-CERTE 90546258/djongouzoig@gm 90395876/3ekosemay MC Offe Serv Sauv. Em. M 11 GBQDUI Abra Sp AGience comptable

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
12	Sossou A. Goan	F	_	PRMP	9004880	CA)
13	Sossoy A. Goan Konto Tari A.	n		BPP-UL	34300189	That
-						
+						
+						





NATURE OBJET

LIEU DATE Atolier hour l'elaboration et la modidation du mapport finat du comité de Contrôle et purintifiance des transport de runouption du laboration des Energies tenpus lables de la faculte des Sciences (FDS) aumonofit des Dictors 2002, Solon hadre de l'HOLER KCL. Kpaliné

N°	T	1	1	T		
14	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
57	AcTON-SEGICA A. Apolle	m	_	Membre CPA - PRMP	9173245 ayaweddowsayla 2	
02	SAGNA TOPP.	M	MC	Out Serv. Saw. Env.	90395876/sakobenie smai	lom Amen
03	SEBOU Igoma	M	-		90064425 nimery igoma Shoto	
04	GBAFA K. Semamou	M	A	President comitél	90025726 maybem	Althi
05	KRIAGOU Ramane	M		Dr. Ing Geine Santaik et Envia	-031938573 Kmagmpamana agm	cil- com Travi
26	Kouro TowiA.	n	Inc	Inc. SPP-UL	985006+6 engkouta gman)c	m Jan
40	GBODUT A	F	_0	SP AGience comptal	92486593 Contrarestoles	61-40
08	BADZI K. Agbessi	M	PAT	Chauffear CERME	agsenia spice agmil, com	auf-
9	MANIK. Damgou	M	MC	DA-CERME	2017988 to Donail Cor	100
do	BAGHIOU T. Floren	ce F	PAT	Speretains CERME	Sugnitu flore nce 20 mo	, EBUIL
11	SETEKPO Ajour RM	M	Thehra		n 90189677 ay euroset @ g.	mail. Com
	/			, 9	J	

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
12	DJONGOU LAREK.K.	М		SPH-CERME	9.0546258 /of ongouzo14@	grulan My
13	SOSSOUA, Cican	F	_	PANP	90546258 / Gingou 2014 &	-





NATURE Atrier how I eleberation of la validation du report
OBJET : Pinal du Comité de contral et purus il lance des
LIEU : L'Anour Labrede la Façulti de Sina cen (FDS)
DATE : 22 Uctobre 2022, Jahon Hadre Je I Hotel Poi Kpaline

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
1	GBODUJ Alara	F	-	38 AGretice compta	e 924865,93 Christiane about	Shappy .
2	AUTOU-SEGLA A. Apélésé	m		Membre CPA - PRMP	31 X3245 ayawadolas ogla Dgnaste	on Asn
3	DJONGOY LARE K.K.	M		SPM-CERTE	30546258 Sjongours 14 agnes.	in 1/19-
+-	MANI K Damgou	M	Me	DA CERME	Sh +988 +2 amail Com	
1-	SETEKTO 17. KMawa	M	_	Tach-GE.	90189677 ayeurst @g mae	0 //-
6	GriAGON Pamane	47		bo-Ing herie Samtaire et Ex		
7	SEBOU Fgoma	М	_	Ing. Genie Civil	90064425 nimery igomapi	million del
8	SAGNA FOLLS	M	MC	Soc. OFRME	90395876/sakobente jua	law Thomas
9	GBAFA K. Senamoy	M	A	Prénilonit Comile Contre	a baya La lix a gmany. Com	ST 14 /10
0	BADZI St. Agbessi	M	PAT	Champene CERME	agsenibale agmail an	Suy!
1	SOSSOY Abuan	F		PRMP	9004 5880	6
	'Cican'					

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE/MAIL	EMARGEMENT
12	KONTO TANKA.	n		DAPPUL	98500646	The second
13	BAGNIOU TFlorer	nceF	PAT	Secretaire Co	98501646 31757035 2ME Bagniay Forunce	Da gmout Com
					,	
-						
-						

